

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS La « dékhrouchtchévisation » s'accroît

La « dékhrouchtchévisation » se poursuit en URSS. D'importantes nominations viennent d'être faites au « praesidium » du comité central, nominations qui font entrer en lice des personnages considérés comme des adversaires résolus de l'ancien dictateur. Le « praesidium » est la plus haute autorité de l'Union soviétique. Ce sont les « purs » du parti qui y siègent et notamment le secrétaire général tout-puissant — actuellement M. Brejnev — entouré de ses fidèles. Il est présidé par M. Mikoyan qui fait ainsi officiellement figure de chef de l'Etat.

Quant au gouvernement — dirigé par M. Koussyguine — il est entièrement distinct du « praesidium ». En réalité, il lui est subordonné et il ne fait qu'exécuter ses décisions.

La confusion des pouvoirs suscitée par Khrouchtchev quand il limogea Boulganine, président du conseil, pour occuper son poste en même temps que celui de secrétaire général, put faire illusion. L'URSS a désormais un gouvernement comme les autres, un gouvernement qui tient en laisse le parti, disaient nos dupes occidentales.

Aujourd'hui, les choses ont été rétablies dans leur sens — selon l'optique bolchéviste — et c'est le parti, par son organe suprême, qui reprend les guides.

Voilà déjà un événement considérable sur lequel nos beaux esprits qui divaguent à perte de vue sur les « bienfaits » de la coexistence pacifique feraient sagement de méditer : la Russie redevient un instrument aux mains du communisme. Et quand bien même le communisme soviétique aura à se redéfinir bientôt par rapport au communisme chinois, il n'en demeure pas moins par essence une doctrine, dont le rôle est non seulement de se maintenir dans tel pays donné, mais de s'imposer au monde entier.

La réorganisation intervenue à Moscou signifie donc, en principe que l'URSS entend revenir à son messianisme marxiste. Certes, nous sommes persuadés que pas plus que Staline et Khrouchtchev les membres actuels du « praesidium » ne négligeront les intérêts proprement russes, voire slaves ou panslaves. Mais ils remettront en même temps l'accent sur l'idéologie révolutionnaire en action à laquelle le maître du Kremlin déchu, on l'a trop oublié, faisait d'ailleurs souvent allusion lui aussi, mais pas suffisamment aux yeux de ses remplaçants actuels.

Il y a plus encore. L'ampleur de l'événement est soulignée également dans l'accession au « praesidium » — qui compte de dix à douze membres seulement, ce qui en fait une sorte de petit conclave secret — de nouveaux venus qui ont tout l'air d'avoir les dents longues.

René BRAICHET.

[Lire la suite en dépêches]

TOUJOURS L'ÉPISE DE LA GUERRE DANS L'OMBRE DAHAN-MORDEKAI DÉCLARE AVOIR CRU AUX PROMESSES DES SERVICES ÉGYPTIENS

« Il parla plusieurs fois à la radio du Caire pour critiquer Israël » a précisé sa femme

LE CAIRE (ATS-AFP). — Les deux diplomates égyptiens déclarés « personae non gratae » et expulsés de Rome, à la suite de l'affaire de la malle de Fiumicino, sont arrivés au Caire dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le journal israélien « Davar » a publié hier une interview de la femme de celui qu'on appelle à Tel-Aviv « l'homme dans la malle » et que la police israélienne a identifié comme étant Mordekai Ben Masoud Luk.

Sans illusions

Mme Nurit Chafica Luk a déclaré que rien ne pouvait la surprendre de la part de son mari qui l'avait abandonnée il y a quatre ans de cela, alors qu'elle était enceinte de son cinquième enfant, pour aller travailler pour l'Égypte.

Mme Luk a déclaré au journal qu'elle avait entendu parler de l'histoire de Rome, mais qu'elle n'avait pas fait de rapprochement avec son mari en raison de la fausse identité qu'il avait donnée.

Elle a précisé que son mari était arrivé en Israël à l'âge de 11 ans, venant du Maroc et que, tout jeune, il s'était consacré à l'étude des langues étrangères.

« J'ai appris en 1961 que mon mari disparu était en Égypte, parce qu'il a parlé plusieurs fois à la radio du Caire en tenant des propos hostiles à Israël », a ajouté Mme Luk.

Nurit Luk, qui travaille à Petach-Tikva comme femme de ménage pour nourrir ses quatre enfants, a ajouté : « En 1962, j'ai reçu une lettre de mon ex-mari qui me pressait de partir avec les enfants pour l'Italie, d'où je l'aurais rejoint en Égypte. J'ai demandé le divorce, et je viens seulement de l'obtenir... Mon mari a toujours été un aventurier. »

Les journaux du Caire, de leur côté, ne restent pas inactifs.

Agent double !

La police italienne a fait connaître au début de l'après-midi d'hier que « l'homme à la malle » qui avait prétendu s'appeler Joseph Dahan, avait reconnu qu'il était un espion au service de l'Égypte et qu'il se nommait bien Mordekai Ben Masoud Luk.

Par ailleurs, Luk a déclaré qu'alors qu'il était dans l'armée israélienne il avait cru à la propagande égyptienne qui promettait aux éventuels déserteurs de les envoyer en Amérique.

« J'étais convaincu », dit Luk. J'ai passé la frontière mais quand je suis arrivé en Égypte j'ai été arrêté et j'ai passé six mois en prison. »

Il fut ensuite, dit-il, contraint d'espionner pour l'Égypte, mais, selon la police italienne, il ne fournit jamais de renseignements importants au gouvernement égyptien et même, de temps à autre, en fournit des faux.



Le faux Dahan, c'est-à-dire le vrai Mordekai Louk, après que la police italienne lui eût rendu son vrai visage.

(Bélino A.P.)

[Lire la suite en dépêches]



Plus de malle diplomatique, plus de fuite éperdue sur la route. Comme tout un chacun, les deux diplomates égyptiens expulsés doivent présenter leurs papiers d'identité à la police italienne.

(Bélino A.P.)

Des savants américains tenteront de faire « parler » les lignes de la main

WASHINGTON (UPI). — Dans dix-huit mois, on saura peut-être ce que valent les prophéties — le plus souvent optimistes — des voyantes extra-lucides et autres diseuses de bonne aventure.

Les lignes de la main « savent-elles » vraiment l'avenir ? C'est à cette question que, le plus sérieusement du monde, une équipe de savants américains va tenter de répondre. Pendant les dix-huit mois que dureront leurs recherches — annoncées et commandées par le département d'Etat à la santé publique — ils n'analyseront pas moins de 100.000 empreintes de doigts et de paumes de main.

En fait, les savants ne se lanceront pas complètement dans l'inconnu. Ils ont déjà des « pistes ». On a, en effet, constaté des coïncidences à tout le moins surprenantes entre les dessins des lignes de la main et certaines maladies comme le cancer.

Si les présomptions se révélaient exactes, on pourrait, dès la naissance, savoir si un homme a telle ou telle maladie « en puissance ». Ceci serait particulièrement utile dans le cas de certaines maladies mentales congénitales qu'on ne décèle que plus tard et qui ainsi, pourraient être soignées à temps.

Dans un gouffre du sud de la France

LA JEUNE FEMME QUE VOILÀ VA TENTER POUR TROIS MOIS LE VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT



Cette jeune Française de 26 ans va tenter une nouvelle expérience survie. Elle va descendre, avec un de ses compatriotes, Antoine Senni (à droite), spéléologue connu, dans un gouffre des Alpes-Maritimes (France) pour y vivre pendant trois mois. Cette expérience sera supervisée par Michel Siffre, qui a tenu hier une conférence de presse, à Nice, au cours de laquelle il a précisé les objectifs de l'expérience. (Bélino A.P.)

RÉUNIS DEPUIS HIER À GENÈVE

LES MEMBRES DE L'AELE TENTENT D'OBTENIR DE LONDRES un aménagement de la surtaxe de 15%

Les conseillers fédéraux Schaffner et Wahlen conduisent notre délégation

GENÈVE. — De l'envoyé spécial de l'ATS :

La session de l'Association européenne de libre échange s'est ouverte hier, à Genève, sous la présidence de M. Douglas Jay, ministre du commerce de Grande-Bretagne. Tous les pays membres étaient représentés par de nombreuses délégations, celle de Suisse étant con-

duite par les conseillers fédéraux Wahlen et Schaffner.

La discussion a porté, dès le début, sur les mesures d'ordre économique prises par la Grande-Bretagne et surtout la surtaxe douanière de 15 %. Ces questions devaient être discutées jeudi après-midi, mais l'ordre du jour a été modifié, à la demande des Etats scandinaves.

MM. Gordon Walker et Douglas Jay ont exposé les raisons qui, selon le gou-

vernement que préside M. Wilson, justifient le prélevement d'une surtaxe douanière de 15 % : déficit extraordinairement élevé de la balance des paiements, nécessité urgente de protéger en premier lieu la livre sterling et d'agir sans délai.

[Lire la suite en dépêches]

C'EST LA CHASSE INUTILE



Ce sont quelques-uns des 155 hélicoptères américains qui, hier, se sont lancés à la poursuite des éléments vietnams qui se montrent de plus en plus entreprenants aux environs de Saïgon. 3000 soldats y participèrent ainsi que 700 parachutistes. Les agences disent qu'un seul soldat communiste pu être repéré et encore réussit à « s'évanouir » dans la jungle.

(Bélino AP)

MAUVAISE ANNÉE pour le tourisme français

Les précisions données par le rapporteur du budget du tourisme à l'Assemblée nationale française sont assez peu rassurantes. L'année a été médiocre, en dépit du bel été. Le bilan du tourisme pour la France n'est bénéficiaire que de 400 millions de francs. Il était de 1150 millions il y a quatre ans. L'an prochain il pourrait être nul et dans deux ans se transformer en déficit.

Or le commerce extérieur français est lui, déjà déficitaire et le restera sans doute. La terre de France est généreuse en épis et en grappes, mais son sous-sol n'est pas favorisé par la nature : peu de charbon, un minerai de fer de qualité

assez médiocre, dont les réserves ne peuvent être comparées à celles de l'URSS, des Etats-Unis, du Canada ; un pétrole bien chichement mesuré, bref, une pauvreté en matières premières et en énergie qui condamne les Français à acheter au-dehors une large partie de ce qui est nécessaire à une grande industrie. Il ne semble pas aussi que ce peuple soit doué pour le grand commerce international, la navigation maritime, le courtage et la banque autant que d'autres peuples.

Thierry MAULNIER de l'Académie française

[Lire la suite en 6me page]



M. Wahlen, conseiller fédéral, au cours de la réunion de l'A.E.L.E. A sa droite, M. Jay, ministre du commerce britannique, à sa gauche, M. Gordon Walker, secrétaire au Foreign Office. (Bélino AP)



Assemblée des œuvres et des travailleurs sociaux

Quelque cent cinquante personnes ont assisté, hier après-midi à Peseux, à une séance générale de travail réunissant l'ensemble des sections de l'Association des œuvres et des travailleurs sociaux de Neuchâtel.

M. J. Colomb a salué l'assistance et a passé la parole au conférencier, le docteur Lévi, chef du service médico-social. Il retraça les débuts de ce service en 1952, décrit son importance dans le cadre de l'économie et de la psychiatrie moderne, parla du travail effectué dans ce domaine.

La Suisse est un des pays où la consommation de l'alcool est très forte et les dégâts causés par l'alcoolisme sont énormes. L'homme alcoolique doit être considéré comme un malade, être soigné en conséquence.

L'homme une fois guéri serait certainement repris par son vice s'il est lâché brusquement dans la société. C'est la raison pour laquelle un homme de liberté surveillée pour alcooliques sortant de cure a été créé à Peseux. L'«Avent» accueille une vingtaine d'hommes isolés qui, après leur travail, y trouvent gîte et couvert pour un prix modique. Des loisirs sont

organisés pour les soirées et les jours fériés. Cette expérience est concluante puisque, durant la première année, de nombreux cas ont été guéris complètement et plusieurs anciens alcooliques vivent maintenant d'une manière décente.

Après une visite de l'«Avent», les participants ont été les hôtes de la commune de Peseux qui leur a offert une collation à l'hôtel du Vignoble.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 17 novembre. Speciale, Maria, fille d'Antonino, manoeuvre à Colombier, et de Teresa, née Cammarata; Osowiecki, Walery-Nicolas, fils de Mieczyslaw, chimiste à Neuchâtel, et de Mi-reille, née Hulliger; Kramer, Jean-Luc, fils de Luc-Eric, monteur CFF à Neuchâtel et de Denise-Nancy, née Bastardoz, 18. Béguin, Marc-Olivier, fils de Claude-Olivier, gérant à Neuchâtel, et d'Adolara-Carmela, née Nicoletti; Gummy, Daniel, fils d'Armand-Louis, horloger à Neuchâtel, et de Maria-Albertine-Louise, née Déforel.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 14 novembre. Cavalea, Armido, technicien à Colombier, et Butti, Mary-Claude, à Neuchâtel. 19. Perret, André-Marc, horloger à Château-d'Oex, et Durupt, Claire, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 17 novembre. Hossmann née Pillonel, Léa-Maria, née en 1888, jardinière à Neuchâtel, veuve de Hossmann, Alfred; de Meibohm, Anatole, né en 1899, écrivain à Neuchâtel, époux d'Alline Jeanne-Clara, née Blagini.



La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Chs Robert

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

CINÉMAS. — Palace, 20 h 30: L'Ennui Arcades, 20 h 30: Les Félines
Rex, 20 h 30: Le Pont des soupirs.
Studio, 20 h 30: Tom Jones.
Bio, 20 h 30: Cléopâtre reine.
Apollo, 15 h et 20 h: La Chute de l'empire romain.
Pharmacies de service. — Kreis, Seyon-Trésor (jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police renseignera).

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMAS. — Casino (Fleurier), 20 h 30: Samson et Dalilah.
Collège (Couvvet), 20 h 30: Les Paraplutés de Cherboung.
Pharmacies de service. — Schelling (Fleurier); Bourquin (Couvvet)
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

VAL-DE-RUZ

CINÉMA. — Etoile (Cernier), 20 h 15: Le Repos du guerrier.
Pharmacies de service. — Marti (Cernier); Piergiovanni (Fontaines).
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Une ravissante idiote.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: Une ravissante idiote.

THÉÂTRE. — Salle du Château, 20 h 15: trois pièces de O'Neill, par le théâtre de Poche.

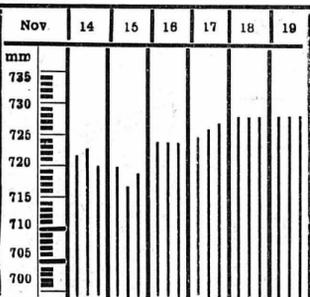
SAINT-BLAISE

CINÉMAS. — Royal, 20 h 30: Vera-Cruz.

Service de dépannage accéléré eau et gaz. Permanence (038) 5 00 00

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, le 19 novembre 1964. Température: moyenne: 11,0; min.: 9,2; max.: 14,9. Baromètre: moyenne: 727,2. Vent dominant: direction: nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: nuageux à très nuageux; dès 14 heures, nuageux à légèrement nuageux.



Niveau du lac: 19 novembre 1964: 428,95
Température de l'eau 9°

Naissances

Monsieur et Madame Jean SOTTAS-STAEHEL et Jean-François ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc-Olivier

19 novembre 1964

Maternité Fahys 21 Neuchâtel

La commune de Travers se préoccupe de l'aménagement de son territoire

(sp) Le Conseil général de Travers tiendra séance le 30 novembre prochain. Le point principal des délibérations portera sur le règlement d'aménagement, mis au point par M. Jacques Béguin, architecte-conseil avec la collaboration d'une commission de sept membres. Selon ce règlement le territoire communal sera divisé en une zone d'ordre non contigu haut (13 mètres et 4 étages), une zone d'ordre non contigu bas (9 mètres et deux étages) et une zone industrielle, des zones d'affectations spéciales et la zone rurale et forestière.

L'implantation des bâtiments sera en fonction des limites de propriétés, des alignements et des règles imparties à chaque zone. L'alignement primera les gabarits. Aucune toiture ne devra dépasser l'aspect des lieux, le plan fermé appelant la tuile, les plans fluides tous modes adéquats.

Les tailles des baies devront être en pierre du pays ou en simili, dans le ton de ces pierres et dans toutes les expressions d'architecture à murs troués. Le béton et tous autres matériaux pourront être admis si une disposition architecturale ou constructive le veut. Les tons donnés au gros œuvre s'apparenteront aux pierres.

Le Conseil communal pourra déterminer un certain nombre de points de vue, des perspectives où toutes constructions, surélévations, affichages ou réclames seront interdits. L'exécutif sera compétent pour fixer de cas en cas la largeur des chaussées, le nombre et la largeur des trottoirs, les plantations d'arbres sur le domaine public, les clôtures, les dérogations d'alignement à bien plaie, pour les garages ou d'autres petites constructions. En cas de nécessité ou si l'architecture d'un bâtiment le requiert, l'exécutif a la faculté de l'écartier du règlement dans toute l'étendue du cadre légal, avec l'autorisation du département des travaux publics.

Au cours de la même séance, le législatif proposera qu'une surtaxe de 2% plus de 30 jours après l'échéance de soit perçue sur toute somme versée de l'impôt communal. En outre un crédit complémentaire de 1500 fr. sera sollicité en faveur du service d'enlèvement des ordures ménagères et enfin une commission spéciale de contrôle fera rapport au sujet du H.L.M. de M. Michel Pellaton.

(c) La Société d'émulation était convoquée en assemblée générale à la salle de spectacles mardi dernier. Cette séance s'est tenue sous la présidence de M. J.-Cl. Landry. Une cinquantaine de membres étaient présents.

Le président donne tout d'abord la parole à M. B. Jeanneret, secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de l'année dernière, puis il présente son rapport annuel. Il se plaint à constater que l'état de santé de la société s'est légèrement amélioré au cours de l'année et il brosse un résumé de l'activité durant cette période. Il y a eu neuf manifestations, et comme de coutume, toutes ont été déficitaires. La statistique est une science chère au comité et le président parle de chaque manifestation en citant le nombre de spectateurs ou auditeurs et le déficit enregistré par participant.

Le président remercie tous les collaborateurs du comité ainsi que tous ceux qui collaborent à l'activité de la société.

Les comptes bouclent par un solde actif au 31 octobre de 835 fr. sans compter certaines valeurs réduites à 1 fr. et les legs reçus ces dernières années. M. André Pettipierre demande à connaître le montant des legs. Il apprend que le premier émanant de M. Pierre Dubled, se monte à 195,000 fr.; quand au second, de Mme Dubled, son montant n'est pas encore complètement déterminé, car il y a encore des réalisations à faire par l'exécutif testamentaire. Cependant, on peut estimer que la valeur globale des deux legs se montera à quelque 415,000 fr. La décharge au comité est votée à l'unanimité, après des remerciements du Dr Vaucher exprimés au nom de tous les sociétaires.

Le comité est ensuite réuni en bloc, mais M. Landry annonce sa détermination de se retirer en fin de saison, ses occupations professionnelles ne lui permettant plus de disposer du temps nécessaire.

Assemblée générale annuelle de la Société d'émulation

(c) Le premier accusé, B., ferblantier, né en 1938, a fait la connaissance d'une veuve et divorcée de vingt ans plus âgée que lui. Non satisfait d'entretenir des relations avec son amie, il en fait de même avec la fille de cette dernière âgée de 13 ans à l'époque. Le tribunal a condamné la femme à huit mois de prison avec délai durant cinq ans et B. à dix-huit mois de réclusion, moins 183 jours de prison préventive et 1800 francs de frais.

Le jeune Sch., né en 1943, originaire du canton de Soleure, a dérobé une collection de montres à son employeur biennois. Après en avoir vendu une partie, il rapporta le solde. Non satisfait, il déroba au mois de septembre une enveloppe contenant 27,000 francs qu'une apprentie devait apporter dans une banque. Il avait caché cette enveloppe dans l'atelier de son employeur où on la retrouva fort heureusement. Mais plainte fut déposée. Le tribunal l'a condamné à huit mois de prison avec sursis pendant 3 ans et au paiement des frais de la cause soit une somme de 800 francs.

B. opérateur de cinéma, originaire des Grisons, alcoolique invétéré, séparé de son épouse et de ses trois enfants, a tenté de se suicider après avoir dérobé plus de deux mille francs à une amie. Il est accusé d'avoir volé des montres à une personne qu'il aidait à déménager, d'avoir acheté sous un faux nom un vélomoteur et un réfrigérateur qui ont par la suite été payés par son amie. Il a d'autre part tenté d'empoisonner cette dernière en introduisant du mercure dans des cachets calmants. Son amie ayant remarqué quelque chose d'anormal dans la forme des pilules, les rapporta à la pharmacie où on découvrit le mercure. Comme le prévenu a commis toutes ses fautes durant le sursis dont il bénéficiait, le tribunal l'a condamné à 22 mois de pénitencier sans sursis et aux frais, soit 1600 francs.

Adieu, maman et grand-maman chérie, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Ducommun, à Boudry, et Mademoiselle Marielle Ducommun, à Neuchâtel; Monsieur et Madame André Ducommun et leurs enfants Joë, Luc, Jany et Lise, à Boudry; Monsieur et Madame Roland Jaquet-Ducommun et leurs fils Raymond et Daniel, à Boudry; Mademoiselle Marie Blaser, à Zurich; Madame Rösly Baillod, ses enfants et petits-enfants, à Gilly; Monsieur et Madame Rudi Blaser, à Zurich; Monsieur et Madame Walter Blaser, à Granges; Monsieur et Madame Ernest Blaser et leurs filles, à Thonay; Madame Rosine Jaquet-Ducommun, ses enfants et petits-enfants, à Boudry; à Colombier, à Bevaix et à Auvernier; Madame et Monsieur Frédéric Robert-Ducommun, leurs enfants et petits-enfants, à Couvet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame **veuve Emile DUCOMMUN**
née Anna BLASER

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 71me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Boudry, le 18 novembre 1964.
Christ est ma vie, et la mort m'est un gain. Phil. 1: 21.
L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 20 novembre, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h 30, au domicile mortuaire, route des Adozz, à Boudry, et culte au temple à 14 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Direction politique et journal: René Braithet
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Conseil général de Buttes a adopté la nouvelle loi fiscale

De notre correspondant: Le Conseil général de Buttes a tenu séance jeudi soir au collège primaire sous la présidence de M. René Lardelli (rad), président. Dix-sept membres étaient présents. Après avoir renvoyé au Conseil communal pour étude une proposition socialiste de porter de 50 à 100 fr. l'allocation de ménage, l'exécutif a été autorisé à modifier l'allocation de renchérissement versée aux employés communaux, ceci chaque fois et dès que l'accordera à son personnel l'Etat de Neuchâtel. Cette décision n'entraînera pas une dépense nouvelle pour l'instant, les allocations de renchérissement étant déjà fixées comme par le canton, soit 10% du salaire de base plus les hautes-paies.

Un droit de superficie, aux conditions usuelles, a été octroyé à M. Jean Loup, domicilié à Fleurier, lequel se propose de faire construire un chalet de week-end à la Butteranne, près de la Petite-Robellaz.

Nouvelle loi fiscale
Sur proposition du Conseil communal, approuvée par la commission financière, le nouveau régime fiscal suivant entrera en vigueur le 1er janvier 1965:

— **Personnes physiques:** impôt sur la fortune dû pour une année de taxation: 3 pour mille; impôt sur le revenu, déterminé d'après le système progressif par catégories selon le barème suivant: 3,0% sur des ressources de 100 fr. à 1000 francs; 3,66% sur des ressources de 1100 à 3000 francs; 4,2% sur des ressources de 3100 à 5000 francs; 5,0% sur des ressources de 5100 à 9000 francs; 6,0% sur des ressources de 9100 à 18,000 francs; 7,0% sur des ressources de 18,100 à 36,000 francs et plus.

— **Personnes morales:** l'imposition des personnes morales a été fixée à

Vignoble
A Cornaux, sur le chantier de la raffinerie Un ouvrier renversé par un wagon

Un ouvrier du chantier de la raffinerie «Shell» à Cressier, M. Salvatore Derosa, âgé de 30 ans, a été renversé par un wagon hier à 10 h 10. M. Derosa a été transporté à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police locale de Neuchâtel. Il souffre de fractures de côtes.

Val-de-Ruz
FONTAINEMELON
Assemblée extraordinaire de paroisse pour une vente de terrain

(c) Sous la présidence de M. Willy Eckhardt, président du Conseil d'Eglise, les paroissiens des Hauts-Geneveys, d'une part, et ceux de Fontainemelon d'autre part, réunis en assemblée de paroisse, ont accepté à l'unanimité de vendre à la commune de Fontainemelon une parcelle de terrain destinée à un élargissement de route. Il s'agit d'une bande de terrain située au nord de la chapelle du Bois-du-Pâquier, propriété depuis la fusion des églises des paroisses de Cernier et de Fontainemelon-les Hauts-Geneveys.

Montagnes
LA BRÉVINE
Derniers devoirs

(c) Mercredi, la population brévine rendait les derniers devoirs à M. André Montandon qui fut conseiller communal de 1942 à 1952 et ancien d'Eglise durant quarante-quatre ans. Tout le monde connaissait la haute silhouette de M. Montandon que l'on voyait rarement sortir sans son épouse.

Un gibier rare
(c) Lundi, un de nos chasseurs, M. Georges-Albert Huguenin, réussit un beau coup de fusil en abattant dans les forêts du Bois-du-Vaux, un sanglier de près de 40 kilos.

Imprimerie Centrale
4, rue Saint-Maurice, A NEUCHÂTEL
est l'entreprise spécialisée dans les travaux destinés à l'industrie et au commerce

Elle exécute avec goût, soin et rapidité les statuts et les rapports, les actions et les obligations, ainsi que tous les imprimés dont les bureaux ont besoin

Aux Verrières
Un charcutier grièvement blessé au cours de son travail

(c) Jeudi après-midi, M. Melchior Muller, âgé de 21 ans, ouvrier charcutier, a été victime d'un accident de travail. En déossant de la viande, il s'est planté un couteau dans la partie supérieure de la cuisse droite, se sectionnant ainsi l'artère péromale. Cette coupure a provoqué une forte hémorragie. Il a reçu les soins les plus urgents sur place et a été conduit ensuite à l'hôpital de Fleurier où il a été opéré. Il subira une longue incapacité de travail.

Aux Verrières Un charcutier grièvement blessé au cours de son travail

(c) Jeudi après-midi, M. Melchior Muller, âgé de 21 ans, ouvrier charcutier, a été victime d'un accident de travail. En déossant de la viande, il s'est planté un couteau dans la partie supérieure de la cuisse droite, se sectionnant ainsi l'artère péromale. Cette coupure a provoqué une forte hémorragie. Il a reçu les soins les plus urgents sur place et a été conduit ensuite à l'hôpital de Fleurier où il a été opéré. Il subira une longue incapacité de travail.

La Nouvelle société helvétique espère détendre l'atmosphère

Lors de l'assemblée annuelle du groupe local bâlois de la Nouvelle société helvétique, M. Théo Chopard, président central de la N.S.H. a parlé de «la contribution de la N.S.H. à la solution du problème jurassien». Après avoir rappelé les vains efforts faits jusqu'ici pour résoudre le problème et l'évolution de la situation depuis les incidents des Rangiers, l'orateur a proclamé qu'il fallait essayer d'apaiser les passions sur une autre voie. M. Chopard espère «démobiliser» l'atmosphère par l'application d'un plan de développement du Jura. Mais pour élaborer ce plan, il faudra que la N.S.H. crée une fondation à laquelle s'appartiendraient les quatre associations neutres du Jura.

PORRENTRUUY
Arrestation de deux cambrioleurs

(c) La police de Porrentruy a arrêté les auteurs d'un cambriolage commis au début de la semaine à «La Boutique de bébé». Il s'agit de deux jeunes gens habitant la ville, âgés de 17 et de 18 ans, qui ont avoué quatre autres forfaits: deux vols à Porrentruy, dans un grand magasin et dans un hôtel, deux autres à Delémont, chez un coiffeur et dans une boutique. Ils ont été déferés à l'avocat des mineurs.

RENAN
Le tireur inconnu identifié

(c) On se souvient que dans la nuit de dimanche à lundi, un inconnu avait tiré sept coups de fusil de l'extérieur dans un appartement situé au haut du village de Renan. Fort heureusement, il n'y eut pas d'accident de personne. Après plusieurs jours de recherches, la police cantonale a réussi à trouver le tuteur, une personne honorablement connue du village qui, en compagnie d'un parent, décida on ne sait pourquoi de tirer à l'aide d'un fusil à air comprimé dans l'appartement d'en face. Après avoir été interrogé, le tuteur a été remis en liberté.

Lacs
AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BIENNE

La débauche était quasi familiale

(c) Mercredi soir, à 20 h 30, le bataillon PA 8, commandé par le major Novéraz de Lausanne a défilé sur la place d'Armes. La cérémonie de la prise du drapeau s'est déroulée devant les autorités militaires et les troupes ont suivi l'avenue de la Gare où un nombreux public s'était rassemblé sur son passage.

YVERDON
Défilé militaire

(c) Hier vers 18 heures, un début d'incendie a éclaté à Bavois, petite localité proche d'Yverdon, dans un appartement où un calorifère à mazout avait pris feu. L'incendie aurait pris rapidement de l'extension sans l'intervention rapide et efficace des pompiers de la localité qui ont pu maîtriser le sinistre. Cependant les dégâts causés par le feu et l'eau sont assez importants et se montent à plusieurs milliers de francs. L'enquête établira les causes du sinistre.

Un calorifère à mazout provoque un incendie

(c) M. Antonio Massela, âgé de 26 ans, domicilié à Estavayer se trouvait hier sur un échafaudage lorsqu'il tomba d'une hauteur de plusieurs mètres. Souffrant de plusieurs contusions, le blessé fut transporté à l'hôpital d'Estavayer.

ESTAVAYER
Un ouvrier tombe d'un échafaudage

(c) M. Antonio Massela, âgé de 26 ans, domicilié à Estavayer se trouvait hier sur un échafaudage lorsqu'il tomba d'une hauteur de plusieurs mètres. Souffrant de plusieurs contusions, le blessé fut transporté à l'hôpital d'Estavayer.

Broye
AVENCHES
Avec les pêcheurs en rivière

(c) La section des pêcheurs en rivières de Mézières a tenu son assemblée d'automne sous la présidence de M. Pierre Mottaz. La section a décidé de réagir contre ceux qui prennent les rivières pour des dépotoirs. Les gardes-pêche de la section pour 1965 seront: MM. M. Racine, Georges Thonney, Marius Ledermann et Alfred Lagnaz.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

Le Comptoir de Moudon est ouvert
(c) Le Comptoir moudonnais, qui a ouvert ses portes jeudi, connaît un beau succès et les visiteurs sont particulièrement nombreux. Répartis dans l'ancien arsenal et à l'auberge de la Douane, les stands aménagés par les commerçants font une excellente impression. Cette année, une nouvelle halle a été créée et abrite surtout des machines agricoles.

L'hôpital des Cadolles modernisé désormais en pleine exploitation

Hier en fin d'après-midi, M. Philippe Mayor, conseiller communal et directeur des services sociaux, a reçu les représentants de la presse à l'hôpital des Cadolles et leur a fait visiter les nouveaux bâtiments et leur a présenté les nouvelles installations. Celles-ci sont actuellement en service, dans leur totalité, notamment le bloc opératoire et le service de radiologie. Il reste à procéder encore

à quelques travaux de réfection, à l'issue desquels l'autorité communale pourra inaugurer officiellement l'hôpital de la ville modernisé. L'essentiel est aujourd'hui que tous les projets de 1958-1960 ont été réalisés, et cela au plus grand bénéfice des malades. Nous reviendrons en détail sur cette visite et sur la nouvelle étape qu'aborde l'hôpital des Cadolles.

Bo.



Le nouveau bâtiment central de l'hôpital des Cadolles. Il relie le bâtiment sud au bâtiment nord et abrite notamment, de bas en haut, les cuisines, le hall de réception, le bloc opératoire et le service de radiologie.

(Avipress - J.-P. Baillod)

IVRESSE AU VOLANT

Avec la complicité des journalistes, la gendarmerie neuchâteloise «est descendue dans la rue»

La démonstration - faite dans le Val-de-Ruz - a mis en évidence toutes les garanties qui entourent l'établissement de l'alcoolémie sanguine

Le major Russbach, chef de la police neuchâteloise, a fait hier une bonne action... Et qui plus est, il l'a menée jusqu'au bout, ce qui n'étonnera que ceux qui ne le connaissent pas!

En fait, la conférence de presse qu'il a convoquée hier, était indirectement une réponse au Dr. Favre, de Lausanne, et à son ouvrage qui met plus ou moins en cause les méthodes de dosage employées actuellement pour déterminer le taux d'alcool dans le sang.

Nos lecteurs peuvent se reporter à la page 17 de ce journal, où nous étudions cette question, et où nous présentons également quelques réactions de ceux qui en ont pris connaissance.

Cette conférence de presse, qui se déroulait aux Geneveys-sur-Coffrane était présidée par le conseiller d'Etat Guinand, chef du département de police, tandis que M. Russbach avait à ses côtés le lieutenant Stoudmann, le Dr. Dubois, de la Chaux-de-Fonds, un spécialiste de cette question) et le Dr. Vuille, qui vient de mettre au point une méthode de dosage sur laquelle nous reviendrons plus bas.

Disons tout de suite, que, si cette démonstration nous a convaincu du sérieux et des soins apportés par la police à toutes les opérations concernant les cas

d'ivresse au volant, elle n'a toutefois pas entamé les opinions fondamentales que nous défendons par ailleurs. De toute manière, nous sommes d'autant plus à l'aise pour le dire que ce n'est pas sur le terrain théorique que M. Russbach a porté le débat, mais bien sur son aspect expérimental.

La recette est simple: vous prenez une dizaine de journalistes (espèce, dit-on, peu portée sur l'aqua simplex...), vous leur offrez un apéritif, suivi d'un excellent repas, largement arrosé, et ensuite vous testez ceux qui sont décidés à servir de cobayes. Recette simple, de bonne foi, qui montre d'emblée que la police a joué le jeu.

Elle l'a joué d'autant plus franchement, qu'immédiatement après le déjeuner, on déclenchait «l'accident». Un téléphone anonyme avertit le gendarme Torche, des Geneveys-sur-Coffrane, qu'une grave collision venait de se produire à la hauteur du carrefour de l'hôtel de commune et que l'un des conducteurs impliqués paraissait pris de boisson. Bien que le gendarme fut parti en patrouille dès avant 8 heures du matin, l'appel de 14 heures 01 ne le prit guère au dépourvu, s'il le priva de son repas... A 14 heures 05, il était sur les lieux, muni des fameux sachets dans l'un desquels on ferait souffler le conducteur soupçonné. Apparaissant à l'alerte, Cernier, afin que la jeep du poste vienne à son tour avertir la brigade de la circulation à Neuchâtel pour faire venir le plus rapidement possible la voiture porteuse de tout le matériel, l'accident supposé nécessitant un détournement de la circulation dans le village. Tout se déroula selon l'ordre prévu si ce n'est qu'à 14 h 30, le véhicule de Cernier arrivait; à 14 h 40, c'était au tour de celui transportant le «Breathalyzer» (mis à chauffer d'ailleurs durant le trajet) et un peu plus tard, la grosse voiture de la brigade débouchait sur la place du village.

Des volontaires

Les volontaires avaient bien entendu soufflé dans le «Breathalyzer» (un seul d'entre eux ayant été l'arrivé du gendarme local confié son haleine au sachet; on obture ensuite ce sachet de plastique hermétiquement, et une fois le «Breathalyzer» en place on fait passer cette haleine en conserve dans l'appareil. Il faut d'ailleurs noter que le résultat donné par le sachet n'est pas déterminant même au cas où il dépasserait la limite (1 gramme pour mille légal).

Chaque participant avait également reçu un bistrorol sur lequel il inscrivait au fur et à mesure les boissons ingérées, et il avait été demandé que l'on ne se retienne, ni que l'on se force, c'est-à-dire que l'on boive comme on en a l'habitude.

Un certain étonnement

Disons tout de suite que les résultats du «Breathalyzer» ont étonné la majorité des participants: en effet, si dans un ou deux cas il pouvait sembler, en se fondant sur la simple observation, que certains n'étaient peut-être pas en état de conduire, l'aiguille de l'appareil fut nettement plus modeste; pratiquement elle n'atteignit jamais le «1» fatidique... D'entrée le major Russbach avait déclara-

ré qu'il voulait dissiper une opinion, maintenant très répandue dans le public, qui voudrait que l'on ne puisse pratiquement plus faire un bon repas, sans se priver d'alcool, et ne pas tomber en même temps sous le coup de la loi.

On nous pardonnera de prendre un cas personnel, mais il peut rendre service. Pour notre part nous avons bu: un apéritif, deux verres de vin blanc, quatre verres de vin rouge, un marc, et la moitié d'une bouteille de bière «spéciale», cette quantité étant répartie sur quatre heures environ.

L'aiguille se fixa sur 0,8, alors que nous pensions qu'elle les dépasserait nettement.

Trois méthodes

Ces «estimations» données, car répétons-le le «Breathalyzer» n'est pas une preuve, et le chef d'ivresse au volant est automatiquement abandonné dans la réalité au-dessous de 1 gramme, on poursuivait l'expérience. Ce fut d'abord la prise de sang classique: ce n'est évidemment pas une méthode agréable, de plus les tubes scellés, et dans lesquelles le vide a été fait, paraissent un peu défectueux, en ce sens qu'il est très malaisé de faire monter le sang à l'intérieur. Il fallut même une fois avoir recours à la seringue; cette ponction se pratique dans les deux cas dans une veine du pli du coude.

On passa ensuite à la seconde, et toute nouvelle méthode, puisque officiellement elle n'a pas encore été pratiquée. Mise au point par un chimiste, le Dr Vuille, elle est infiniment plus rapide (le résultat est connu en une heure et quart). Mais son avantage réside dans le fait qu'elle peut être pratiquée sans formation spéciale: une simple scarification à l'extrémité d'un doigt, l'introduction de quelques millimètres-cubes de sang dans un petit tube et le tour est joué.

Cette méthode, dans le détail chimique et scientifique de laquelle nous n'entrerons pas, est dite enzymatique car elle utilise pour accélérer la réaction d'oxydo-réduction un catalyseur enzymatique. Par rapport à la réaction classique de l'ancienne méthode, fondée elle aussi sur le pouvoir réducteur de l'alcool, elle est non seulement plus rapide mais surtout plus précise, puisque le Dr Vuille assure que la marge d'erreur ne dépasse pas 2%, alors que l'analyse normale connaît

parfois des variations de dosage pouvant atteindre 30%.

C'est évidemment une garantie pour le conducteur qui s'y soumet. Ceci fait, le Dr Dubois fit passer un examen clinique aux participants, et qui avait trait aux phénomènes d'équilibre, de coordination, d'orientation, etc.

Bien renseignés...

Ajoutons encore un détail, qui montre bien que la police tient à mettre à disposition des tribunaux tous les éléments d'appréciation possibles: à chaque cas d'ivresse au volant est joint un dossier de «renseignements généraux» concernant le prévenu. Ce dossier, généralement assez long, est établi au terme d'une enquête fouillée sur la personne, le comportement, la moralité, les antécédents du conducteur. Si l'on peut déplorer, d'un côté cette intrusion dans la vie privée des citoyens, il faut reconnaître qu'une telle pratique permet de séparer le «bon grain de l'ivraie».

D'une certaine manière d'ailleurs, il rejoint nos conclusions (voir page 17) au sujet du sens de la responsabilité, aussi bien dans la conduite d'un véhicule que dans la conduite tout court.

En conclusion, nous pouvons dire que la journée-démonstration de la police neuchâteloise a été positive. Si la perfection n'existe pas, du moins la rapidité d'intervention, toujours sujette à des impondérables, l'efficacité de son action, et la compétence généralement bonne de ses hommes, sont un facteur de sécurité et de confiance pour le public.

Quant au dosage proprement dit de l'alcool sanguin, aussi bien à l'échelon du prélèvement, qu'à celui de l'analyse en laboratoire il est fait avec une conscience totale et des contrôles rigoureux. Toutefois, dans l'état actuel de nos connaissances, il est à souhaiter que la méthode du Dr Vuille, utilisée actuellement à titre expérimental devienne celle officiellement admise, car dans ce domaine on ne saurait jamais être trop précis.

G. M. SCHNYDER.

Un pêcheur de Portalban blessé au milieu du lac

Sa barque avait été coupée en deux par une péniche

Plusieurs chalets cambriolés à Corcelles-Cormondrèche

Hier, vers 15 h 15, alors qu'il regardait son chalet situé sur les hauteurs de Corcelles-Cormondrèche, un pharmacien, M. Leuba, s'est trouvé en présence d'un individu qui ne devait pas avoir la conscience tranquille puisqu'il prit aussitôt la fuite et se dirigea vers Serrone. La police de sûreté a immédiatement ouvert une enquête et un chien-policier, amené sur les lieux, a suivi des pistes. Au cours de leur enquête, les policiers ont découvert que d'autres chalets avaient été cambriolés, certains situés sur Corcelles et d'autres sur Serrone.

De nos correspondants:

Un grave accident qui a failli tourner au drame s'est produit hier après-midi au milieu du lac de Neuchâtel, au large du lieu dit «La Motte», près de Portalban. Un pêcheur professionnel de cette localité, M. Gaston Grandjean, 50 ans, se trouvait sur son bateau et était occupé à lever ses filets. Soudain, venant du lac de Bièvre par le canal de la Thielle, arriva une péniche qui gagnait Yvonand pour y faire son plein de sable. Voyant que les deux pilotes de la péniche semblaient ne l'avoir pas aperçu, M. Grandjean cria pour les pré-

venir. Ses appels restant vains, le pêcheur tenta de s'éloigner au plus vite mais ne put mettre en marche le moteur de son embarcation.

Il était trop tard. La lourde péniche défonça littéralement la barque du pêcheur et M. Grandjean, blessé, fut précipité à l'eau. La barque étant pratiquement coupée en deux, M. Grandjean put heureusement être secouru par les pilotes de la péniche et par d'autres pêcheurs qui se trouvaient à proximité. Ramené à terre par la barque d'un de ses collègues, M. Prosper Delley M. Grandjean fut immédiatement transporté à l'hôpital d'Estavayer par une ambulance payernoise. Il souffre de fractures des côtes et de l'omoplate et de dents cassées.

D'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que les pilotes de la péniche auraient aperçu M. Grandjean alors que son embarcation se trouvait à environ 500 mètres en avant. C'est alors que le pêcheur avait crié. Mais en vain.

Nouveaux diplômés de l'Université de Neuchâtel

A la suite de la session d'examen d'octobre 1964 à l'Université de Neuchâtel, les diplômés suivants ont été délivrés:

Faculté des lettres: Licence ès lettres à MM. Jean-Claude Meier (Tägerig); Bernard Py (Travers); Claude Savary (Fleurier), mention honorable; Mlle Verena Semt (Pesieux), mention honorable; MM. Jean Staehli (Luthern); Pierre Kernin (la Chaux-de-Fonds). Certificat d'études supérieures de psychologie et sciences pédagogiques à Mme Agnès Guenet (le Cerneux-Péquignot). Certificat d'études supérieures de langue et littérature alle-

mandes à Mlle Marie-Antoinette Geyer (Cottens), mention très honorable; Mme Loyse Hunziker-Renaud (Neuchâtel); Mme Verena Vogt (Allschwil), mention honorable.

Faculté des sciences: Licence ès sciences, orientation mathématiques, à Mlle Louise de Pourtales (Neuchâtel), mention honorable; M. Alain Robert (les Ponts-de-Martel), mention très honorable. Licence ès sciences, orientation physique théorique, à M. Alain Robert (les Ponts-de-Martel), mention très honorable. Licence ès sciences, orientation physique générale, à M. Roland Heubi (Treiten), mention honorable. Licence ès sciences, orientation géologie, à M. Claude Froidevaux (le Noirmont). Licence ès sciences, orientation biologie, à M. François Nussbaumer (Neuchâtel). Diplôme d'ingénieur-chimiste à M. Kamel Boustany (Syrle), mention honorable. Diplôme de physicien à MM. Denis Clere (Fleurier); José Piffaretti (Neuchâtel), mention honorable; René Viennet (le Locle), mention honorable.

Faculté de droit et des sciences économiques: Licence en droit à MM. Jean-François de Chambrier (Bevaix); Roland Ruedin (Cressier), mention très honorable; Guido Spichty (Bâle-Ville); Maxime Zurlinden (Neuchâtel).

Section des sciences économiques, politiques et sociales: Doctorat ès sciences économiques à M. Ulrich von Fellenberg (Muri), pour sa thèse: «Les chambres de commerce suisses à l'étranger et les services qu'elles rendent aux entreprises suisses d'exportations.» Doctorat ès sciences économiques à M. Ulrich Erler (Allemagne), pour sa thèse: «La direction de l'entreprise en droit allemand.» Doctorat ès sciences commerciales et économiques à M. Henri de Seidlitz (Bâle-Ville), pour sa thèse: «L'inflation en Suisse de 1950 à 1963 et ses relations avec le crédit.» Doctorat ès sciences économiques à M. Peter Probst (Langnau), pour sa thèse: «Enquête sur les problèmes relatifs au contrôle de la production laitière en Suisse.» Licence ès sciences économiques (option: économie politique) à MM. Claude Augsburger (la Chaux-de-Fonds); Serge Delémont (les Bois); Pierre Desatelles (Femin-Vilars-Saules); Pierre Dubois (le Locle); Gabriel Fréard (Muriaux); Jean-Jacques Gobat (Moutier); Freddy Hofer (Biglen); Jean-François Urfer (Bönigen), mention honorable. Licence ès sciences sociales à M. Jean-Jacques Gobat (Moutier). Licence ès sciences politiques à M. Serge Delémont (les Bois).

Faculté de théologie: Licence en théologie à MM. Claude Fuchs (Lauterbrunnen), mention honorable; Jean-Louis Jacot (le Locle), mention honorable.

LA VIE POLITIQUE

La position du parti socialiste neuchâtelois avant le scrutin fédéral du 6 décembre

Le comité cantonal du parti socialiste neuchâtelois, réuni mercredi à la Chaux-de-Fonds, considérant que le contrôle des loyers doit être maintenu tant que dure la pénurie de logements, a décidé à l'unanimité de recommander aux électeurs de voter «non» lors du scrutin fédéral du 6 décembre. Il a décidé en outre de solliciter une entrevue du comité directeur du parti socialiste suisse pour lui demander d'adopter une politique de logement constructive.

Le Comptoir de Payerne a ouvert ses portes

(c) Pour la seizième fois cette année, en novembre, les commerçants de Payerne se sont groupés dans les locaux de la CAB afin de montrer à la population de la région toutes les possibilités du commerce local. Le Comptoir payernois a été inauguré, jeudi après-midi, en présence des représentants des autorités. L'exposition de 1964 n'est pas inférieure à ses devancières et de nombreux stands, aménagés avec goût, attireront l'attention des nombreux visiteurs sur toutes les marchandises et les objets que l'on peut trouver dans la capitale de la Broye.

Grand buveur devant l'Eternel

Un seigneur de Neuchâtel a-t-il «exporté» en France la recette d'un breuvage miraculeux?

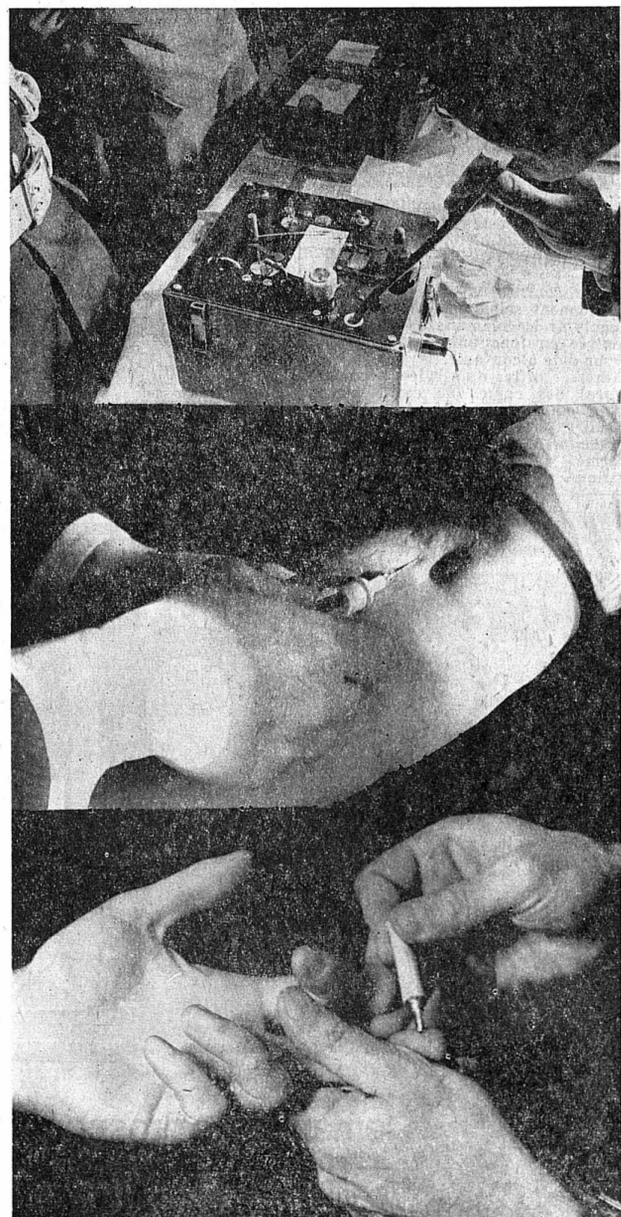
De notre correspondant:

Dans la bourgade de Champlitte (Haute-Saône), la confrérie de Saint-Vincent, gardienne des traditions vineuses, s'apprête à ressusciter un breuvage capiteux baptisé «triboulet» et qui était la boisson de dessert du seigneur du lieu à la fin du XVIe siècle. Les confrères ont retrouvé la recette dans les chroniques du château; elle est désormais leur secret. Ils feront boire du «triboulet» à leurs invités de la prochaine Saint-Vincent, mais n'attendez pas d'eux, ni de leur grand maître, M. Albert Demard, qu'il vous révèle la nature des épices mêlées au blanc de Champlitte, ni les proportions qu'il a fallu du reste retrouver en con-

vertissant les onces et les quarterons en unité du système métrique...

Mais on vous apprendra que le «triboulet» était la liqueur favorite de Jean de Fribourg et de Neuchâtel, le fils de Conrad de Fribourg qui régna sur le comté de Champlitte. Il y a un demi-millénaire. C'était un connaisseur. Les annales racontent qu'il avait introduit dans la région comme unité de contenance «le pot de Neuchâtel» (plus d'un litre!) et qu'il buvait chaque jour 7 à 8 pots de clair de Champlitte...

Il n'est pas impossible qu'il ait amené avec lui des riivages du lac de Neuchâtel la recette aujourd'hui retrouvée et remise à l'honneur...



L'haleine suspecte est insufflée dans le «Breathalyzer». L'ampoule sous vide terminée par une aiguille que l'on introduit dans la veine. Théoriquement le sang monte de lui-même dans l'ampoule, par un phénomène de physique simple. Dans la méthode Vuille, avant la légère piqûre de l'extrémité du doigt, on met une touche de ponction spéciale qui facilitera l'écoulement sanguin. (Avipress - J.-P. Baillod)

Un hôte de marque dans le Val-de-Ruz



M. El Wakil, représentant de la Ligue des Etats arabes auprès de l'ONU, a déjeuné hier aux Geneveys-sur-Coffrane, au cours d'une visite de plusieurs fabriques de la région. M. El Wakil, qui est un des plus connus des poètes arabes, est également le créateur d'un Centre culturel arabe à Genève, qui donne, entre autres, des cours gratuits de langue arabe. M. El Wakil souhaite d'ailleurs étendre son activité au canton de Neuchâtel.

(Photo Avipress - J.-P. Baillod)

FAV

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. Le samedi de 8 heures à 11 h 30. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité

annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur totale est fixée à 30 millimètres.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
La veille avant 10 heures
Pour le lundi : le vendredi avant 10 heures

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus

Tarif des abonnements

SUISSE :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
44.-	22.80	11.50	4.50
ETRANGER :			
65.-	35.-	18.-	6.50

Tarif de la publicité
ANNONCES : 26 c. le mm. min. 25 mm - Petites annonces locales 21 c. mm. Fr. 2.-. Avis tardifs Fr. 1.-. Réclames Fr. 1.-. Naissances, mortuaires 50 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A. « ASSA »
agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



Commune de Colombier

Mise au concours

La commune de Colombier met au concours un poste

d'employée d'administration

connaissant la sténodactylographie. Traitement selon échelle des traitements de la commune de Colombier. Entrée en fonction au plus tôt, ou pour date à convenir. Adresser offres de service, accompagnées des copies de certificats et d'un curriculum vitae, jusqu'au samedi 21 novembre 1964, au Conseil communal de Colombier, sous pli fermé, avec suscription : « Postulation » Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre à Fribourg

terrain industriel

Raccordement à la voie CFF. Possibilité de construire grand immeuble de 35,000 mètres cubes avec sous-sols, rez et 5 étages. Tout sur place. Ecrire à Gérances Foncières S. A., Pérolles 30, Fribourg.

A vendre à proximité de Neuchâtel

PETIT LOCATIF

Nécessaire pour traiter : 50,000 fr. Georges Boss, Transactions Immobilières, Neuchâtel 6.



Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateur
Louis Pérona

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

Offre à vendre

LA TÈNE

Chalet de plage meublé

5 lits, cuisson électrique, eau courante, sur terrain concessionné d'environ 80 m², ACCÈS DIRECT AU LAC

CHAUMONT

Joli chalet meublé

4-5 pièces, cuisine, douche, construction plaisante en bois et maçonnerie, jardin ombragé, vue à quelques minutes du funiculaire

Terrain

en nature de prés et bois, au Grand-Chaumont, parcelles à déterminer

ROCHEFORT

Terrain

12,000 m², en nature de prés, entouré de forêt, accès direct depuis la route cantonale. Se prêterait à l'aménagement d'un terrain de sport.

A vendre, à 20 minutes en auto de Neuchâtel, altitude 900 mètres,

DOMAINE ATTENANT DE 145,700 m² OU 50 POSES DE 2,700 m² PRIX : Fr. 157,500.-

Ferme en bon état. Excellent terrain. Eau communale en suffisance. Pour traiter : Fr. 75,000.-.

Agence immobilière
Claude Butty,
1470 Estavayer-le-Lac,
tél. (037) 6 32 19.

A VENDRE, dans village du Vignoble neuchâtelois, centre militaire,

HÔTEL-RESTAURANT

d'ancienne renommée; grandes possibilités de développement. Pour tous renseignements, s'adresser par écrit à l'étude de Me Claude GENTIL, avocat-notaire, rue de l'Hôpital 19, Neuchâtel.

YVONAND

A vendre, sur terrain communal avec droit de superficie, long bail, près du lac, magnifique

CHALET

meublé, comprenant : chambre de séjour, 2 chambres à coucher, cuisine, petite salle de bains, Terrasse couverte. Entièrement isolé. Habitable toute l'année. Libre tout de suite. Prix : 63,000 fr. Pour visiter, téléphoner au No (024) 5 12 53, Louis Perrin, fabricant. Curieux s'abstenir.

A LOUER

A louer à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel) pour le 15 décembre 1964 ou date à convenir

APPARTEMENTS

de 1, 2, 3 et 4 chambres, tout confort; vue imprenable.

Loyer mensuel, à partir de Fr. 250.- pour les app. de 1 pièce Fr. 270.- pour les app. de 2 pièces Fr. 325.- pour les app. de 3 pièces Fr. 425.- pour les app. de 4 pièces plus prestations de chauffage et d'eau chaude.

CONCIERGE

est cherché pour ledit immeuble. Fiduciaire Leuba & Schwarz Faubourg de l'Hôpital 13 - Neuchâtel Tél. 5 76 71

On offre à louer, à proximité du centre, à Neuchâtel,

200 à 250 m² à l'usage de magasin ou bureaux

Ecrire sous chiffres P 50,282 N à Publicitas, Neuchâtel.

MONSIEUR

seul. Agé, distingué, partagerait son appartement tout confort, avec dame ou demoiselle aisée, honnête et ordonnée. Se prêterait à l'aménagement d'un terrain de sport.

VIGNE

A louer à l'ouest de la ville, pour le 24 novembre ou date à convenir, appartement de 3 pièces, tout confort. Loyer mensuel 315 fr. plus charges. Téléphoner au 5 76 72 pendant les heures de bureau.

A louer appartement meublé

de 3 pièces, avec cuisine et salle de bains. Adresser offres écrites à HR 3989 au bureau du journal.

Garages

à louer à Hauterive. Tél. 7 51 93.

Verbier

A louer chalet très bien situé, 7 lits, tout confort. Libre du 7 au 31 janvier et du 14 février à fin mars. Ecrire sous chiffres KW 4027 au bureau du journal.

A louer, à personne sérieuse

STUDIO MEUBLÉ chauffage général, bains, téléphone, radio, eau chaude sans linge; lumière comprise, 250 fr. par mois, paiement d'avance de 2 mois. Ecrire sous chiffres LX 4028 au bureau du journal.

CHAMBRES

A louer pour le 1er décembre, entre Saint-Blaise et Marin, chambre indépendante à 2 lits, chauffée, part à la salle de bains. Tél. 7 56 85.

A louer au centre, à personne sérieuse, belle chambre, part à la salle de bains. Prix 120 fr., y compris le chauffage. Faire offres écrites à DO 4020 au bureau du journal.

Chambre indépendante à louer pour le 1er décembre ou à convenir. Cassardes 14, 2me à droite.

A louer tout de suite une chambre à 2 lits, quartier ouest de Neuchâtel. Téléphoner au 8 24 15.

DEMANDES À LOUER

Home d'enfants de la ville de Bâle, à Chaumont,

cherche à louer

pour instituteur avec famille,

APPARTEMENT OU CHALET

de 3 à 5 pièces, avec tout confort, à Chaumont. — Faire offres au Home bâlois, Chaumont.

Je cherche à louer pour quelques mois, petite

MAISON ou CHALET

meublés, avec téléphone. Téléphoner au (038) 7 59 52 ou écrire sous chiffres PF 18727 à Publicitas, Neuchâtel.

Appartement

de 2 1/2 à 3 pièces, tout confort, est cherché pour le 24 mars 1965, par couple tranquille et soigneux, région Auvernier, Corcelles, Colombier. Faire offres écrites sous chiffres CK 3977 au bureau du journal.

Je cherche chambre ou appartement

meublés de 2 pièces avec confort. S'adresser à Paolo D'Urso P. A. Box 456, Chicago Bridge, 2001 Neuchâtel.

Je cherche, si possible près du centre, garage pour une voiture. Tél. 5 90 35, heures de bureau.

Fr. 150.-

de récompense à qui me procurera un appartement de 3 pièces, modeste, région Neuchâtel - le Landeron.

A louer, à demoi-

selle, chambre

tout confort dans villa, situation tranquille. Tél. 5 46 84 ou 5 38 84, heures de bureau.

PENSIONS

Jeune homme, Suisse de préférence, trouverait chambre et pension soignée pour début janvier (étudiant). Adresser offres écrites à GS 4023 au bureau du journal.

PENSION

simple et abondante, ouverte le dimanche, pension complète 7,50, dîner seul 4.- café, dessert compris, Perret, rue Fleury 6.

Erismann-Schinz S.A. ETS. MONOREX

Manufacture de dispositifs amortisseurs de chocs, châteaux combinés, rouetterie et fournitures pour l'horlogerie et l'appareillage

2520 La Neuveville

Par suite de démission honorable des titulaires, le poste de

CONCIERGERIE

est mis au concours. Ce poste de confiance ne pourra être attribué qu'à un couple possédant toutes les qualités exigées par la fonction et présentant des garanties de moralité suffisantes.

Un appartement de trois pièces dans l'usine est compris dans les prestations de service.

Prière d'adresser les offres par écrit à la direction de notre entreprise.

Confiserie de la place demande une

vendeuse

pour entrée à convenir. Libre tous les dimanches. Adresser les offres, avec photo et copies de certificats, à la confiserie Wodey-Suchard, Neuchâtel.

Ménage sans enfants, à Corcelles cherche

femme de ménage

pour les jours de semaine, 9 à 15 heures. Travail facile, bons gages. Tél. 8 25 79 et 7 62 88.

MIGROS

cherche pour ses succursales de Neuchâtel

VENDEUSES

possédant, si possible, expérience de la vente. Débutantes seraient formées par nos soins.

Places stables, possibilités de gain intéressantes, caisse de pension et avantages sociaux. Horaire de travail régulier (semaine de cinq jours).

Adresser offres à la Société Coopérative Migros Neuchâtel, Case postale 228, 2002 Neuchâtel, ou demander formules d'inscription par tél. 7 41 41.

Bureau à Vaduz (principauté de Liechtenstein) cherche pour son service de comptabilité et pour seconder le chef

jeune employé de commerce

possédant bonne formation commerciale, habitué à un travail précis et sachant l'anglais et le français.

Nous offrons un travail intéressant et varié, possibilité d'avancement, ambiance agréable. Entrée à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, prétentions de salaire, etc., sous chiffres U. 70033 G., à Publicitas, 9001 Saint-Gall.

(Lire la suite des annonces classées en 15^{me} page)

Loewe-Opta

La qualité détermine le choix!

ATLANTA 5 normes Fr. 1465.- est un exemple tiré du programme Loewe-Opta

Loewe-Opta s'est placé dès le début à l'avant-garde de tous les progrès réalisés en télévision. Les téléviseurs Loewe-Opta sont le fruit de cette expérience fondamentale et du travail de précision réalisé en électronique. Leur construction simple et claire est toute orientée vers l'essentiel - sécurité de fonctionnement et perfection de l'image.

DEWALD SA 8038 Zurich Seestrasse 561 Tél.051/451300

Demandez le prospectus détaillé chez votre concessionnaire

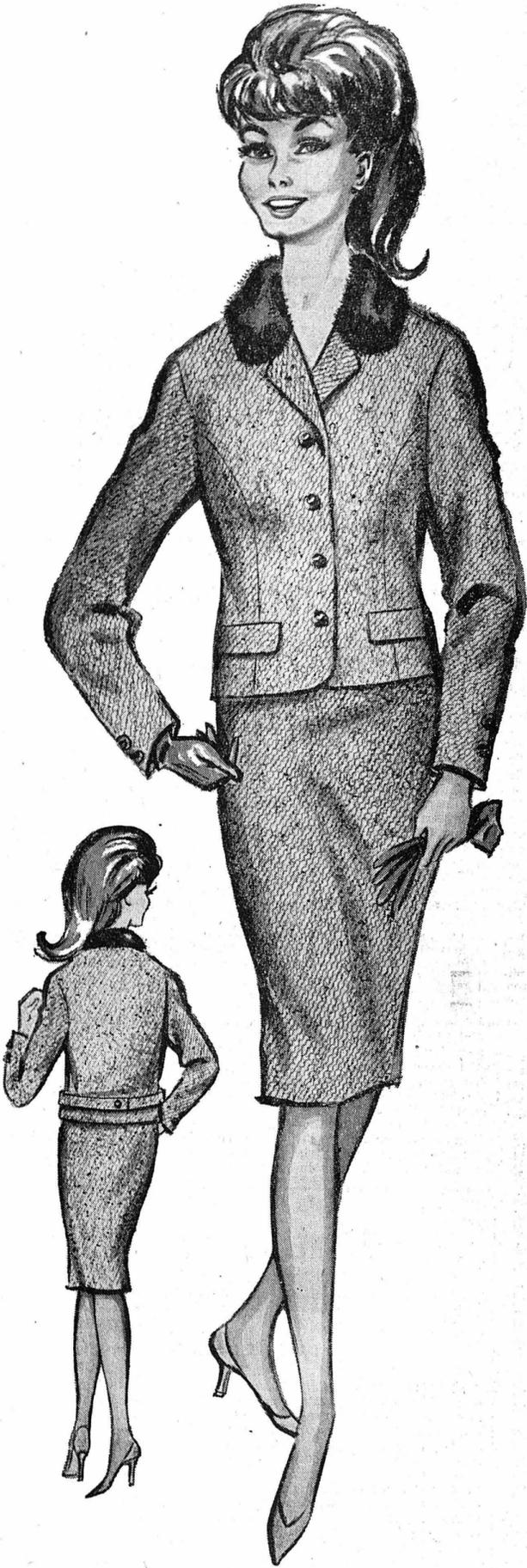
Service pour la Suisse romande
DEWALD SA 1000 Lausanne 4 Av. J.J.Mercier Tél.021/238886

Livrable tout de suite - Pose d'antennes tout genre - Conditions de vente très avantageuses - Location, crédit social intéressant

JEANNERET & C° Seyon 28-30 - Tél. 5 45 24, concessionnaire des PTT

Membre de l'U.S.R.T.

Un événement à notre
«GIRL-CENTER»



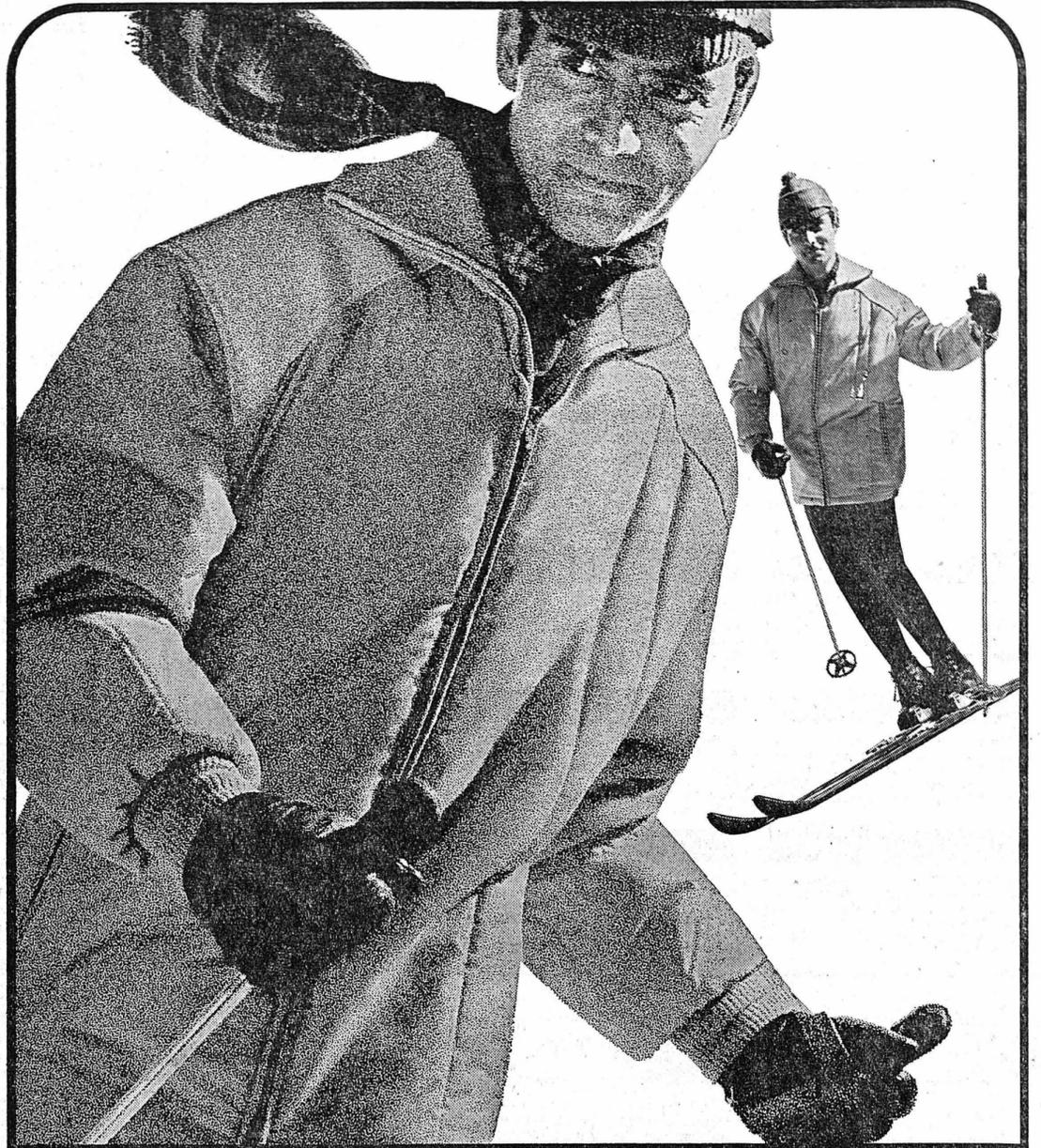
Ce ravissant **COSTUME-TAILLEUR**, coupé dans un tweed pure laine gris. Sa veste avec 4 boutons, dos martingale agrémenté d'un col de fourrure véritable.

Tailles 34 à 40

Son prix **98.-** seulement

EN EXCLUSIVITÉ
 naturellement

AU LOUVRE
 La Nouveauté SA.
 Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL



PZB-5th

Interrogez les skieurs émérites: tous savent qu'un anorak doit non seulement être à la mode, mais surtout protéger efficacement contre le froid et le vent. Demandez-leur aussi où ils achètent leur anorak et leur pantalon fuseau? Chez PKZ bien sûr! Anorak en nylon Fr.88.-, pantalon fuseau élastique Fr.78.-

PKZ n'a pas augmenté ses prix

PKZ

PKZ Neuchâtel, Rue du Seyon 2

Nos magasins seront ouverts les lundis après-midi 7 et 28 décembre dès 13 h 30, et les lundis 14 et 21 décembre toute la journée dès 8 heures



Celui qui peut s'offrir la meilleure qualité choisit

LE SKI A-15

JET godille Fr. 449.- JET géant Fr. 485.-

SKIS TOSALLI

COLOMBIER Tél. 6 33 12

Chaussures - Anoraks - Gants

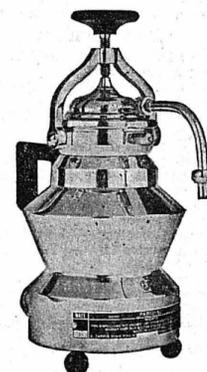
Etes-vous assez

fortuné pour vous offrir du trop bon marché? En matière de meuble, il est inutile de chercher la qualité dans les « articles de bataille ». SKRABAL vous offre un vaste choix et une qualité irréprochable.

PESEUX (NE), Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
 NEUCHÂTEL, fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

J. Skrabal
 MEUBLES

DÉMONSTRATION
 de la machine à café sous pression



Zappia-Paradiso

Préparez-vous un café merveilleusement aromatique avec la cafetière **expresso-Paradiso**.

Ce breuvage exquis sera prêt en 90 secondes.

Dégustations gratuites dans notre magasin les 19, 20, 21 novembre
 Modèle 6 tasses: 125 francs

Elexa SA

SEYON 10

NEUCHÂTEL

Tél. 5 45 21

HOROSCOPE

VENDREDI 20 NOVEMBRE 1964

Mauvaise influence. Il sera indispensable de se montrer prudent. Naissances: Les enfants de ce jour auront un caractère et une destinée très difficiles.

BÉLIER

Santé: Assez bonne vitalité, mais quelques névralgies. **Amour:** Vous risquez d'être mal compris. **Affaires:** Négligez tout pour mener vos activités professionnelles à bien.

BALANCE

Santé: Quelques maux de reins sont possibles; rien de grave. **Amour:** Vous avez tout ce qu'il faut pour filer le parfait amour. **Affaires:** Vos chances de succès sont grandes.

TAUREAU

Santé: Vous serez sujet aux maux de gorge. **Amour:** Votre manque de compréhension pourra choquer l'être aimé. **Affaires:** Mettez un peu d'eau dans votre vin.

SCORPION

Santé: Ne surmenez pas votre cœur. **Amour:** Sachez céder tant soit peu à l'être aimé. **Affaires:** Ne cherchez point à ergoter sur des détails.

GÉMEAUX

Santé: Les nerfs et les bronches sont à surveiller. **Amour:** Il y aura discussion mais sans animosité. **Affaires:** La journée vous accorde une chance de marquer des points.

SAGITTAIRE

Santé: Assez bonne condition, en dépit d'une légère tendance à la nervosité. **Amour:** L'entente semble meilleure avec l'être aimé. **Affaires:** La journée serait propice pour repartir sur de nouvelles bases d'action.

CANCER

Santé: Assez bon état, ne mangez pas trop. **Amour:** Vie tranquille et même un peu casanière et pot-au-feu. **Affaires:** Vous aurez un peu trop tendance à rester indolent.

CAPRICORNE

Santé: Ne vous enlisez point dans l'inactivité physique. **Amour:** Allez au fond des choses et voyez les sentiments en toute sincérité. **Affaires:** Sachez limiter vos ambitions à des résultats modestes.

LION

Santé: Un peu de marche et de grand air semblent indiqués. **Amour:** Adoucissez un peu vos procédés et vous en tirez profit. **Affaires:** N'hésitez pas à faire preuve de largeur de vues.

VERSEAU

Santé: Stimulez un peu la circulation sanguine. **Amour:** La réflexion peut vous aider à mieux comprendre la situation sentimentale. **Affaires:** Ne vous dissimulez point les difficultés présentes.

VIERGE

Santé: Evitez toute intoxication intestinale. **Amour:** Ne cherchez pas à tout brusquer; laissez mûrir la situation. **Affaires:** Des entreprises énergiquement conduites ont des chances sérieuses de réussir.

POISSONS

Santé: Un peu de fragilité intestinale; suivez un régime. **Amour:** Trop de vivacité de votre part peut causer un mal difficile à réparer. **Affaires:** S'il y a désaccord entre vous et vos collaborateurs, ne creusez pas le fossé.

O TV RADIO TV R

Vendredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, bonjour à tous. 7.15, Informations. 7.20, propos du matin. 8 h, le bulletin routier. 8.25, miroir-première. 8.30, le monde chez vous. 9.15, émission radioscolaire. 9.45, avec Fauré et Ravel. 10.15, reprise de l'émission radioscolaire. 10.45, les nouveautés du disque. 11 h, le Bamberger Klavierquartett, Gabriel Banat, violon, Doris Rosstaud, clarinète. 11.30, sur trois ondes, musique légère et chansons. 12 h, au carillon de midi avec le mémento sportif et miroir-flash. 12.45, Informations. 12.55, La Dame de Monsoreau. 13.05, la ronde des menus plats. 13.35, solistes romands. 13.55, miroir-flash. 14 h, Suite des Indes galantes, J.-Ph. Rameau. 14.15, reprise de l'émission radioscolaire. 14.45, les grands festivals de musique de chambre. 15.15, musique hongroise.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous des isolés. Joseph Balsamo. 16.25, l'éventail. 17.30, miroir-flash. 17.35, les éléments de la musique vivante. 18.05, aspects du jazz. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, la Suisse au micro. 19.15, Informations. 19.25, le miroir du monde avec la situation internationale. 19.50, enfantines. 20 h, L'assomoir, d'Emile Zola, adaptation Gérard Valbert. 20.30, spécial 20. 21 h, Nocturne, pièce de Marcel Rosset. 21.35, La Ménesrandie. 21.55, Romandie, terre de poésie. 22.30, Informations. 22.35, actualités du jazz. 23.15, hymne national.

Second programme

19 h, il y a de la musique dans l'air. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, La Dame de Monsoreau. 20.25, l'homme et la femme dans la morale calviniste. 20.55, Intermède musical. 21 h, reportage sportif. 22.30, entre deux tapis verts. 22.50, musique symphonique contemporaine. 23.15, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, Informations. 6.20, mélodies populaires. 6.50, propos sur votre chemin. 7 h,

Informations. 7.05, musique légère. 7.30, émission pour les automobilistes. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, Eddie Calvert à la trompette. 12.10, communiqués touristiques. 12.20, nos compliments. 12.30, Informations. 12.40, l'orchestre de la radio. 13.30, divertissement musical. 14 h, émission féminine. 14.30, émission radioscolaire. 15 h, pages de Haydn. 15.20, Adam et Eve, fantaisie.

16 h, Informations. 16.05, conseils du médecin. 16.15, disques demandés pour les maîtres. 17 h, orchestre de chambre de Zurich. 17.30, pour les enfants. 18 h, chansons. 18.20, une mélodie et ses variantes. 18.40, actualités. 19 h, chronique mondiale. 19.20, communiqués, écho des six jours cyclistes de Zurich. 19.30, Informations, écho du temps. 20 h, le Traumchester. 20.15, trente ans de cabaret suisse. 21.15, la scène du jazz. 21.55, mélodies de G. Kreisler. 22.15, Informations. 22.20, en souvenir de J.-F. Kennedy.

TÉLÉVISION ROMANDE

19.30, Mes Trois Fils. 20 h, téléjournal. 20.15, carrefour. 20.30, Jim La Houlette, film d'André Berthomieu, d'après la pièce de Jean Guilton, avec Fermanel, Marg. Moreno, etc. 22 h, soir-actualités, actualités sportives, ATS. 22.15, téléjournal et carrefour.

ÉMETTEUR DE ZURICH

20 h, téléjournal. 20.15, l'antenne. 20.35, quitta ou double. 21.20, le musée criminel raconte. 22.20, Informations.

TÉLÉVISION FRANÇAISE

9.30, télévision scolaire. 12.30, Paris-club 13 h, actualités télévisées. 14.05, télévision scolaire. 17.55, télévision scolaire. 18.30, magazine international agricole. 18.55, magazine féminin. 19.20, bonne nuit les petits. 19.25, actualités télévisées. 19.40, feuilleton. 20 h, actualités télévisées. 20.20, sept jours du monde. 21.15, le chant du nouveau monde. 21.45, à vous de juger. 22.15, l'O.R.T.F. présente en collaboration avec l'Unesco. 22.55, actualités télévisées.

LES ENQUÊTES DE SHERLOCK HOLMES

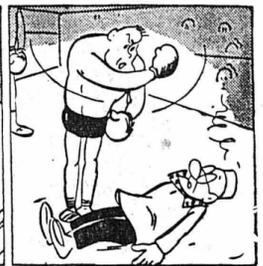
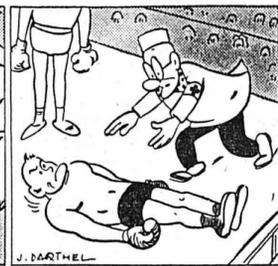
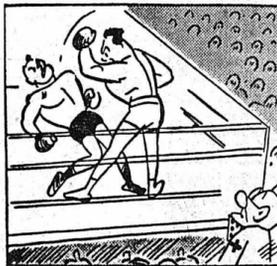
Adaptées de l'œuvre de sir Arthur Conan Doyle



Quand Watson atteignit le sommet de la colline, le soleil était déjà bas. Au-dessous de lui, au fond de la vallée, se dressaient quelques vieilles maisons délabrées. Le cœur battant, Watson accéléra le pas. Là devait s'abriter l'inconnu; les nerfs tendus par l'excitation de l'aventure, Watson jeta sa cigarette, et serra la main sur la crosse de son revolver.

Il marcha doucement jusqu'à la première maison. A l'intérieur tout était silencieux. L'inconnu vivait ici assurément. Quelques couvertures posées à terre en témoignaient. Au milieu de la pièce une pierre plate servait de table. Sur cette pierre, Watson aperçut un petit paquet de toile. C'était, sans doute, cela que le garçon devait porter sur son épaule. Watson s'en approcha et le souleva pour en examiner le contenu.

NIMBUS



Copyright by P.O. Box. Copenhague

En marge des conférences commerciales de Genève

Débats à Strasbourg sur l'A.E.L.E. et la « Négociation Kennedy »

De notre correspondant auprès du Conseil de l'Europe:

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la session d'automne du Conseil de l'Europe a été mouvementée.

Déjà, au cours de la réunion officielle des parlementaires de la petite zone de libre-échange, les Anglais avaient été pris à partie avec vigueur par leurs partenaires de l'A.E.L.E., notamment les Scandinaves, qui leur avaient reproché leur décision brusquée de soumettre la majeure partie de leurs importations à une surtaxe de 15%.

Absence de consultations préalables, désinvolture d'une grande nation à l'égard d'autres pays plus petits, violation de la convention de Stockholm et aussi plan d'austérité dont tous les partenaires de l'Angleterre doivent faire les frais, telles sont les sévères critiques qui ont été émises à l'égard de la surtaxe britannique!

Les conservateurs, fait significatif, ont fait bloc avec les parlementaires travaillistes pour défendre

la productivité et la compétitivité britannique.

Ce brillant plaidoyer a-t-il convaincu l'assemblée consultative? Il n'a en tous cas pas persuadé le professeur Heckscher, qui préside la commission économique:

«Contrairement au Traité de l'A.E.L.E. comme à celui du GATT, ces mesures sont encore plus choquantes par la manière dont elles ont été prises que par leur contenu.» En cas d'urgence, le Conseil de l'A. E. L. E. pourrait se réunir sans délai — comme cela est prévu par les accords signés — pour élaborer d'un commun accord les mesures à prendre. Et le député suédois a évoqué la perspective de représailles à l'égard du Royaume-Uni.

Deux autres parlementaires ont cité en exemple l'Autriche qui cherche — en accord avec ses partenaires de l'A.E.L.E. — des arrangements avec le Marché commun et surtout l'Italie. Ce dernier pays, en proie lui aussi à de graves diffi-

cultés dans sa balance des paiements au début de cette année, y a remédié par des mesures monétaires avec l'aide et le consentement des autres pays de la Communauté.

Le dialogue, on le voit, a été vif, mais il faut reconnaître que personne n'a proposé au cours du débat une solution de rechange pour combler ce déficit du trésor britannique. Et avant de repartir sur Londres, Crosland s'est borné à renouveler l'assurance que cette surtaxe était temporaire et n'entraînerait en rien les négociations tarifaires qui ont lieu à Genève dans le cadre du GATT.

Autre ministre présent à Strasbourg, c'était le danois Haekkerup, qui a présenté à l'assemblée le quatrième rapport de l'A.E.L.E.

Répondant à une question du conseiller aux Etats Rohrer (radical de Zurich), le ministre danois a affirmé qu'il fallait aider le gouvernement britannique dans sa politique de redressement, tout en préservant les intérêts de ses partenaires au sein de l'A.E.L.E.

Et encore, selon M. Wyndham White, ce serait une occasion nouvelle de satisfaire les besoins des pays peu développés, notamment en limitant les protectionnismes sur les produits agricoles, qui constituent pour eux des exportations de toute première nécessité. Il n'est pas jusqu'à certains pays de l'Est européens, tels que la Tchécoslovaquie et la Pologne, auxquels une participation au Kennedy Round permettrait de se faire une place dans le circuit du commerce international sur une base multilatérale.

C'est évidemment dans une optique européenne que le secrétaire exécutif du GATT s'est placé à Strasbourg. Les membres de l'assemblée, sur lesquels cet exposé a fait une forte impression, lui ont témoigné leur intérêt et leur gratitude par la bouche du président Pflimlin.

Succès ou échec, il se révèle que la « négociation Kennedy » pourrait bien avoir des répercussions incalculables pour notre vieux continent. Souhaitons que, dans le bilan final, les possibilités exploitées l'emportent sur les occasions perdues! Guy de CHAMBRIER.



Trois ténors de l'A.E.L.E. De gauche à droite, le ministre anglais Crosland, M. Figgures, secrétaire général de l'A.E.L.E., et le ministre danois Haekkerup

(Photo Conseil de l'Europe)

dre la surtaxe, arguant du déficit dramatique de la balance des paiements, déficit évalué par les experts à 800 millions de livres sterling à la fin de cette année.

Un émissaire anglais à Strasbourg

Prévoyant que les députés anglais se trouveraient en mauvaise posture au cours de la session plénière, le premier ministre Wilson a pris les devants et il a dépêché à Strasbourg son secrétaire d'Etat au trésor, le ministre Crosland.

Son argumentation a été sans détours et sans équivoques. M. Crosland a commencé par rejeter comme inadéquates les méthodes traditionnelles telles que les emprunts, la dévaluation monétaire, les subventions et l'exportation. Quant aux restrictions quantitatives aux importations — prévues par le Traité de Stockholm de 1960 — le ministre anglais les considère comme des mesures toujours plus ou moins arbitraires et malaisées à appliquer dans la situation d'urgence qui était celle du nouveau gouvernement travailliste.

Dès lors, estime M. Crosland, cette surtaxe de 15% nous était dictée par les événements. C'est une solution simple, non discriminatoire et c'est la moins préjudiciable aux partenaires commerciaux de la Grande-Bretagne, quelle qu'ait pu être leur déception.

Qu'on se rassure, s'est exclamé le ministre anglais. « Cette surtaxe, mesure à court terme, sera abolie le plus tôt possible et elle est totalement distincte des nécessaires réformes de structure en vue d'amé-

liorer la productivité et la compétitivité britannique. »

Le dialogue, on le voit, a été vif, mais il faut reconnaître que personne n'a proposé au cours du débat une solution de rechange pour combler ce déficit du trésor britannique. Et avant de repartir sur Londres, Crosland s'est borné à renouveler l'assurance que cette surtaxe était temporaire et n'entraînerait en rien les négociations tarifaires qui ont lieu à Genève dans le cadre du GATT.

Autre ministre présent à Strasbourg, c'était le danois Haekkerup, qui a présenté à l'assemblée le quatrième rapport de l'A.E.L.E.

Répondant à une question du conseiller aux Etats Rohrer (radical de Zurich), le ministre danois a affirmé qu'il fallait aider le gouvernement britannique dans sa politique de redressement, tout en préservant les intérêts de ses partenaires au sein de l'A.E.L.E.

Conférences commerciales à Genève

La situation du commerce extérieur anglais a déjà fait l'objet d'un rapport, rapport qui est à l'ordre du jour de la présente réunion.



Le pur jus de raisin

Mauvaise année pour le tourisme français

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Parmi les atouts, l'atout touristique soit: ciel, plages, montagnes, douceur du climat, prestige de Paris, beauté des cathédrales, saveur de la cuisine, renommée de la couture et des parfums, est l'un des plus précieux. Les bénéfices que la France devrait en tirer lui permettent de se procurer ce qui lui manque. C'est pourquoi il est grave et inquiétant pour l'avenir, de voir ces derniers s'amenuiser.

Les grandes causes du mal sont bien connues: les prix français sont trop élevés. Les notes de beaux-coup d'hôtels et de restaurants découragent les étrangers par leurs innombrables suppléments de: boisson, couvert, taxes, service. L'accueil aux visiteurs est souvent froid, indifférent ou même teinté d'hostilité. La France manque d'autoroutes pour ceux qui sont pressés; l'essence est chère, c'est la plus chère d'Europe.

Le résultat c'est que certaines agences de voyage étrangères — dans leurs circuits — réduisent le séjour en France à trente-six heures ou même proposent à leurs clients la traversée du pays d'une seule traite, en car, avec des provisions de route. Quant aux Français qui ont pris le goût de voir du pays, ils franchissent de plus en plus volontiers les frontières.

Une politique du tourisme s'impose, comme une politique du logement ou une politique du sport. Il est des formes du mal auxquelles il est aisé de porter remède, avec de l'argent, de la volonté, et des plans cohérents. La mesure la plus simple, la plus immédiatement applicable serait d'abaisser le prix de l'essence. C'est affaire de gouvernement, comme l'allègement des charges qui pèsent sur l'hôtellerie, comme aussi l'ouverture de plus larges crédits, crédits pour l'équipement hôtelier, et la construction plus rapide d'autoroutes.

Mais il est un point dont on parle moins, et qui mérite d'attirer l'attention. Quels sont les plus grands pays de tourisme? L'Italie et l'Espagne. Ce qui détermine essentiellement les grands courants touristiques

— plus que les divertissements de la vie citadine, le luxe des boutiques, l'élégance et le sourire des femmes — c'est la renommée des sites, des monuments et des musées, c'est la nature et c'est le passé. Le capital touristique d'un pays se dégrade, lorsque les paysages d'une part, et d'autre part la beauté ou le pittoresque des monuments, des villes, des villages y sont mal défendus.

Or, tel est malheureusement le cas dans trop de régions de France. Ses stations en vogue sont surpeuplées, envahies, les quartiers anciens de ses plus belles cités sont trop souvent abandonnés aux laides, livrés à l'incurie ou au vandalisme individuels, au modernisme iconoclaste des novateurs.

Oui, il y a à Paris, les cathédrales, les châteaux de la Loire, la Côte-d'Azur. Beaucoup de villes recèlent des merveilles, mais on a laissé périr les ensembles. Bien peu de cités françaises sont restées aussi intactes que Bruges ou Amsterdam, que Ségovie, Avila, Salamancque, Tolède, Grenade, que Venise, Sienna, Vérone, Bergame, Florence, Assise, Pise, Lucques, Arezzo, sans parler des bourgs et des villages de Toscane, d'Ombrie ou d'Apulie. Il faut y prendre garde. Le paysage humain légué par les grands siècles d'art a subi de graves atteintes en France, et il en subit encore tous les jours.

Le XIXe siècle a été dévastateur. Ce ne sont pas les révolutions et les guerres qui ont presque anéanti la sublime église abbatiale de Cluny, la plus grande de la chrétienté après Saint-Pierre de Rome. Ce sont des entrepreneurs, marchands de pierres. C'est une richesse nationale qui a été ainsi perdue.

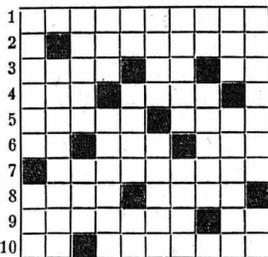
En Hollande, en Allemagne, si on voulait porter atteinte à un bourg historique, à Delft, à Celle, à Rottenburg, c'est la population locale elle-même qui se soulèverait. Les Français n'aiment pas assez leur passé. Qu'ils songent qu'un chef-d'œuvre peut être d'un aussi bon rapport qu'une usine.

Thierry MAULNIER, de l'Académie française.

MOTS CROISÉS

Problème No 432

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



HORIZONTALEMENT

1. Sa maladie n'est qu'une frime.
2. Elle dispose en nappe un textile.
3. Ancienne mesure agraire. — Symbole chimique. — Article.
4. Le champ du cygne. — On les prend par l'oreille.

5. Réfléchir la lumière. — Une veuve s'y blanchit sur les cendres chaudes de son mari

6. Préposition. — Rivière de Suisse. — Bison d'Europe.
7. Embouchures.
8. Elle s'attache au foyer. — Certains jours impairs du calendrier romain.
9. Croute noiraître qui se forme sur une plaie. — Connu.
10. Pronom. — Intoxications du sang.

VERTICALEMENT

1. Siège isolé dans un théâtre. — On le met à bien des sauces.
2. Petit canapé à dossier rond pour deux personnes.
3. Miséricorde. — Atteste l'exactitude d'une citation.
4. Il vit non loin du lac Salé. — Instrument de jardinier ou de croupier.
5. Près du sol. — Vase à puiser. — Vibrantes.
6. La plus grave voix de femme. — Bramer.
7. Change de couleur. — Le même.
8. Canton normand. — Fait sécher à la fumée.
9. Un grand Etat. — Ornement architectural fait de bandelettes entrecroisées.
10. Rassemblées. — Héritage du passé.

Solution du No 431

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

R	O	N	D	E	L	E	T	T	E
R	O	N	D	E	C	H	U	R	E
G	E	U	H	E	U	R	E		
A	I	L	E	C		C	R	U	
L	O		A	C	I	S	E	N	
			D	R	I	S	S	E	S
F	U	I	R		E	S	T	O	C
A	R	R	E	T	A		E	S	T
N	E	E		R	U	I	L	E	E
E	S	S	A	I		F	E	R	S

Le clip en flèche

— symbole

des stylos

PARKER!





Je fume classique Je fume anglais Je fume

MARCOVITCH  PICCADILLY

BLACK & WHITE

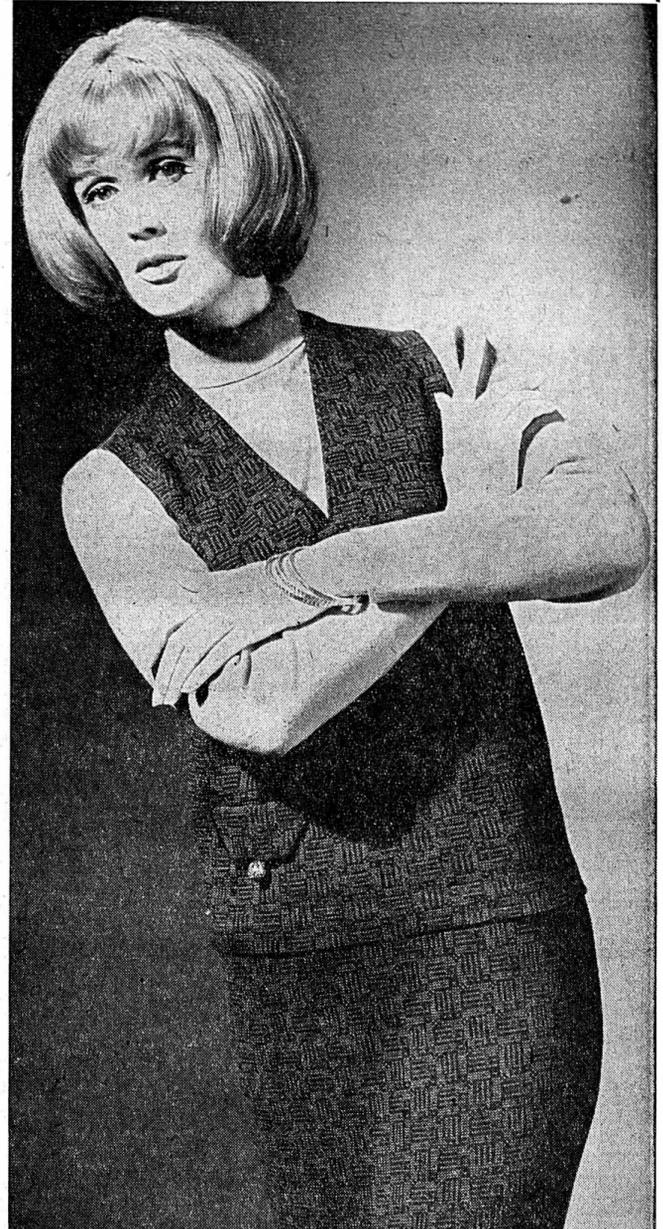
FINEST QUALITY SMOKING MIXTURE

Le goût franc, aromatique et typiquement anglais de Black & White en fait le tabac pour la pipe de l'homme moderne.

Ce tabac est fabriqué par F. J. Burrus et Cie, sous le contrôle et selon le procédé original de Marcovitch & Co., la manufacture de tabacs de luxe de Piccadilly, à Londres.

Blague polyéthylène de 40 gr. Fr. 1.80

SOYEZ DANS LE VENT



En portant ce ravissant 3 PIÈCES comprenant jupe + gilet en jersey laine, dessin jacquard + un pullover uni, col roulé, les 3 pièces.

89.-

+ votre avantage la ristourne ou 5 % escompte



La Cité

Protégez vos meubles du soleil ; ferez les rideaux !

Des rideaux signés **VÖGELI** naturellement !

Quai Philippe-Godet, 14 — NEUCHÂTEL — Tél. 5 20 69

MON CHEZ-MOI



TABLE

de cuisine

100 X 65 cm, avec 2 rallonges de 30 cm et 1 tiroir de 50 cm

Fr. 185.-

Couleurs : bleu, jaune, rouge, vert ou gris.

Pictéments en acier chromé sur nickel, garanti 5 ans.

Chaise assortie **Fr. 32.-** Tabouret **Fr. 20.-**

Le magasin spécialisé en mobilier de cuisine

MON CHEZ-MOI

anciennement « La Ménagère moderne »

A. Savoy, Vauseyon 15, Neuchâtel, Tél. 5 95 90 - 5 93 56

En vente au bureau de réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice

CARTES DE VOEUX



Dessins originaux exécutés par de jeunes artistes neuchâtois en exclusivité à l'Imprimerie Centrale Neuchâtel

MEDAILLE D'OR DES CARTES DE VOEUX ICN

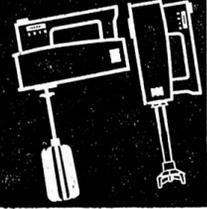
1965

4 notel

5 machines de cuisine dans un seul appareil compact - un succès mondial

2000

Malaxeur à main / Mixer-plongeur combiné
Malaxeur de table, Coupe-légumes et Presse-citrons
Malaxeur à main / Mixer-plongeur combiné



Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Banco à Monaco

par **ANDRÉ MOUNIER**

» Ouais... le commandement du bataillon venait de passer à Von Hartz... Von Hartz, encore une créature de cet imbécile de Paulus. Vous savez... Paulus, le maréchal Paulus... le grand, l'invincible Paulus... celui qui s'est rendu à l'ennemi avec toute la 6^{me} armée...»

Zilkha se rejeta en arrière. Sa figure passait par degrés du cramoisi à la pâleur cadavérique. Il n'en finissait plus d'amollir entre ses doigts la Camel qu'il avait choisie. Et sa voix se mit à trébucher sur les mots :

— Paulus?... Un traître... Une ordure... Un... un. Oui... une ordure. Et on ne l'a pas fusillé... Pourquoi ? Allez... allez donc le demander... à Hitler !

— Schweinerei ! (1).

» Mais qu'est-ce que... qu'est-ce que je voulais... Je ne me souviens plus... Non... Je ne me...»

Il laissa tomber sa cigarette, et essaya de se soulever. Il avait l'œil égaré. Et des tremblements agitaient tout son corps, comme sous une poussée subite de fièvre :

« Elsa... Elsa... il me semble... Oui, on dirait... Décidément... je ne suis pas... pas à mon aise. La chaleur ou le froid...»

Il tenta, une fois encore, de sortir de son fauteuil. Mais en vain. Alors il passa les doigts sur son visage, comme l'eût fait un homme à la fin d'une journée harassante. Sa fébrilité s'éteignait, pareille à une flamme d'allumette.

Ses mains s'engourdirent, glissèrent, s'arrêtèrent un instant dans la région du cœur. Un râle sortait péniblement de ses lèvres. Puis les yeux du major s'agrandirent soudain, pour fixer Elsa avec une expression de frayeur indicible. Un ultime sursaut anima Zilkha. Son corps se banda comme sous l'action d'un ressort galvanisant jusqu'au plus intime de ses muscles.

Et la seconde d'après, le major n'était plus qu'un amas de chairs molles, tassées, sur elles-mêmes dans l'immobilité définitive de la mort.

Elsa était debout devant l'homme toute raide. Elle serrait dans ses dents le fume-cigarette d'ambre, et fermait à demi les yeux, un peu pour les protéger de la fumée, un peu pour mieux considérer le cadavre.

Brusquement, elle haussa les épaules d'un air de commisération dédaigneuse. Et elle récita à mi-voix, comme si elle voulait allonger un soufflet à cette épaisse figure marquée du sommeil de l'éternité :

— ...Avec deux traits de curaçao et un zeste de citron, c'est parfait.

Un temps d'arrêt. Puis la jeune femme ajouta : « A la condition qu'on accompagne le tout d'un soupçon d'« E 605 » (2).

Elsa ne s'attarda pas longtemps à savourer son succès.

Le coup avait réussi. Il s'agissait, à présent, de procéder à quelques gestes indispensables.

Il y avait d'abord le verre dont s'était servi le major. Elle le transporta à la cuisine, le rinça à plusieurs reprises, l'essuya soigneusement, et le remit en place sur son rayon.

Elle opéra de même, avec son propre gobelet, et le plateau qui avait supporté les deux tumbiers.

Ensuite, elle vida dans l'évier le contenu du flacon d'E 605, gratta l'étiquette du récipient. Et après avoir soumis ce dernier au jet du robinet, elle le remplit aux trois quarts avec de l'eau de lavande. Ainsi maquillée, la petite bouteille fut rangée dans la pharmacie murale de la salle de bains.

Il restait le problème essentiel : celui du cadavre. Comment procéder ? Elsa réfléchit un moment.

Pas question de se débarrasser du macchabé, évidemment. Impossibilité matérielle, d'abord. Ensuite, une telle entreprise, même menée à bien, n'eût pas correspondu au programme d'action arrêté par la jeune femme.

— Le corps est à sa place ici, décida-t-elle. Je n'ai même pas à y toucher. Il doit rester tel quel dans son fauteuil.

» Pour la police, il s'agira d'une crise cardiaque. Fin naturelle indubitable. Nulle blessure, nulle trace de violence suspecte. Et ni cambriolage ni vol.

» L'empoisonnement ne pourrait se déceler que par une autopsie.

Elle enchaîna tout haut, goguenarde : « Et si elle se produit, je ne serai certainement pas là pour en écouter les conclusions ? »

Un coup d'œil au bracelet-montre. Dix-huit heures trente. L'on disposait donc d'un délai suffisant avant l'arrivée de Bastiani.

Ayant enfilé une paire de gants, Elsa s'approcha du corps de Zilkha. Avec précaution, elle retira une tresse de cuir miniature du pantalon, et y préleva trois petites clefs. Elle remit ensuite l'objet en place, et recommença l'opération de fouille dans le veston.

Ses doigts saisirent un porte-feuille qu'elle inspecta rapidement. Elle n'eut pas de mal à y trouver ce qu'elle cherchait : un billet de consigne de la S.N.C.F.

Elle prit le papier, qui rejoignit les trois clefs dans la pochette de sa ceinture, restitua le portefeuille au vêtement du mort, et poussa un léger soupir de contentement. Son travail de récupération s'était accompli avec une facilité inespérée.

La jeune femme gagna ensuite la chambre à coucher. Elle ouvrit une armoire, et en sortit un carton, dissimulé sous une pile de linge. Puis elle se rendit à la salle de bains.

L'instant d'après, elle débattait un costume masculin accompagné de la chemise, de la cravate, des socquet-

tes et des chaussures qui s'harmonisaient avec lui. Ayant décroché le « dolomite » pendu à une patère, elle le déposa sur le veston et se recula pour juger de l'effet.

— Vert clair sur prince-de-galles, pas mal du tout... Avec ça, tu seras parée, ma petite Elsa.

Elle s'assit devant une glace, en ajoutant, d'un ton résolu : « A vêtement d'homme, tête d'homme ! »

Et elle plongea les ciseaux dans son opulente chevelure.

A son arrivée à Monte-Carlo, Marceau était descendu à l'hôtel Graziella. Et il avait fixé le choix de sa chambre au cinquième étage, sur la partie postérieure de l'immeuble.

De sa fenêtre, la vue embrassait magnifiquement Bellevue. Ainsi l'inspecteur pouvait-il, placer l'appartement de Zilkha sous la surveillance facile de ses jumelles. Et comme celles-ci étaient à écran photographique spécial, permettant la vision dans l'obscurité les possibilités de guet s'en trouvaient étendues.

Marceau avait donc entrepris une faction patiente. Mais les résultats escomptés ne s'étaient pas produits.

Le major ne bougeait pas de son appartement. Quant à Elsa, en dehors de la course matinale consacrée au ravitaillement, elle n'avait opéré que trois sorties, ayant chacune l'envoi d'un télégramme pour objectif.

Aujourd'hui, 30 août, c'était la quatrième dépêche qui partait. Destinataire ? Les pontifes de l'organisation, sans aucun doute. Les pontifes du Caire, bien entendu, puisqu'en France, l'ensemble du réseau était sous les verrous.

Autre probabilité : Cette succession de messages témoignait de l'émerveillement de Zilkha. L'organisation faisait vraisemblablement la sourde oreille.

(1) Cochonnerie !
(2) Le E 605 est un puissant herbicide, dont l'ingestion entraîne des effets mortels immédiats.

(A suivre)



Parure - montre bijou, clips et broche, Fr. 3990. - Bague perle de culture avec entourage brillants, Fr. 980. - Seamaster de Ville or 18 ct, Fr. 785. - Saphette or 18 ct, Fr. 1080. - Bracelet et cadran or massif Fr. 1100.



Choisissez Précis, Distingué et Élégant

Omega est la marque que nous avons choisie comme montre de haute précision car elle nous permet de vous offrir une collection exceptionnelle. Elle est complétée dans une autre gamme de prix par les modèles Certina et Ernest Borel. Dans le cadre calme de notre magasin rénové, dans une atmosphère harmonieuse et confortable, vous pourrez consulter nos collections riches et variées et trouver à coup sûr le modèle de vos désirs. Une seule hésitation, l'embarras du choix. Mais venez nous consulter, nous saurons vous conseiller et vous guider avec sûreté.

Sauvant
SEYON 12 - NEUCHÂTEL

VOTRE HORLOGER-BIJOUTIER-ORFÈVRE
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL OMEGA

*ton temps est
précieux et
ton choix décidé,
achète donc tes*



PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
 **F. TRIPET**
SEYON 8 - NEUCHÂTEL - TEL. 54544

Et quels que soient les caprices de la mode tu y trouveras tes produits de beauté et ton parfum préférés.

RÔTI de BŒUF

extra-tendre
Boucherie GUTMANN
Premier-Mars

UNE AFFAIRE
1 divan-lit, 90 x 190 cm, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet léger et chaud, 1 couverture laine, 150 x 210 cm, 1 oreiller, 2 draps coton extra, les 8 pièces.
Fr. 235.-
KURTH RENENS
Rue de Lausanne 60
Tél. (021) 34 36 43.

A vendre four-neau Cotvaivoise à charbon
Tél. 7 01 24.



Pour les amis des vraies spécialités méridionales: le "Salami Nostrano", régal fin et racé, à déguster en joyeuse compagnie. 100 g. **Fr. 1.40**

WYSS-MIRELLA



Si vous êtes l'heureux propriétaire d'une Wyss-Mirella vous jouissez vraiment de grands avantages:
Grande capacité
Réglage de la température
Régulateur de niveau
Commande par touches ou service par un simple bouton.

Modèles:
Universale - Deluxe
Spécial - Standard,
pour 4, 6, 9 et 12 kg de linge sec.

Demandez des renseignements complets sur les lessiveuses automatiques Wyss-Mirella

Wyss Frères, Büron LU
Fabrique de machines à laver
Tél. (045) 3 84 84

Démonstration, vente et service:

Ch. A. Muller

9, avenue de Morges 1000 Lausanne Tél. 021/25 88 58

HOCKEY Le championnat de ligue A nous réserve sans doute encore bien des surprises



TROMPE-L'ŒIL. — Kradolfer semble se pâmer devant le geste théâtral du gardien viégeois Pflamatter. Ce n'est qu'une illusion. En réalité, les « aviateurs » ne manquent pas de vivacité, puisqu'ils se trouvent en tête du classement, en compagnie de Villars. Le dub Kradolfer - Pflamatter a l'air d'iniéresser vivement Salzman (tout à gauche) et W. Wipf. (Photo A.S.L.)

Que Villars soit déjà en tête est logique mais que penser de l'insolite Kloten?

Villars, tenant du titre, est déjà en tête du championnat en compagnie de Kloten. Pour les Vaudois, c'est dans l'ordre des choses. Pour les banlieusards zuricois, c'est une surprise d'autant plus heureuse que leurs deux premières victimes se nomment tout de même Grasshoppers et Viège! Villars s'est magnifiquement repris en disposant très facilement de Davos qui ne joue pas si mal mais, hélas, un ton en dessous. Si les anciens Durst et Keller n'ont pas marqué le moindre but, Rigolet y est pour beaucoup mais si les Vaudois ont marqué dix fois, le brave Morandi porte sa lourde part de responsabilité. On en arrive ainsi, tout naturellement, à la conclusion qu'en changeant de gardien, les deux

équipes se seraient tenues d'assez près avec un avantage à Villars, cependant.

Jouant une fois de plus chez lui, Kloten a démontré une nouvelle fois combien Viège va regretter le départ des frères Truffer cette saison. Il convient d'attendre un difficile déplacement de la jeune équipe d'Otto Schläpfer pour mieux juger ses possibilités réelles.

NAEF et MARTINI

A Genève, il a suffi que Fritz Naeff soit légèrement blessé et, par surcroît, bien surveillé, pour que Servette perde contre Langnau, qui n'est pourtant pas

un foudre de guerre. On aurait cependant tort de juger les « poullains » de Rejda sur ce résultat car plusieurs d'entre eux n'ont jamais pu s'entraîner en raison de leur service militaire. Or, en hockey, il n'y a pas de miracle sans un entraînement sévère! Tandis que les Genevois rataient le coche, les Neuchâtelois en faisaient de même à Monruz, où Zurich était un adversaire vulnérable. Il en va ainsi des Young Sprinters: aussi longtemps que Martini n'est pas fatigué, ils résistent et lorsque, au troisième tiers-temps, l'entraîneur paie ses immenses efforts, alors l'adversaire marque des buts. Ce n'est pas un accident si les Neuchâtelois ont encaissé trois buts dans le dernier

tiers-temps aussi bien contre Davos que contre Zurich!

L'EXPLOIT DE LA SEMAINE

Enfin, Berne a réalisé l'exploit de la semaine en remontant en vingt minutes un résultat de 5-0 en faveur de Grasshoppers. Cela prouve que lorsque la machine bernoise tourne rond, elle est irrésistible et cela démontre également que les arrières zuricois sont bien fragiles. En effet, quels que soient les renversements typiques au hockey sur glace, il n'est pas admissible qu'une équipe encaisse cinq buts en un seul tiers-temps alors qu'elle peut se contenter de chercher à maintenir un avantage préemptoire.

Ce soir: Match capital pour Young Sprinters

Le régime des doubles matches est injuste à l'égard de Davos

En cette fin de semaine, on va commencer le stupide régime des doubles matches, qui est, de surcroît, inéquitable, puisque toutes les équipes n'y sont point soumises. Cela nous donne le programme suivant:

VENDREDI: Viège-Villars - Young Sprinters - Genève Servette Langnau-Berne Zurich-Kloten Davos-Grasshoppers

SAMEDI: Berne-Young Sprinters Genève Servette-Davos Kloten-Langnau

DIMANCHE: Villars-Zurich Grasshoppers-Viège

En d'autres temps, Villars aurait souffert à Viège. Mais comme les Valaisans sont affaiblis, on peut légitimement penser que les joueurs de Girard vont accumuler quatre points en deux jours. Ils sont en forme et l'ont prouvé mardi soir, à Berne, avec l'équipe nationale. Pour sa part, Kloten peut se maintenir en tête à la condition, bien sûr, de battre Zurich au Hallenstadion, ce qui n'est jamais une petite affaire. En revanche, les « aviateurs »

prendront certainement la mesure de Langnau, demain.

Berne, qui reste le plus sérieux concurrent de Villars, s'en va à Langnau avant de recevoir les Young Sprinters. Le derby bernois est toujours très heurté, mais la logique nous commande de prévoir un double succès des joueurs de la Ka-Wé-Dé. En effet, on imagine difficilement Young Sprinters, fatigué par le derby romand de ce soir, venir inquiéter Stammbach, Diethelm, Klener et Messerli à Berne!

MATCH CAPITAL POUR YOUNG SPRINTERS

Les Neuchâtelois vont donc concentrer toutes leurs forces sur le match d'aujourd'hui à Monruz, contre Genève Servette. La rencontre est capitale pour les deux formations. Pour Young Sprinters, car les occasions de réussir des points ne courent pas les rues. Pour Genève Servette, car un succès encouragerait les joueurs de Rejda, qui pourraient alors battre Davos le lendemain, aux Vernets.

Davos reste donc l'équipe la plus menacée avec Young Sprinters. Et dire que ses joueurs âgés vont jouer deux matches en deux jours avec, dans l'in-

tervalle, un voyage Davos-Genève, qui représente dix heures de chemin de fer! Si c'est cela le « plan Mayer », on aurait pu le laisser dans un tiroir!

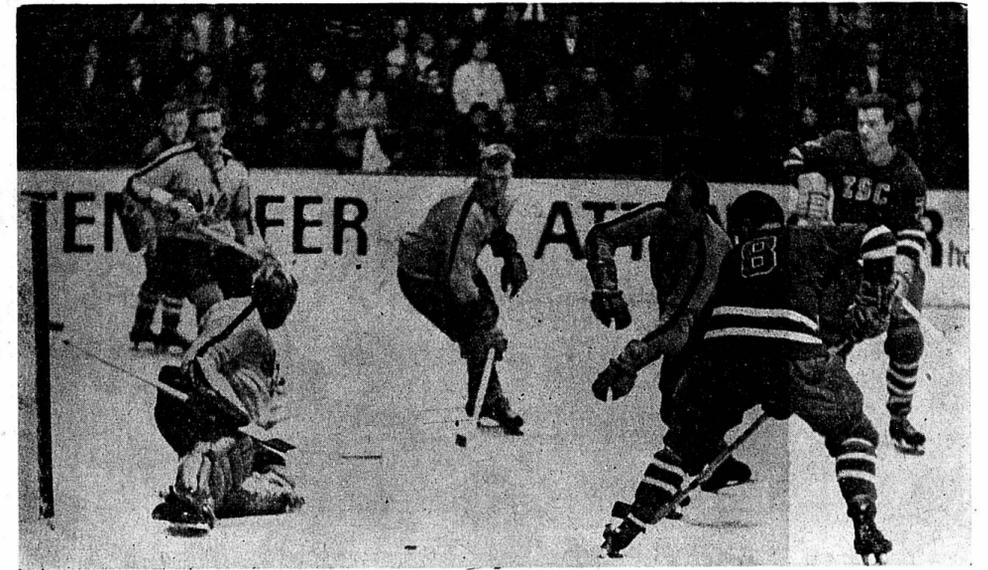
Bernard ANDRÉ.



Arthur Rowe, l'ancien champion britannique du lancement du poids, qui avait signé il y a deux ans un contrat professionnel pour le club de rugby à treize d'Oldham, a été placé par ce dernier sur la liste des transferts. Rowe, qui avait été acquis pour 1500 livres, est proposé à 750 par Oldham. Rowe aurait touché 1500 autres livres s'il avait joué dix matches en première équipe. Mais il ne fut retenu que quatre fois en tout et pour tout. Sic transit...



BIEN REMIS. — L'attaquant D. Wilson, des Glasgow Rangers, a choisi le match de coupe d'Europe des champions, que son équipe devait jouer contre Rapid de Vienne, pour faire sa rentrée. Il n'y eut qu'un but au cours de cette partie, et il fut de lui! (Bélino A.P.)



DUEL. — Le match Young Sprinters - Zurich se résumait, en quelque sorte, en un duel Martini-Parolini (8), mais les « poullains » d'Orville, à l'image de Neipp, Schneeberger et Kehrl, se sont bien battus. Ce soir, il y aura un autre duel: celui qui opposera Martini à Naeff. Malheur à ceux qui ne sauront pas en profiter! (Photo A.S.L.)

FOOTBALL Le tour final de la Coupe du monde cause du souci aux Britanniques

La FIFA prête de l'argent à la Fédération anglaise

En Angleterre, on n'apprécie pas du tout la façon dont les préparatifs en vue du tour final de la Coupe du monde 1966 sont actuellement conduits. Plusieurs personnalités ayant eu l'occasion de visiter les principaux stades du continent et d'Amérique du Sud ont laissé

entendre que l'Angleterre était très en retard dans ce domaine et que l'on ne se souciait pas assez des modernisations à entreprendre. D'importantes transformations sont indispensables sur les stades de Niddlesbrough, Sunderland, Everton, Manchester United, Sheffield Wednesday et Aston Villa, tant en ce qui concerne les installations pour les spectateurs que celles pour la presse. Parmi les dirigeants du football britannique,

on estime que si des mesures immédiates ne sont pas prises, l'Angleterre risque d'être sérieusement critiquée pour son organisation en 1966.

PAS D'ARGENT!

C'est moins une question de bonne volonté qu'une question d'argent qui se trouve à l'origine de l'apathie actuelle. Les fonds à disposition sont loin d'être suffisants. Denis Follow, secrétaire de la Fédération anglaise, a déclaré récemment qu'une somme de 100,000 livres était nécessaire pour entreprendre les premiers travaux de préparation en vue du tour final, dont le budget total se monte à environ un demi-million de livres, soit environ six millions de francs suisses. Le gouvernement anglais ne semble pas décidé à accorder de grosses subventions, de sorte que les fonds doivent être trouvés ailleurs. La Fédération anglaise a demandé à la FIFA de lui accorder un crédit de 25,000 livres pour pouvoir faire démarrer les travaux et, pour la première fois de son histoire, la FIFA a répondu favorablement. La Fédération anglaise cherche maintenant à obtenir un aide de l'Etat afin de mettre un terme aux critiques qui ont cours actuellement.



● A Madrid, en coupe des champions d'Europe, Real Madrid a battu Dukla Prague 4 à 0. Le match retour aura lieu le 2 décembre.

● A Bilbao, en coupe des villes de foire, Atletico Bilbao a battu Beerschot Anvers 2 à 0. Match retour le 9 décembre.

● A Rio-de-Janeiro, Flamengo s'est qualifié pour la finale de la coupe du Brésil en battant Sporting 3 à 1. La finale opposera Flamengo à Santos.



DÉBACLE? — Viège, qui a toujours tenu un rôle en vue dans le championnat de ligue A, ressent très fortement l'absence des frères Truffer. L'équipe valaisanne devra probablement se contenter de jouer le rôle de trouble-fête. (Photopress)

L'expérience de Gottéron passionné Les Fribourgeois battront-ils Lausanne?

Reto Delnon, entraîneur de Gottéron, est satisfait. Il va enfin pouvoir disposer, pour le match de ce soir contre Lausanne, d'une équipe complète, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Et même, il espère pouvoir conserver les joueurs qui ont remplacé les blessés et les malades, et les incorporer définitivement à l'équipe, lui-même se consacrant exclusivement à sa fonction d'entraîneur et laissant plus souvent au repos le doyen de l'équipe, Jean Aebischer. Heureuse équipe, qui dispose d'une quinzième de jeunes et qui peut s'offrir le luxe de considérer comme un « ancêtre » un joueur qui n'a pas 27 ans!

Lausanne. Plus à l'aise sur leur patinoire que sur celles de l'adversaire, encouragés par leur public, étant de nouveau au complet, les jeunes élèves de Delnon peuvent légitimement espérer récolter, cette semaine, leur premier ou leurs deux premiers points du championnat.

Match avancé

Le match de championnat suisse de ligue nationale B entre Arosa et Zurich, qui devait avoir lieu dimanche, a été avancé à demain soir.

Patients et confiants

Delnon a un autre sujet de satisfaction. Ayant été largement battus à Martigny et à Sion, ses jeunes gars ne cherchent aucune excuse et gardent le sourire. Ils savent qu'ils doivent apprendre le métier et comprennent qu'en attendant il n'est pas déshonorant de perdre contre meilleur que soi. C'est là un excellent état d'esprit, prometteur d'avenir réconfortants. La défaite enregistrée face à Sion a même été stimulante pour les jeunes Fribourgeois. Ils ont vu ce que peuvent réaliser, en trois ou quatre ans de travail patient, de tout jeunes gars qui, après être descendus en première ligue et avoir fait le désespoir de leurs derniers partisans, jouent les premiers rôles en ligue B.

Perdre avec le sourire, c'est bien. Mais gagner de temps en temps, c'est agréable aussi. Gottéron espère donc enregistrer un succès aujourd'hui contre

télégrammes-sports

ROME. — Le gymnaste Vicardi, qui a participé aux Jeux olympiques de Tokio, a annoncé qu'il renonçait à la compétition.

SAINT-MORITZ. — L'enneigement étant trop faible dans la station grisonne, les skieurs allemands Thoma, Lengg, Meuwald, Bull et Bodenmuller ont décidé de ne pas aller s'entraîner en Suisse comme initialement prévu. Ils iront en Bavière.

TIR Une querelle oppose les anciens aux modernes

Pour ou contre le tir appuyé?

La section de l'instruction hors service, dont dépend l'organisation des tirs militaires et apparentés, a l'intention d'introduire le tir appuyé dans les programmes qu'elle élabore, soit ceux des exercices obligatoires et du concours en campagne à 300 m. Elle a ouvert à ce propos une enquête auprès des fédérations cantonales et nationales de tir, dont les réponses sont évidemment aussi diverses que nombreuses.

L'ORIGINE

Sans l'introduction récente du fusil d'assaut dans l'armée, le problème du tir appuyé ne se serait pas présenté avec la même acuité. Certes, on le connaissait par le programme des tirs obligatoires, qui comprenait un exercice de 5 coups sur cible camouflée dans cette position (passablement critiquée d'ailleurs, par les bons tireurs surtout, qui obtenaient là moins de points qu'au tir à bras francs!). Mais ce timide essai ne dépassait pas le cadre qu'on avait voulu lui donner. Le fusil d'assaut, avec son bipied solidement planté en avant des stables, a fait naître l'idée du tir appuyé généralisé. Il n'y avait qu'un pas à franchir, on l'admettra sans peine, et l'on n'hésite plus guère à le faire.

LA POSITION DE LA S.S.C.

Au cours de sa dernière séance, le com-

ité central de la Société suisse des carabiniers en a discuté. Et d'une façon extrêmement vive. Il est... plutôt contre, on le croira sans peine. Avec de solides arguments à l'appui de sa thèse, comme devait les énumérer M. Joseph Burkhard, son vice-président et président de la commission de tir élue en son sein.

En effet, le tir appuyé n'ira pas sans porter un coup sérieux au tir sportif, traditionnellement exécuté à bras francs, quand bien même il permettrait de niveler quelque peu les prestations de ceux qui le pratiqueraient. En outre, c'est par le tir sportif (à bras francs, répétons-le!) qu'on découvre les candidats à notre équipe nationale. Et ce n'est pas le tir appuyé qui leur faciliterait la tâche lors des grandes compétitions internationales du moment! Dans le cas particulier, aucun doute n'est possible. Qu'on réserve le tir appuyé aux seuls tireurs faibles, personne n'y voit d'inconvénient. Car ce n'est pas parmi eux qu'on rencontre beaucoup de nos futurs internationaux et leur contribution au tir purement sportif demeure extrêmement limitée... Evidemment.

Mais, par ailleurs, il convient de ne pas « avilir » le tir proprement dit par des facilités... qui n'en sont pas toujours.

En outre, comment pourra-t-on encore prétendre que le tir développe la volonté de l'homme, exige de sa part une mal-

trise parfaite de ses muscles et de ses nerfs si l'on en supprime précisément la difficulté suprême, celle de tenir l'arme immobile, sans quoi la visée la plus parfaite ne vaut strictement plus rien.

DÉJA!

Il y a des gens qui ne perdent pas le nord: lors de l'assemblée générale de la S.S.C., en mal dernier, on soumit déjà aux délégués présents à Saint-Gall le prototype d'un mousqueton muni d'un bipied... Malheureusement pour son auteur, on remarqua que l'appui de l'arme n'était pas placé au bon endroit. Mais ce n'est que partie remise, évidemment.

Cette année, rappelons-le, la section de l'instruction hors service avait autorisé déjà les participants aux exercices obligatoires à accomplir leur programme l'arme appuyée. Non plus seulement les tireurs faibles comme c'était le cas précédemment, mais tous. Et la S.S.C. finit par leur remettre sa mention fédérale sans tenir compte de cette entorse au règlement.

Il faut bien marcher avec son temps, certes. Mais il s'agit aussi de conserver à notre sport national par excellence son vrai visage, son visage séculaire. Et ce n'est pas en le privant de l'une de ses caractéristiques essentielles qu'on y parviendra.

L. N.

MOTO Les fantastiques records de Breedlove sont homologués

La Fédération internationale motocycliste, dont le siège est à Genève, vient de reconnaître les records mondiaux de vitesse réalisés par l'Américain Graig Breedlove. Ces records ont été établis les 12, 13 et 15 octobre derniers sur la piste du lac de Bonneville, dans l'Etat de l'Utah. Graig Breedlove pilotait un véhicule à trois roues, actionné par une turbine « General Electric ». Si aucune objection n'est formulée dans les trois mois à venir, ces records seront inscrits dans le registre des records mondiaux, catégorie véhicules spéciaux.

Voici ces trois records, réalisés sur un kilomètre départ lancé: 12 octobre: parcours aller: 5'774, moyenne 623 km. 480. — Retour: 4'991, moyenne 721 km. 294. — Moyenne générale: 668 km. 830.

13 octobre: aller: 4'986, moyenne 722 km. 010. — Retour: 4'541, moyenne 792 km. 770. — Moyenne générale: 755 km. 742.

15 octobre: aller: 4'306, moyenne 836 km. 039. — Retour: 4'178, moyenne 861 km. 651. — Moyenne générale: 848 km. 651.

Le record absolu de vitesse sur terre a été établi le 28 octobre dernier par l'Américain Art Arfons, qui, au volant

d'un véhicule à quatre roues, mû également par un réacteur, a réalisé 863 km. 400 à l'heure. Cette performance est du ressort de la Fédération internationale automobile.

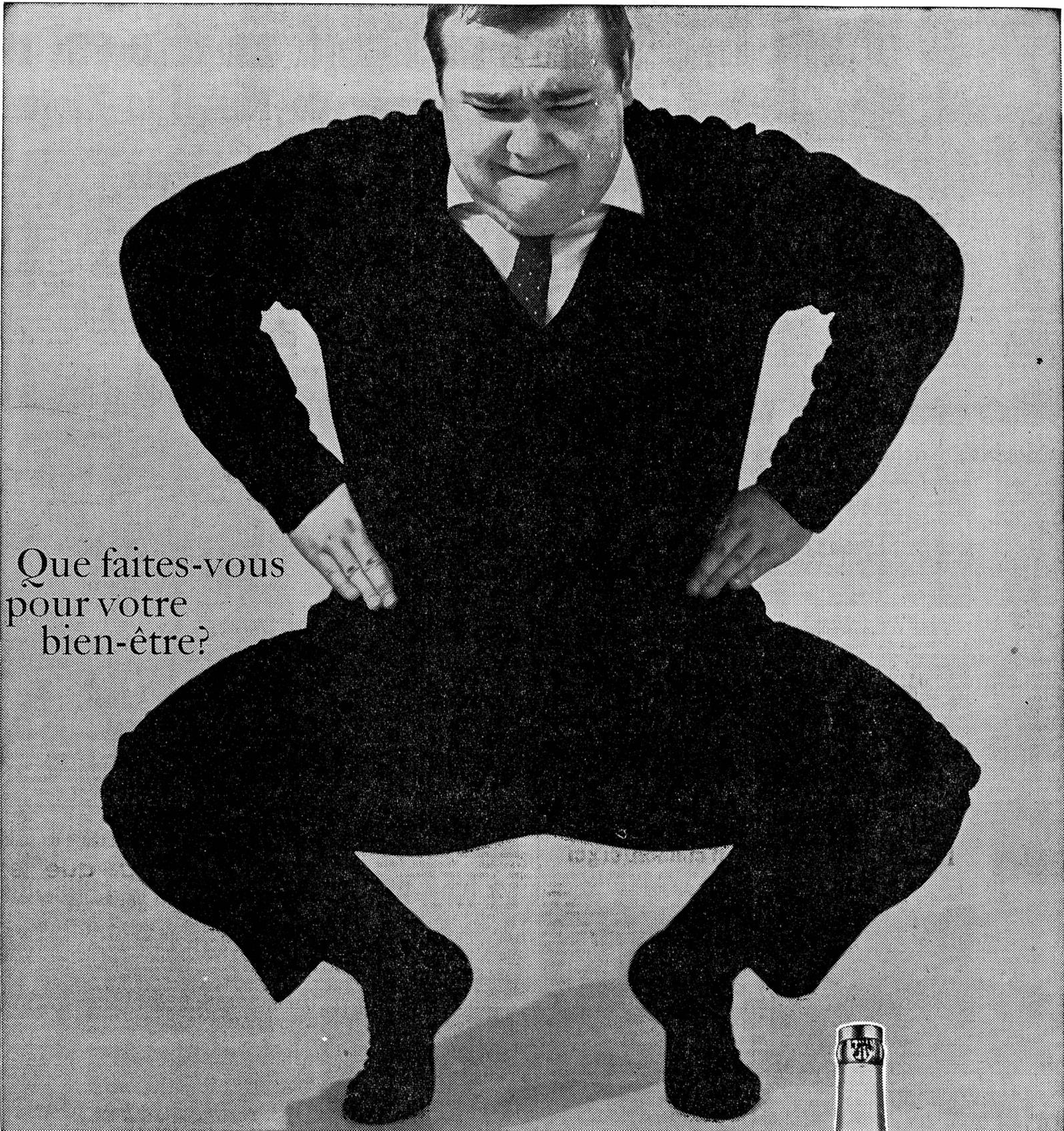
SKI

Malheureux Autrichiens

L'Autrichienne Hiltrud Rohrbach (19 ans), championne du monde universitaire de slalom géant, a été victime d'une chute au cours du camp d'entraînement qui réunit l'élite autrichienne à Bad-Gastein. La jeune skieuse souffre d'une fracture du fémur et devra être hospitalisée pendant un mois. Sa saison est sérieusement compromise.

D'autre part, l'équipe autrichienne de saut se trouve sans entraîneur pour la saison à venir. En effet, la direction des chemins de fer autrichiens a refusé de libérer MM. Hugo Kassel, vice-directeur sportif de l'équipe nordique, et Walter Reinhardt et Albin Plank, entraîneurs de l'équipe de saut. L'ancien champion autrichien Balduz Preiml s'occupera vraisemblablement des sauteurs.

YOUNG SPRINTERS - SERVETTE
Ce soir à 20 h 30
Nouveau promu en L.N.A.
Location: Tabacs PATTUS, Saint-Maurice 4



Que faites-vous
pour votre
bien-être?

Il n'est jamais trop tôt, mais il pourrait être trop tard. La vie moderne nous met à rude épreuve. Nous manquons d'équilibre, de mouvement, de détente. N'attendez pas que seul le médecin puisse encore vous venir en aide. Faites quelque chose! C'est si simple, voyez-vous: Avant et pendant les repas, buvez régulièrement de l'eau minérale naturelle – buvez de l'Henniez! Si vous la désirez non gazeuse, demandez la nouvelle Henniez-Naturelle avec étiquette bleue et capsulage spécial. L'Henniez-Naturelle est de l'eau

minérale d'une remarquable pureté, sans adjonction d'acide carbonique. Diurétique, digestive, elle est particulièrement recommandée dans les affections du foie, des reins et de la vessie. Vous obtenez l'Henniez, gazeuse ou non, dans les magasins, au restaurant, à l'hôtel. L'eau d'Henniez – boisson des gens Lien portants et de tous ceux qui veulent le rester. Grande bouteille avec point Silva.

Werbeagentur Kurt Huber

Henniez Naturelle non gazeuse

Henniez-Naturelle, eau minérale alcaline naturelle
mise en bouteilles par Henniez-Lithinée SA



FOOTBALL

La Chaux-de-Fonds - Young Boys et Lugano - Lausanne pôles d'attraction de la 10^{me} journée du championnat



DIFFICULTÉS. — A Sofia, Lausanne a éprouvé de grandes difficultés à contenir les assauts des Bulgares, en seconde mi-temps. Kunzi malgré la présence de Schneider et Tacchella.

(Photo ASL)

Le lourd programme des Lausannois peut donner un coup de main extrêmement précieux à Lugano

Amateurs-professionnels ou footballeurs-touristes, appelez-ça comme vous voudrez. Stage à Macolin, Suisse-Irlande, voyage à Sofia, déplacement à Lugano. Voilà le topo pour la majeure partie des joueurs lausannois. C'est dire que les gosses ne devaient pas se reposer sur le père pour les devoirs d'école.

A Sofia, Lausanne a sauvé l'essentiel. Tous les espoirs lui sont permis, au stade olympique. Rendez-vous au 6 décembre.

Le souvenir de Best et Vassiler

Pour l'instant, les regards se tournent vers Lugano. Vers une échéance qu'il faut honorer. Les Vaudois sont avertis. Une équipe qu'ont battu La Chaux-de-Fonds et Zurich ne saurait être sous-estimée. Ses deux résultats, un à zéro, révèle la tacti-

que employée. Or, Tacchella et Schneider viennent de se laisser prendre par deux fois, à ce petit jeu. Par Best et par Vassiler. Vous ne voyez pas, Brenna...

Pas de complexe

Si Lausanne a « digéré » voyages et matches de ces temps derniers, ce que je crois, il a les moyens de s'imposer. Il y a deux ans, il avait gagné les deux rencontres. Il a mis quatre buts à Chiasso, au Tessin, ce qui n'est peut-être pas une grande référence, mais la certitude d'absence de complexes du sol et du public tessinois. Imbattu depuis six dimanches en championnat, Lugano a, contre lui, la loi des nombres. Se contentant de treize joueurs, Lausanne ne saurait annoncer de grands changements.

A. EDELMANN-MONTY.



FOUGUE. — Le gardien irlandais Jennings n'a pas l'air d'apprécier au plus haut point celle de Vuilleumier quand bien même il doit s'élever pour éviter le pire. S'il joue aussi bien que samedi, l'attaquant chaux-de-fonnier va donner le tournis à la défense bernoise.

(Avipress - Spligher)



HEURI. — Daina vient d'être opéré, Schindelholz est toujours suspendu. Heuri, qui portera certainement le No 9 contre Bellinzona, saura-t-il saisir sa chance ?

Il est temps que Servette renoue avec la logique

Mais un certain Nembrini ne pourrait-il pas l'en empêcher ?

C'est, en quelque sorte, au régime de la douche écossaise que les Servettiens ont habitude leurs supporters lors de leurs dernières sorties: ne sont-ils pas allés perdre à Granges (2-1), en championnat, pour y retourner le dimanche suivant écraser l'équipe locale, en coupe (0-6) avant de se rendre à Zurich concéder un but à Grasshoppers, que l'on donnait perdant certain ?

Il est grand temps qu'un peu de logique vienne estampiller les prestations des hommes de Leduc. Sera-ce à l'occasion de ce Servette - Bellinzona de dimanche, qui ne devrait pas po-

ser trop de problème aux joueurs locaux ?

Nous pensons, bien sûr, à l'issue de la rencontre avant tout. Car l'entraîneur des Servettiens se trouvera probablement aux prises avec une sérieuse difficulté: qui jouera avant-centre ? On sait que Desbiolles purge toujours les dimanches de suspension écopés contre Lucerne et que Daina a subi, il y a peu, une intervention chirurgicale. L'ex-Bernois ne devrait pas être à même de réapparaître dimanche déjà au centre de la ligne d'attaque, si bien que ce sera probablement Heuri qui portera le No 9. Il trouvera à

sa droite, en principe, Nemeth (irrégulier, mais qui revient à la surface) et Bosson, lequel début dimanche dernier en partie amicale contre Sion, et à sa gauche, Vonlanthen (qui tiendra, en fait, comme à l'ordinaire, son rôle de demi de 4-2-4) et Schindelholz, dont on attend, à Genève, de nouvelles surprises. Le reste de l'équipe devrait trouver sa formation classique avec Barlie, Maffiolo, Pasmady, Kaiserauer, Mocellin et Schnyder.

Douzième à trois points de la lanterne rouge, les autres « grenat » que sont les joueurs de la capitale tessinoise semblent avoir amorcé lors de leur dernière partie de championnat (3-0 contre Chiasso) un certain redressement. Ils ont, en tout cas marqué, lors de cette partie, autant de buts qu'ils en avaient obtenus lors de leurs huit premières rencontres ! En même temps que l'efficacité, ils se sont déconfortés, à cette occasion, un marqueur en la personne de leur jeune avant-centre Nembrini, auteur du classique « coup de chapeau » ! Un garçon qu'on aura probablement signalé à l'attention de Kaiserauer...

En si bonne voie (relativement, car n'oublions pas la faiblesse de Chiasso), la formation qui battit les compagnons de Riva IV ne devrait pas être modifiée et on peut s'attendre à ce qu'elle soit reconduite dimanche: Rossini; Genazzi, Poma; Rebozzi, Bionda, Paglia; Hahn, Guidotti, Nembrini, Ruggeri, Pellanda II.

S.D.

Mantula ne paraît pas craindre l'épais «béton» de Wechselberger

Les excellents débuts de Quentin dans l'équipe nationale ont été accueillis, en Valais, avec enthousiasme, voire avec orgueil. Très tôt, dimanche matin, les dépositeurs de journaux avaient épuisé leur provision de quotidiens ! Cet engouement s'explique par le fait que notre canton n'a pas eu souvent l'honneur de fournir des éléments à la formation représentative du pays. D'autre part, les « capés » des années antérieures (Perruchoud, Pottier, pour ne citer que les plus récents), n'évoluaient pas à l'époque de leurs sélections avec une équipe valaisanne. Quentin est donc, sauf erreur, le premier international ayant toujours joué en Valais. Avec ses lauriers fraîchement coupés, le sympathique René va certainement progresser encore en prenant conscience de son talent. Comme c'est un gars bien équilibré, modeste et sérieux, l'avenir s'ouvre tout grand devant lui.

OPTIMISME

A l'image de son marqueur de buts, le F.C. Sion marche sereinement sur la route du championnat. La victoire

remportée à Granges est particulièrement bénéfique sur les plans moral et psychologique. Mantula ne cache pas sa satisfaction, et il souligne tout le mérite de ses joueurs, qui ne ménagent pas leur peine et qui sont dotés d'un excellent esprit. Le style qu'il s'attache à développer s'affirme de façon réjouissante en portant des fruits inespérés. Il s'agit, maintenant, de défendre cette deuxième place au classement et, dans l'immédiat, de renvoyer Lucerne dans ses terres avec les mains vides. Mantuel ne craint pas le « béton » mis au point par Wechselberger, si le terrain se trouve dans un état convenable. Sur une pelouse en bon état, il prétend avec raison que la technique, alliée à un engagement physique généreux, doit s'imposer. Sinon, c'est à désespérer du football.

L'équipe se présentera certainement dans sa composition habituelle: Vidinic; Germanier (ou Jungo), Meylan; Roesch, Perroud, Sixt II; Stockbauer, Mantula, Georgy, Quentin, Gasser.

Max FROSSARD.

BIENNE souffre de l'absence de Parlier

Après l'intermède international de la semaine dernière, le premier tour du championnat s'apprête à entrer dans sa phase finale. Si les jeux sont loin d'être faits, il est des équipes qui peuvent envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme. D'autres, au contraire, doivent avoir l'esprit moins serein. Les Biennois, en particulier, sont très déçus depuis plusieurs semaines. On avait mis passablement d'espoir en eux au lendemain de la période des transferts; or, à l'heure actuelle, ces mêmes Biennois se voient réduits à jouer un rôle de figurants en Ligue nationale A.

INCERTITUDE

A vrai dire, ils ne sont pas plus faibles que bon nombre d'équipes engagées dans cette compétition. Mais un problème, qu'on pensait avoir résolu après le départ de Parlier, reste entier: celui du gardien. « Faire confiance à Rosset, c'est améliorer ses prestations », écrivions-nous ici même, il y a quelques mois. Or, on a essayé Rosset, puis Tschannen... sans beaucoup de succès, il faut bien l'avouer. Ça n'est pas pour donner de l'assurance au reste de la formation. Dimanche, contre Grasshoppers, deux points au bénéfice des Biennois seraient les bienvenus. Mais les Zuricois sont en reprise. Est-ce à dire que nous allions au-devant d'un nouveau désenchantement? Ne jouons pas au mauvais prophète et faisons, une fois encore, confiance aux Biennois, qui auront l'avantage de jouer devant leur public.

Jean-Pierre GUERNE.

Avec les clubs neuchâtelois de 1^{re} Ligue

Xamax se méfiera de Stade Lausanne

Pour son avant-dernier match du premier tour, Xamax reçoit dimanche, à Serrrières, Stade Lausanne, équipe entraînée par l'ancien inter-

national Bernard Lanz et qui végète en fin de classement.

Cependant, cette rencontre ne sera pas qu'une simple formalité pour les Neuchâtelois qui sont chefs de file du groupe romand de première Ligue. En effet, Xamax est actuellement l'équipe à battre. D'autre part, les Lausannois valent mieux que leur classement et ne tarderont pas à réagir. Ils ont prouvé, spécialement cette année en coupe de Suisse contre Le Locle qu'ils savaient se battre. Une tâche difficile attend donc les Neuchâtelois. Chaque joueur en est conscient et ce match ne sera pas pris à la légère, bien au contraire.

TOUS PRÉSENTS

Xamax pourra disposer de tous ses éléments, Voser ayant terminé son cours de répétition. Seul Théo Tribolet, blessé dimanche dernier, est encore incertain. La formation sera choisie parmi les joueurs suivants: Jacottet, Gruet, Grüber, Paccolat, Tribolet Théo, Gentil, Rohrer, Merlo, Tribolet Laurent, Serment, Facchinetti J.-Cl., Maffioli, Amez-Droz, Rickens, Voser.

Relevons qu'en ouverture de cette rencontre aura lieu un match de coupe de Suisse juniors entre les sélections d'Argovie et de Neuchâtel.

E.M.

Trop de jeu personnel à Fontainemelon

Dimanche dernier, Fontainemelon a perdu deux points — ou en tout cas un — qui étaient à sa portée. Aussi, à la fin du match, les joueurs de Berthoud avaient-ils le sourire. On les comprend. Quand on est mené terrifié pendant 70 minutes et qu'on s'en va néanmoins avec les deux points en poche...

TROP PERSONNELS

Il est tout de même regrettable qu'une équipe qui domine pendant presque tout le match ne parvienne pas à s'imposer. Cela provient surtout du fait que certains joueurs de Fontainemelon ne comprennent pas que le football est un jeu d'équipe et non pas du cirque, où chacun vient exécuter son petit numéro. Ces joueurs, s'ils ont perdu, ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Quant aux entraîneurs Casiraghi et Mandry, ils se verront forcés de prendre le « taureau par les cornes » et, probablement, de revoir la formation de la ligne d'attaque. Sinon, dimanche prochain contre Alle, en terre jurassienne, les Neuchâtelois pourraient connaître une nouvelle mésaventure. Pour ce match important — les deux équipes se trouvent à peu près à égalité de points dans la deuxième partie du classement — les entraîneurs de Fontainemelon ne formeront leur équipe que dimanche matin.

H. D.

Qui êtes-vous...

Peter Snell ?



(Bélino A.P.)

Né en 1938, l'athlète australien pèse 80 kg pour 1 m 83. Il est marié depuis l'été 1963.

Snell s'est révélé au monde de l'athlétisme par sa victoire surprenante aux Jeux olympiques de Rome, en 1960, sur le grand favori, le Belge Moens. Cette année, à Tokio, il a été le point de mire des connaisseurs en enlevant sans sourciller le 800 m et le 1500 m, aux Jeux de Tokio. Puis, récemment, alors que la majorité des athlètes ont cessé toute compétition, l'Australien s'est attaqué à deux records du monde, qu'il a battus en l'espace d'une dizaine de jours: celui du 1000 mètres et celui du mille. Découvert par le fameux entraîneur Arthur Lydiard, dont il s'est séparé en 1963, Snell peut se targuer de posséder quatre records du monde, lesquels ne semblent pas devoir être battus de sitôt. Ces records sont les suivants: 800 mètres (1'44"3), 880 yards (1'45"1), 1000 mètres (2'16"6) et mille (3'54"1). Ce prodigieux coureur de demi-fond ne s'aligne que rarement sur 1500 mètres, mais sa meilleure prestation sur cette distance ne doit pas être très éloignée des 3'35"6 de Herb Elliott (record mondial).

Le match clef se jouera à la Charrière. Skiba a peur que le sol gras soit favorable à Young Boys

Les saines émotions de Suisse - Irlande sont passées; mais pas oubliées. Vuilleumier, comme ses coéquipiers, est rentré à bercail. Sans blessure, auréolé d'un nouveau prestige, il est à disposition de son entraîneur Skiba, qui souhaite le voir, dimanche, aussi plein de vitalité que face aux Irlandais. La Chaux-de-Fonds aura plus que jamais besoin de lui car ce ne sera certainement pas facile de désarçonner la défense bernoise sur un sol qui s'annonce « lourd ».

La crainte de Skiba

Young Boys, certes, n'est pas un foudre de guerre. Il a perdu, jusqu'ici, tous les matches joués hors de son fief. S'il se trouve néanmoins au 4^{me} rang du classement, à égalité de points avec le champion de Suisse, c'est parce qu'il a, en revanche, battu tous ses adversaires qui se sont rendus au Wankdorf. Mais la tradition peut être rompue. Sans être pessimiste toutefois, Skiba craint fort que ce soit le cas. Ce qui l'incite à la réserve, c'est la pensée que le terrain — que l'on peut prévoir gras — sera défavorable à ses « poulaillers ». Selon l'entraîneur chaux-de-fonnier, les Bernois se sentiront mieux à l'aise que ses hommes sur la pelouse de la Charrière.

Est-ce vrai ?

A vrai dire, nous ne partageons pas cette opinion. Il a maintes fois été prouvé, même dans le championnat de Suisse, que la technique peut triompher devant la force physique pure sur un terrain gras et « lourd ». Les techniciens sont même avantagés par rapport aux autres pour autant, bien entendu, qu'ils soient servis par une bonne condition physique. Or, c'est le cas pour les Chaux-de-Fonniers. Il

suffit de se souvenir de leurs matches contre Saint-Etienne et Benfica pour en être convaincu.

Les griffes de Vours

Si le champion peut être considéré comme favori de la rencontre, il est bon, cependant, que les hommes de Skiba considèrent leur adversaire le plus grand sérieux, car Young Boys, équipe irrégulière s'il en est, est capable de se hisser sans peine au niveau des meilleures. Et ce match mérite d'autant plus d'attention de la part de ses acteurs que l'équipe battue à la Charrière devra probablement abandonner ses espoirs quant au titre. La rencontre de la Charrière revêt donc, en quelque sorte, un caractère éliminatoire, ce qui signifie que le style « coupe » pourrait dominer. Les Chaux-de-Fonniers, qui ont acquis une expérience certaine en ce domaine, devraient, semble-t-il, en sortir vainqueurs. Mais le vieil ours bernois, s'il sait sortir ses griffes au bon moment, est capable de blesser « mortellement » le champion.

Clerc ou Trivellin

Pour ce match quasi décisif, Skiba peut compter avec tous ses hommes. Il hésite encore entre Trivellin et Clerc au poste d'aller gauche. Sa décision à ce sujet n'interviendra qu'après les ultimes entraînements. C'est donc l'équipe suivante qui rencontrera Young Boys: Eichmann; Egl, Deforel; Quattropani, Brkljaca, Morand; Antenen, Brossard, Bertschli, Vuilleumier, Trivellin ou Clerc. Quattropani sera, comme de coutume, affairé à des tâches défensives et Antenen occupera le centre du terrain en compagnie de Morand. En fait, donc, l'aillier droit sera le jeune Brossard.

F. FAHUD.



SPECTATEURS. — Simeoni (8) et Andréanelli (deuxième depuis la gauche), deux joueurs de Fontainemelon, assistant de loin au duel que Lehmann et Schaller (Berthoud) livrent à l'un de leurs coéquipiers. Si les Neuchâtelois veulent vaincre, dimanche, ils ne devront pas se contenter de regarder.

(Avipress - Schneider)

COGNAC AUX OEUFES Morand MARTIGNY

L'air pur - source de bien-être air-fresh indispensable dans chaque foyer soigné

Pour vos tissus d'ameublement et de décoration vous donnerez la préférence à

Fred KUNZ Tapissier-Décorateur à **Colombier**

Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

Dans un local de 13 m de long sur 5 m de large, vous pourrez contempler plus de 4000 grands échantillons de tissus

soieries, velours, toiles imprimées, etc.

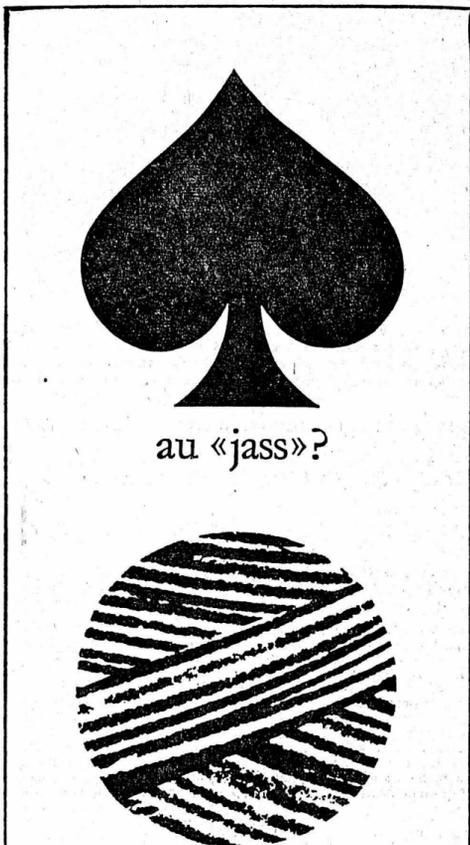
provenant des plus grands créateurs français et étrangers.

Maison fondée en 1933. Nos rideaux sont exécutés par des courtépointières professionnelles expérimentées. Venez sans engagement visiter la plus grande exposition de

tissus d'intérieurs de Suisse

BOUCHERIES-CHARCUTERIE Margot
 TEL. 5.14.56 5.66.21
 SEYON 5 - PARCS 82

- Tendrons de veau
- Brochettes
- Paupiettes
- Arrostitini
- Fondue bourguignonne



au «jass»?

en tricotant?

Boire du café - se régaler d'INCA!



N'importe où, quand, comment vous buvez du café: régalez-vous d'INCA, le café soluble des gens heureux et accueillants!

INCA - c'est fameux, c'est Thomi + Franck!

cl 3/64



The unique aroma



Un arôme personnel. Du caractère. Agréable et masculin. Bien sûr: Clan. Le signe particulier de l'homme distingué. 40g Fr. 1.30



Clan - The pipe tobacco with the unique aroma
 Clan - The pipe tobacco with worldwide success

Sansilla en flacon incassable

Une machine à coudre portable, zigzag à bras libre, comme neuve. Facilité de paiement. - Tél. (038) 5 34 24.



Neuchâtel Grand-rue 5 Seyon 16

TOUS vos MEUBLES avec 36 mois de CRÉDIT SANS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Sans formalité ennuyeuse
 22 vitrines d'exposition
 Choix varié et considérable
 Pas de succursales coûteuses mais des prix
 Meubles de qualité garantis
 Des milliers de clients satisfaits
 Facilités spéciales en cas de maladie, accident, etc.
 Remise totale de votre dette en cas de décès ou invalidité totale (disp. ad hoc) sans supplément de prix.
 Vos meubles usagés sont pris en paiement.

VISITEZ sans engagement nos GRANDS MAGASINS

OUVERTS tous les jours (lundi et samedi y compris)

Grand parc à voitures - Petit zoo
 Frais de voyage remboursés en cas d'achat

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16 sortie de ville direction Fribourg.

Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

BULLE

10-11

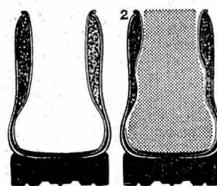


Henke a résolu le problème!

Henke ANATOMIC
 un nouveau brevet Henke exclusif

Tous les skieurs savent qu'une tige rigide assure un bon maintien mais que le pied ne s'y sent pas à l'aise. Henke vient d'en trouver la solution en créant le rembourrage Anatomic breveté. Le rembourrage traditionnel, qui protège la région sensible de la cheville, est remplacé par une masse plastique. Ce capitonnage d'un genre nouveau s'écarte de la partie proéminente de la cheville pour combler la dépression entourant celle-ci. Ceci permet à la tige d'enserrer étroitement le pied à l'endroit où s'exerce la pression la plus forte. Et, avantage étonnant, cette mise en place s'effectue dès que la chaussure est ajustée au pied, c'est-à-dire en quelques minutes.

Le lancement de la chaussure de ski Henke-Anatomic prouve qu'une fois de plus Henke est en avance sur son temps.



1 Coupe de la tige avant que la chaussure ait été portée. Les parties hachurées montrent le nouveau rembourrage Anatomic.

2 Coupe de la tige après que la chaussure a été portée quelques minutes. Le rembourrage Anatomic s'est réparti dans la dépression entourant la cheville et la pression est supprimée.

Henke Pro Anatomic chaussure à boucles. La chaussure de piste parfaite pour le skieur exigeant. Protection des chevilles par rembourrage Anatomic breveté. Hauteur de tige agréable, 6 boucles. Messieurs net Fr. 198.-

Henke Racer Anatomic chaussure à boucles. La préférée du skieur chevronné! Maintenant avec rembourrage breveté de la cheville. Haute tige spécialement renforcée et équipée de 6 boucles. Semelle absolument indéformable. Messieurs net Fr. 239.-

Important:

Seule l'expérience permet d'affirmer qu'une chaussure de ski à boucles a fait ses preuves. Par son expérience en matière de chaussures à boucles, Henke a 10 ans d'avance sur toute les autres marques. Chaque fois qu'un progrès véritable a été réalisé, Henke s'y trouvait associé. Voilà pourquoi la chaussure de ski Henke jouit aujourd'hui d'un renom universel.

OFFRES D'EMPLOIS



L'UNION DE BANQUES SUISSES à Neuchâtel cherche

employé (e)

habile dactylographe, pour correspondance, giro bancaire et portefeuille.
Faire offre à la direction, avec prétentions de salaire.

A repourvoir, pour le 24 décembre 1964,

POSTE DE CONCIERGERIE

dans immeuble moderne, rue des Parcs. Appartement de 3 pièces et hall à disposition. Loyer mensuel: Fr. 265.75, charges comprises.

Préférence sera donnée à couple sérieux ayant pratique.

Faire offres sous chiffres A. S. 6049/2 L., aux Annonces Suisses S. A., «ASSA», Lausanne.

Techniciens ou dépanneurs TV et radio

sont recherchés pour l'atelier et service à la clientèle pour Neuchâtel et Yverdon.

Travail indépendant, places stables, caisse de retraite.

Faire offres écrites, avec prétentions de salaire, à RADIO STEINER, Port-Rouland 34, Neuchâtel.

HOTEL DES XIII-CANTONS, à Pesoux, cherche pour date à convenir:

sommelière

et

jeune fille

pour aider au ménage. Congés réguliers; bons salaires. Tél. 8 13 09.

Importante entreprise de Suisse romande engage

FERBLANTIERS DE BÂTIMENT

pour son département VENTILATION.

Places stables et bien rétribuées pour ouvriers qualifiés. Semaine de 5 jours.

Adresser offres, accompagnées d'un état de service sous chiffres P. 50284 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Magasin du centre de la ville engage
vendeuses auxiliaires
pour décembre. Adresser offres écrites à RB 4014 au bureau du journal.

Home-clinique à Lausanne accueillerait

femme ou jeune fille

comme aide soignante ou comme aide à la lingerie. Nourrie, logée et grands avantages à personne sérieuse.

M. Grand, pasteur. Tél. (021) 22 45 79, Route du Signal 27.

Famille de vétérinaire, quatre enfants, cherche

aide de ménage

pour entrée immédiate. — Faire offres à Mme François Von Allmen, Dombresson. Tél. 7 01 55.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE

congés réguliers, gain élevé. — S'adresser: hôtel de la Croix-Blanche, Cressier (NE). Tél. 7 71 66.

Boulangerie-pâtisserie D. Charodon, tél. (038) 9 13 77, Butttes (NE), cherche

BOULANGER-PÂTISSIER ou BOULANGER

Bon salaire. Entrée immédiate.

On cherche
vendeuse
pour kiosque au centre de la ville. Vente facile. Horaire de travail agréable. Débutante serait mise au courant.
Tél. 4 12 62 aux heures des repas.

Nous cherchons, pour notre laboratoire électronique, un

électro-mécanicien

ou un

mécanicien

s'intéressant à l'électronique. S'adresser à MOVOMATIC

S. A., Neuchâtel-Monruz, Gouttes-d'Or 40, tél. 5 33 75.

Hôtel Touring au Lac, Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate

femmes de chambre

Faire offres à la direction.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

L'hôpital psychiatrique universitaire de Cery — hôpital gériatrique, à Prilly, cherche

assistante sociale diplômée

Service social de cas individuels, sociothérapie, travail en équipe médico-sociale, larges possibilités de perfectionnement et de spécialisation.

Adresser offres à la direction médicale de l'hôpital de Cery, où tous renseignements complémentaires peuvent être demandés.

Office du personnel.

Nous cherchons une

bonne vendeuse

pour notre rayon confection-girls. Entrée à convenir. Se présenter.



(Lire la suite des annonces classées en 15^{me} page)

linge à cuire **très sale**
linge de cuisine **très sale**
linge à cuire **peu sale**
linge de couleur **très sale**
vitrages, voilages
linge de nylon **peu sale**
linge de boucherie
linge de couleur **peu sale**
couvertures de laine

LANGES
langes, programme court
rinçage à froid

ESSORAGE

Autant de PROGRAMMES que l'on veut grâce aux Cartes perforées
*** Schulthess ***

On nous demande souvent: «Pourquoi la commande à carte perforée est-elle supérieure à tout autre système?»

Voici notre réponse: la carte perforée Schulthess donne les ordres de lavage à la machine à laver automatique. Celle-ci exécute exactement les ordres qui lui ont été donnés par la carte perforée. Chaque catégorie de linge est lavée selon un programme individuel. Quelque surprise que l'avenir nous réserve en matière de nouveaux textiles ou de nouveaux produits de lessive exigeant d'autres programmes de lavage, il nous suffira de livrer de nouvelles cartes. De la sorte, votre machine à laver automatique Schulthess peut être adaptée en tout temps et pratiquement sans frais à tous les développements les plus récents, grâce à la commande par cartes perforées.

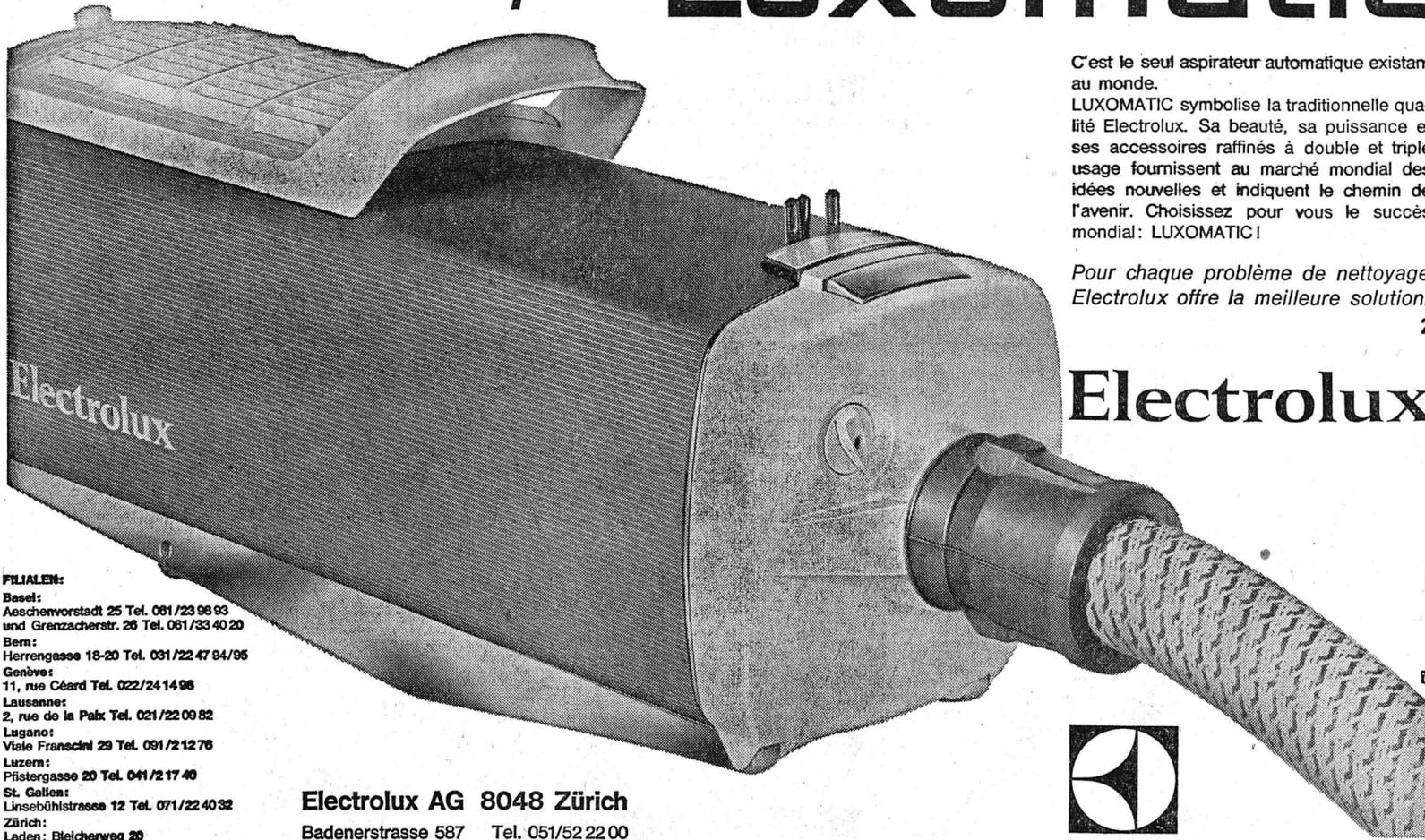
Schulthess est synonyme de construction meilleure, qualité supérieure, longue durée d'usage, prix avantageux.

Ateliers de constructions Ad. Schulthess & Cie. S.A.

Lausanne	3, Place Chauderon	021/225641
Genève	6, rue de la Flèche	022/358890
Neuchâtel	9, rue des Epancheurs	038/ 58766
Zurich	Stockerstrasse 57	051/274450
Berne	Aarberggasse 36	031/220321
Coire	Bahnhofstrasse 9	081/ 20822
Lugano-Viganello	Via La Santa 18	091/ 33971

SCHULTHESS

3 x automatique Luxomatic

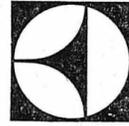


C'est le seul aspirateur automatique existant au monde. LUXOMATIC symbolise la traditionnelle qualité Electrolux. Sa beauté, sa puissance et ses accessoires raffinés à double et triple usage fournissent au marché mondial des idées nouvelles et indiquent le chemin de l'avenir. Choisissez pour vous le succès mondial: LUXOMATIC!

Pour chaque problème de nettoyage Electrolux offre la meilleure solution.

2

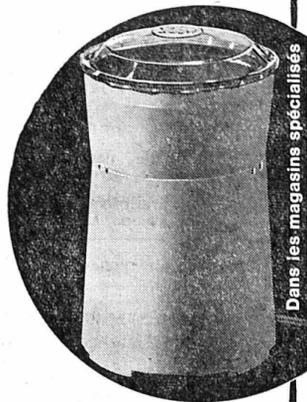
Electrolux



FILIALES:
 Basel:
 Aeschenvorstadt 25 Tel. 061/23 96 93
 und Grenzacherstr. 26 Tel. 061/33 40 20
 Bern:
 Herrengasse 18-20 Tel. 031/22 47 94/95
 Genève:
 11, rue Cécid Tel. 022/24 14 96
 Lausanne:
 2, rue de la Paix Tel. 021/22 09 82
 Lugano:
 Viale Franscini 29 Tel. 091/2 12 76
 Luzern:
 Pfistergasse 20 Tel. 041/2 17 40
 St. Gallen:
 Lindebühlstrasse 12 Tel. 071/22 40 32
 Zürich:
 Laden: Bleicherweg 20

Electrolux AG 8048 Zürich
 Badenerstrasse 587 Tel. 051/52 22 00

Moulin à café **Solis**



Dans les magasins spécialisés

forme nouvelle et fermeture de sécurité. Le moulin ne fonctionne qu'avec le couvercle fermé. Du café frais moulu — en quelques secondes avec le moulin à café SOLIS no 162 seulement Fr. 29.-

RÔTI DE BŒUF
 extra-tendre

SUPERBE BOUILLI

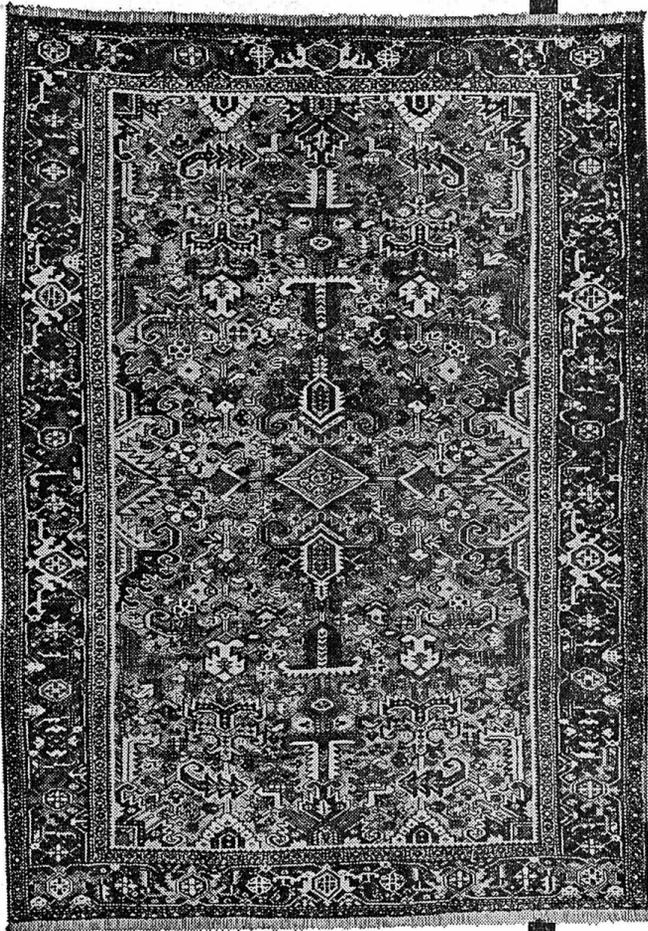
Et toujours nos traditionnelles petites langues de bœuf fraîches

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

HÉRIZ le tapis d'Orient d'ancienne tradition artisanale



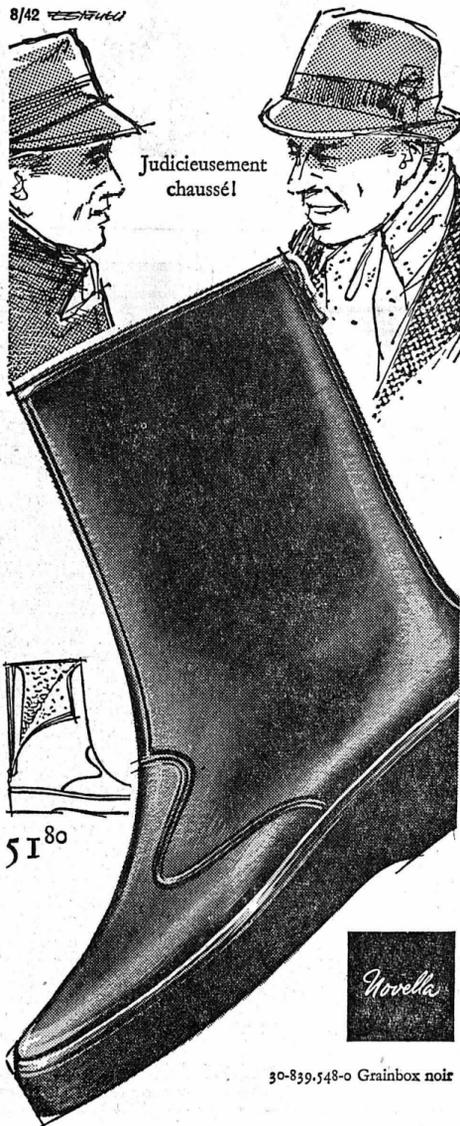
Dans le tapis Hériz, la beauté et la solidité se trouvent réunies de manière idéale. Ces tapis confectionnés par une population paysanne sont noués dans une laine extrêmement résistante. La beauté attirante du Hériz réside dans le jeu de ses motifs géométriques et de ses chauds coloris. Nous apportons une attention particulière à l'achat de nos tapis Hériz, afin de vous servir au mieux.

Hériz 270 x 188 cm	Fr. 885.-	Hériz 315 x 207 cm	Fr. 1300.-
Hériz 266 x 195 cm	Fr. 1025.-	Hériz 346 x 222 cm	Fr. 1355.-
Hériz 296 x 210 cm	Fr. 1075.-	Hériz 325 x 248 cm	Fr. 1640.-
Hériz 295 x 237 cm	Fr. 1135.-	Hériz 357 x 253 cm	Fr. 1790.-
Hériz 278 x 215 cm	Fr. 1160.-	Hériz 353 x 261 cm	Fr. 1800.-

WYSS

J. WYSS S.A., Neuchâtel, 6, rue de la Place-d'Armes
 Tél. (038) 5 21 21, à une minute de la place Pury

et les maisons Hassler à:
 Aarau: Hans Hassler & Co AG;
 Berne: Bossart & Co AG;
 Bienne: Bossart & Co AG;
 Lucerne: Hans Hassler AG;
 Zurich: H. Rüegg-Perry AG.

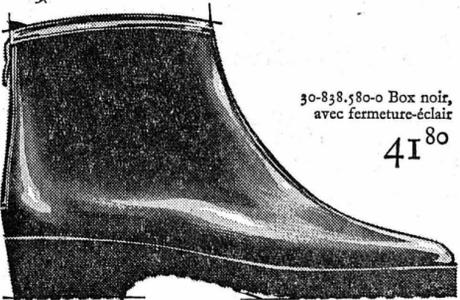


Judicieusement chaussé!

51⁸⁰

Novella

30-839,548-0 Grainbox noir



30-838,580-0 Box noir, avec fermeture-éclair

41⁸⁰



BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
 à l'imprimerie de ce journal

50 matelas
 neufs, crin et laine, très belle qualité, 90 x 190 ou 95 x 195 cm, outil bleu ou beige. Fr. 75.- pièce (port compris).

Kurth, tapissier, Bercher tél. (021) 81 82 19

50 couvertures
 laine 150 x 210 cm, Fr. 20.- pièce.

A vendre **poussette**

démontable, en bon état. Tél. 7 41 49.

LA TOQUADE Boutique des cadeaux

De Paris... est arrivé

Un grand choix de bijoux fantaisie colliers - broches - bracelets - clips

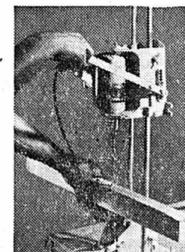
Rue des Poteaux 6, NEUCHÂTEL - Tél. 4 15 72
 Nous réservons pour les fêtes

Le rêve de tout bricoleur

Bridges

Outils de qualité

La gamme des appareils STANLEY-BRIDGES vous permet de vous constituer par étapes, pour une dépense modique, un atelier de professionnel. Sa partie essentielle est l'extraordinaire perceuse STANLEY-BRIDGES DRCD DELUXE à usages multiples: servant tour à tour pour percer, poncer, scier, tourner et polir, elle est appréciée des artisans aussi bien que des bricoleurs.



Perceuse d'établi



Avec dispositif protecteur évitant les surcharges

Scie circulaire à main, Ø 152 mm

nous réservons pour les fêtes

DÉMONSTRATIONS:

lundi à vendredi dès 17 heures
 samedi dès 16 heures

neuchâtel
 bassin 4

BAILOD

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

représentant

sérieux, utilisant sa propre voiture, pour articles de marque très bien introduits. A la commission seulement. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres SA 7215 B, aux Annonces Suisses S.A. ASSA, 3001 Berne.

Nous cherchons

vendeuses auxiliaires

pour nos différents rayons. Entrée immédiate ou à convenir. Se présenter

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL
Tél. 5 30 13

On demande dans petite station, en Valais, **coiffeuse** ou **coiffeur dames** ayant de l'Initiative. Possibilité de skier deux jours par semaine. S'adresser au Salon de coiffure Gisèle, tél. (027) 4 13 18.

On cherche, pour remplacement de 4 mois, dans grand village au bord du lac de Neuchâtel, **jeune homme** pour livraison de viande et comme aide de laboratoire. Nourri, logé; très bon salaire à jeune homme sérieux. Tél. (038) 6 71 44.

Femme de ménage

est cherchée pour quelques heures par jour. S'adresser à Mme Ch.-Ed. Du-Bois, Verger-Rond 22, tél. 5 40 95.

JE CHERCHE JEUNE

CUISINIER

nourri et logé, place à l'année, Faire offres à l'hôtel de Ville, Avenches, tél. (037) 8 31 14.

Nous cherchons

CUISINIÈRE

pour notre bar du Gymnase cantonal, à Neuchâtel, 4 jours par semaine. Faire offres écrites au Département Social Romand, service 102, 1110, Morges.

Poseurs, emboîteurs

consciencieux et capables sont demandés par Hema Watch Co, fabrique d'horlogerie, Terreaux 9, Neuchâtel. Tél. (038) 5 72 42.

L'ESCALE, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate

SOMMELIER (ÈRE)

pour remplacement. — Se présenter dès 17 heures.

SERVEUSE

active, connaissant le service, désirant horaire et congés réguliers, ainsi que gain très intéressant, est demandée pour entrée immédiate ou pour date à convenir. S'adresser au Buffet CFF, Yverdon, tél. (021) 2 49 95.

Je cherche

FABRIQUE MÉCANIQUE D'HORLOGERIE

pour développer invention. L'intéressé accepterait construction automatique, machine, etc., avec principes modernes. Faire offres sous chiffres E 25976 U à Publicitas S.A., Bienne, 17, rue Dufour.

Importante entreprise de travaux publics de Neuchâtel cherche une

AIDE - COMPTABLE QUALIFIÉE

possédant notions de dactylographie. Nous assurons : — une mise au courant approfondie, — un travail varié et intéressant, — des installations de bureau modernes, une ambiance agréable et dynamique, — les avantages sociaux d'une grande entreprise, — un salaire intéressant. Nous demandons : — initiative, sens des responsabilités, travail précis, — langue maternelle française. Prière de présenter offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats, sous chiffres MY 4029 au bureau du journal.



Nous cherchons, pour les préparer aux fonctions de

CHEFS DE MAGASINS LIBRE-SERVICE et SUPERMARCHÉS CO-OP

- de jeunes employé (e)s de commerce, titulaires, au printemps 1965 au plus tard, du certificat de fin d'apprentissage ou d'un diplôme d'école de commerce,
- des candidats ayant l'expérience d'autres professions, le désir de changer de métier et du goût pour la vente

UNE ÉCOLE DE VENTE D'UN AN

débutant le 3 mai 1965, les formera à leur future tâche par 3 mois de cours au Séminaire coopératif de Jongny, sur-Vevey, et 9 mois de stages pratiques dans les coopératives romandes. Rétribution mensuelle pendant l'école : Fr. 650.—.

Renseignements et inscriptions avant le 15 décembre 1964 au Séminaire coopératif, 25, avenue Vinet, 1000 Lausanne, tél. (021) 25 04 08.

Nous cherchons, en qualité de chef de département, un

INGÉNIEUR en chauffage et ventilation ou TECHNICIEN

au bénéfice d'une connaissance pratique approfondie de la branche, de caractère éprouvé, talent de négociateur, ainsi que capacités d'organiser et de diriger une équipe de collaborateurs. On offre activité variée, intéressante, place stable, bon salaire, possibilités d'avancement, caisse de pension, semaine de 5 jours.

Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae à Bünzli AG, chauffage-ventilation, 2500, Bienne, 16, rue Veresius.

GLOBE AIR SA BÂLE

cherche

radio-électricien

pour l'entretien de ses équipements radio-électriques de bord.

Nationalité suisse et de préférence sachant lire l'anglais.

Faire offres avec curriculum vitae, à

GLOBE AIR AG BASEL
Personalabteilung Baslerstr. 275 Neu-Allschwil

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A. engagerait, pour son service mécanique :

- 1 technicien-constructeur ayant quelques années de pratique
- quelques dessinateurs ou dessinatrices des mécaniciens de précision
- des machinistes

Date d'entrée à convenir.

Faire offres, avec prétentions de salaire, ou se présenter au service du personnel de l'entreprise.



La Treille

engagerait un

cuisinier

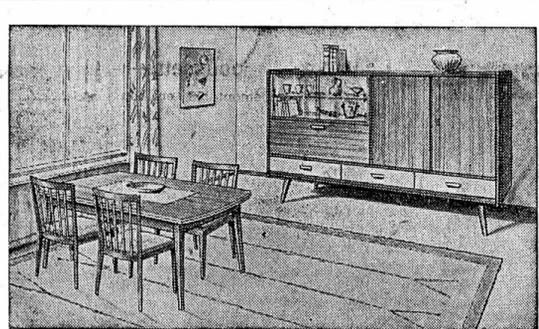
Conditions de travail favorables.

Formuler offres ou s'adresser à M. Strautmann, restaurateur, Neuchâtel, Treille 4, téléphone (038) 4 00 44.

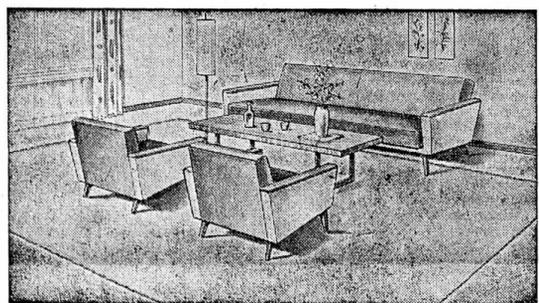
RESTAURANT

Lire la suite des annonces classées en 18^{me} page

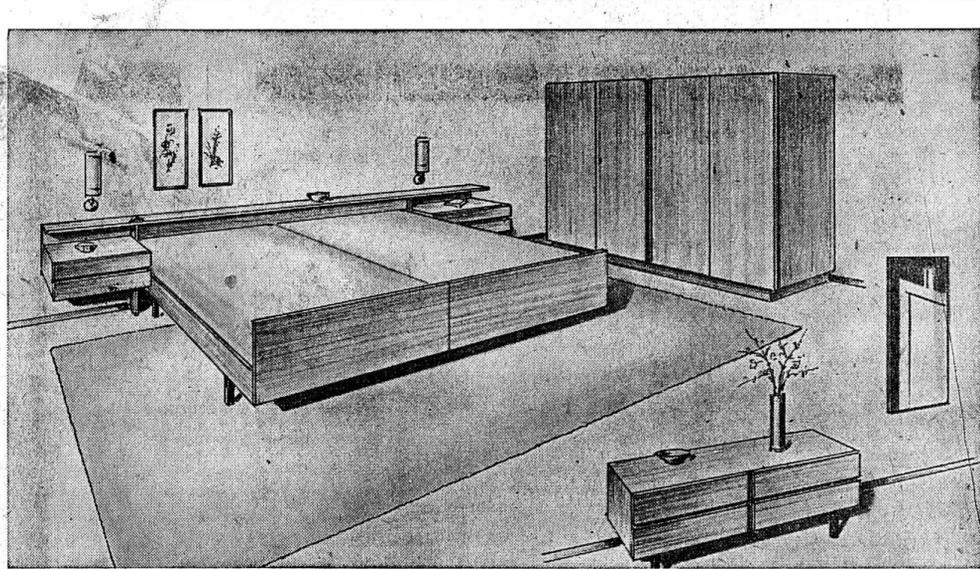
MOBILIER COMPLET 3 pièces



Salle à manger très chic, grand meuble traité polyester avec bar, table à rallonges, chaises rembourrées, tissu au choix.



Salon dernier cri, très confortable, recouvert d'un magnifique tissu, teinte à votre choix. Le canapé se transforme en lit pour vos visites ! Très belle table assortie, comprise dans le prix.



Chambre à coucher moderne, aux lignes harmonieuses et d'un charme tout particulier.

- 1 CHAMBRE À COUCHER
- 1 SALLE À MANGER
- 1 SALON

exactement selon clichés

3950.-

CETTE OFFRE NE REPRÉSENTE QU'UN EXEMPLE PARMIS NOTRE CHOIX IMMENSE

Chaque pièce peut être obtenue séparément. Sur désir, facilités de paiement. Garantie 15 ans. Livraison gratuite dans toute la Suisse. Possibilité d'emménagement sans frais jusqu'à votre mariage.

30 vitrines illuminées chaque soir jusqu'à 22 heures. Heures d'ouverture de l'exposition : chaque jour de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 30. Samedi jusqu'à 17 heures. Le soir sur rendez-vous.

- Visitez notre magnifique exposition permanente sur 6 étages
- 200 chambres à coucher, salles à manger et salons du plus simple au plus luxueux
- plus de 1000 meubles divers pour compléter votre intérieur
- grands départements spéciaux de tapis, rideaux et lustrerie.



NEUCHÂTEL

FAUBOURG DE L'HÔPITAL - Tél. (038) 5 75 05

UN CHOIX DE MEUBLES UNIQUE EN SUISSE ROMANDE



Chapeaux PICCADILLY
Chapeaux FLÉCHET
Chapeaux BOTTA
Vente exclusive
Seyon 14



Casquettes PIZ-SOL
Chapeaux BORSALINO
Chapeaux MOSSANT
Vente exclusive
Seyon 14



Toques en fourrure
naturelle
et imitation
Vente exclusive
Seyon 14



GAULOISES



un faible pour les Gauloises?

(alors, vous prenez toujours la vie du bon côté!).

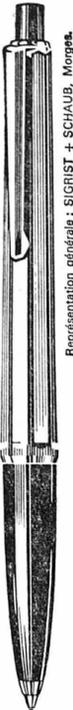
Bien des gens pestent lorsqu'ils sont surpris par la pluie. Loin d'altérer votre bonne humeur, une ondée vous donne, à vous, l'occasion d'attirer une jolie fille sous votre imperméable et de lui déclarer que la flamme dont vous brûlez pour elle est comparable à celle qui vous sert

à allumer... vos Gauloises – les cigarettes sans lesquelles votre bonheur serait incomplet!

LES GAULOISES VOUS OFFRENT L'ARÔME INTÉGRAL DES EXCELLENTS TABACS DE FRANCE – NATUREL, DÉLECTABLE, PARFAIT! POUR LES VRAIS CONNAISSEURS!

SENSATIONNEL Nouveau!

La SUÈDE nous apporte le stylo à bille le plus moderne du monde, équipé dès maintenant d'un



PORTE-BILLE EN ACIER INOXYDABLE

C'est le plus grand progrès réalisé depuis l'invention du stylo à bille. La bille Ballograf en Wolfram, dure comme le diamant, tourne à présent dans un nid d'acier tout aussi dur. La perfection de cette combinaison évite pratiquement l'usure et la corrosion.



Le jeu de la bille ne subit plus aucune modification pendant toute la durée de la cartouche.

Le débit de chaque cartouche équipée de ce porte-bille en acier inoxydable est absolument régulier de la première à la dernière goutte d'encre. Désormais, vous écrivez sans bavure.

**PLUS LONGTEMPS,
PLUS NETTEMENT,
PLUS PROPREMENT.**

BALLOGRAF A epoca

maintenant avec un porte-bille en acier inoxydable
epoca: Chromé Fr. 9.50
Doré Fr. 15.—
Plaqué or (20 microns) Fr. 65.—

Nouveau

Ici colle Scotch invisible

La bande adhésive mate tient des années, ne devient jamais gluante et sa couleur ne s'altère pas. Elle est idéale pour coller des livres, des feuilles de musique, des documents, etc.

Attention: demandez le dérouleur écossais vert.



Brévards 15
Neuchâtel



5 23 13
8 45 27

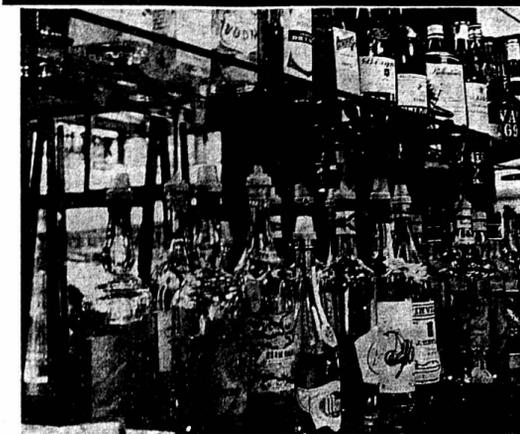


Usine
à Peséux



Profitez maintenant de notre action 3 pour 2

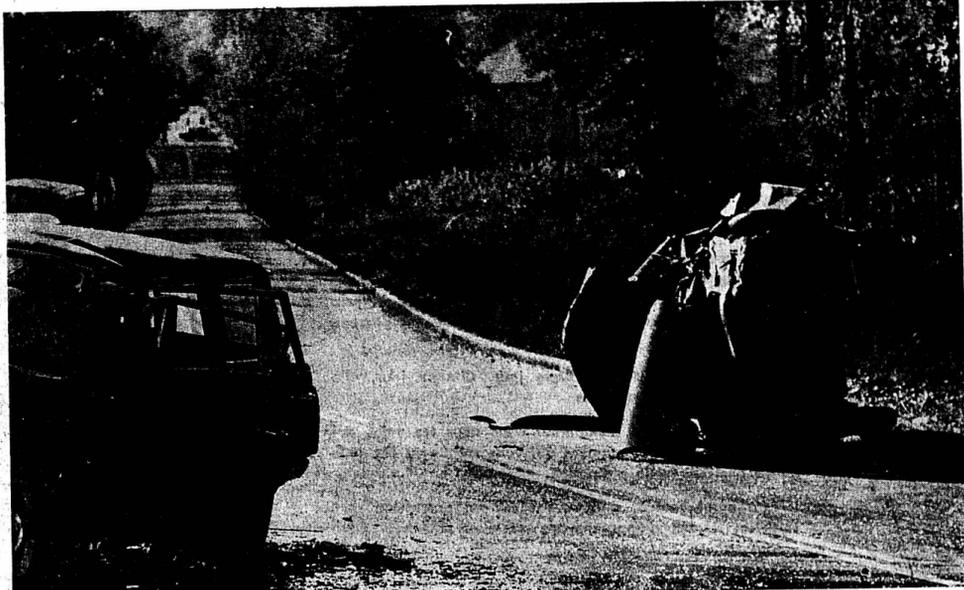
Ce verre de trop qui peut à chaque instant nous faire terriblement « trinquer »...



Cette tentation chatoyante...



L'ANGOISSE DE NOTRE ÉPOQUE



Sur la route, les miracles sont rares, et les rendez-vous qu'y donne la fatalité sont parfois les derniers

(Photos Avipress J.-P. Ballod)

Faut-il dire, aujourd'hui, que l'alcool au volant est le problème numéro un de la circulation ? Nous ne le pensons pas... Et pourtant, chaque jour les cas litigieux se multiplient, chaque jour une bonne dizaine de conducteurs, pour ne pas dire davantage, ont à rendre, chez nous, des comptes à ce sujet. Nous sommes tous visés : une soirée agréable avec des amis ou en famille, un dîner de contemporains, un banquet officiel (mais oui...) et, comme le dit l'homme de la rue : « On a le tarif... »

Le pari ou l'abstinence

Il y a deux manières d'envisager cette question : ou l'on ne s'en préoccupe pas, c'est-à-dire que l'on compte sur la chance et que l'on fait le pari que tout se passera bien — sans accident ni contrôle de police — ou l'on évite toute boisson alcoolique avant de prendre le volant. Et pour l'heure, avec les conceptions qui sont de règle, et la jurisprudence en vigueur, il n'y a guère d'autre alternative. Que l'on nous permette avant d'entrer dans le vif du sujet de bien définir notre position ; en aucun cas, nous ne tenterons dans cette page de défendre le conducteur pris de boisson, et qui n'est plus capable de conduire son véhicule... Il est indéfendable, par le fait même qu'il met en péril, et combien, non seulement son existence, mais la vie des autres. Ceci posé, il est tout de même permis, à la lumière de certains points de vue, de revoir la question.

Un médecin se pose des questions

Un médecin vaudois, le Dr J.-D. Favre, vient de faire paraître un petit ouvrage, intitulé « Constante et variation de l'alcoolémie et des symptômes provoqués par l'ingestion de boissons alcooliques chez l'être humain », qui va certainement provoquer quelques réactions, quelques prises de position. Dans cette plaquette de 54 pages, le Dr Favre, qui a été préfacé par Me Edmond Gay, ancien directeur de l'Automobile-club de Suisse, met, plus ou moins, en accusation les méthodes employées par la police pour définir l'ivresse au volant. Sans entrer dans le détail d'une démonstration qui se veut scientifique, et que pour notre part nous sommes prêts à considérer comme telle, le livre du Dr Favre insiste tout spécialement d'abord sur la variabilité des résultats obtenus par le système de dosage de l'alcoolémie, pour une quantité donnée d'alcool absorbé par un certain nombre d'individus. Il explique ces différences, qui vont de 0,81 gramme à 1,16 gramme, par la résorption personnelle de chaque être humain.

Poursuivant sa démonstration, le Dr Favre insiste notamment sur la composition de la boisson ingérée (le whisky est plus rapidement absorbé par le circuit sanguin que la bière par exemple) ; sur la présence ou l'absence d'aliments dans l'estomac, sur la teneur en graisses de ce contenu stomacal, sur l'état de la muqueuse digestive, sur l'accoutumance du sujet à l'alcool, sur les maladies chroniques, connues ou ignorées, du sujet.

De nuance en nuance

Si nous allons plus à fond dans cette « nuance » de l'alcoolémie, on en arrive à devoir tenir compte d'une quantité de facteurs, négligés officiellement : l'allergie à l'alcool éthylique (phénomène plus répandu qu'on ne le pense) ; le phénomène de tolérance, qui est la propriété organique d'accepter certaines substances sans que les effets ordinaires s'en manifestent ; le fait d'être fumeur ou non-fumeur, car dans le cas des cigarettes on enregistre une augmentation des phénomènes subjectifs et objectifs ; enfin, l'habitude de prendre des

médicaments, spécialement des excitants (famille des amphétamines, bien connue des sportifs) ou des tranquillisants. Il est indiscutable que, dans l'ensemble, les calmants qui sont aujourd'hui prescrits sur une grande échelle par les médecins, contribuent à accentuer les symptômes d'ivresse. Il y a spécialement incompatibilité entre les barbituriques et l'alcool. De plus, dans certains cas, le métabolisme est perturbé, résorption, ventilation et élimination de l'alcool sont ralenties...

L'analyse mise en cause

On pourrait citer l'ensemble de l'ouvrage. Ce n'est pas notre but ; toutefois il nous semble utile, et objectif de citer un des paragraphes clefs du Dr Favre : *« Quoiqu'il en soit, et sans aucune passion, nous devons affirmer que, dans la plupart des cas pratiques, on obtient des taux d'alcoolémie différents pour des quantités identiques d'alcool ingéré. »* Laissons à l'auteur la responsabilité de cette affirmation, pour sauter à la conclusion, plus ou moins implicite qu'il propose, et qui est d'ailleurs double : d'une part — selon lui — la simple justice voudrait que l'on élève le fameux taux limite (en général 1 gramme pour 1000) jusqu'à 2 pour mille ; d'autre part que l'on fasse une anamnèse aussi complète que possible du sujet, afin de savoir si des facteurs physiologiques ne risquent pas de fausser le résultat brut donné par l'analyse. Enfin, vu l'incertitude des méthodes actuellement utilisées pour le dosage de l'alcool dans le sang, faire deux analyses, dans deux laboratoires différents. On le voit, le Dr Favre, comme on le dit « n'y va pas avec le dos de la cuiller » et il est bien évident que les autorités judiciaires et policières vont devoir d'une manière ou d'une autre préciser leur position à cet égard.

Si l'on nous permet de formuler, non pas un jugement mais une appréciation personnelle, nous dirons que cette étude nous semble sérieuse, et assez objective pour permettre la discussion, mais surtout que le problème est trop aigu pour que l'on ne se réjouisse pas quand une possibilité est donnée de l'étudier et de le discuter plus à fond.

De l'accusation...

Aussi l'avons-nous soumis à plusieurs personnalités neuchâtelaises afin d'avoir leur avis. A tout seigneur tout honneur, M. Colomb est procureur de la république et du canton, c'est-à-dire que c'est à lui que revient la lourde tâche de requérir contre les conducteurs que la police a déclarés en état d'ivresse. De plus, il faut noter que le canton de Neuchâtel est le seul qui, pratiquement, n'accorde pas le sursis en cas d'ivresse au volant. Délinquant primaire ou pas, l'inculpé se voit infliger une peine privative de liberté. M. Colomb tout d'abord a bien voulu expliquer pourquoi il a choisi, dans ce domaine, la sévérité. Pour lui, un conducteur, dans ce cas, n'a pas d'excuse... La mise en danger de la vie d'autrui est un facteur suffisamment grave pour qu'on n'ait pas à être indulgent ; de plus, le fait, pour un homme arrivé ou important, de devoir faire quelques jours de pénitencier, est un avertissement infiniment plus payant que la plus forte des amendes. Enfin, il ne faut pas négliger, par la connaissance des jugements que la presse donne au public, le facteur de prévention de cette sévérité.

Pour le procureur, le livre du Dr Favre modifie peu ses convictions ; cet ouvrage serait plutôt fait pour les conducteurs... et les avocats. On peut penser qu'il n'ébranlera guère les présidents de tribunaux qui, dans la majorité des causes, n'appliquent pas aveuglément la loi, mais admettent les cas particuliers, avec leurs attendus pro-



C'est agréable, dit une chanson, justement « à boire »

pres, en tout cas jusqu'au taux de 1,5 gramme pour mille. Au-dessus de cette limite, l'ivresse est admise, ce qui est évidemment en contradiction avec la thèse du Dr Favre. Toutefois, sans nier le sérieux de l'étude du médecin vaudois, M. Colomb ne pense pas que l'on puisse tenir compte de l'ensemble des facteurs perturbateurs ou modificateurs dont il fait état, et que nous avons très brièvement cités au début de cet article :

— Il n'y aurait plus de raison de s'arrêter...

Le fait est d'ailleurs que l'argument du procureur pour ce qu'on pourrait appeler un « arbitraire limité » est fort ; la justice ne peut rentrer dans tous les détails : on s'y perdrait et d'expertises en contre-expertises, il faudrait renvoyer les jugements aux calendes grecques... Quant au doute jeté sur les méthodes permettant de fixer le taux d'alcool dans le sang, M. Colomb ne saurait en faire abstraction. Le « breathalyzer » si souvent mis en cause pour son manque de précision, n'est là que pour donner une indication.

Si cette indication paraît probante aux yeux de la police, on fait faire la prise de sang pour l'analyse en laboratoire. Cette analyse est réalisée, selon le procureur, avec le maximum de soin et de conscience, par des spécialistes ; on peut donc s'appuyer sur elle.

Enfin M. Colomb constate que l'on ne peut se fier aux témoignages des prévenus ; quatre-vingt-dix fois sur cent, ils n'avouent qu'une très faible part de ce qu'ils ont absorbé. C'est un réflexe bien humain, mais cela prive le tribunal d'un élément d'appréciation capital ; il faut donc que l'analyse remplace cette mémoire, volontairement ou inconsciemment, déficiente.

— Voyez-vous, nous sommes obligés de fixer une limite au-delà de laquelle on admet l'ivresse. Et croyez bien que le canton de Neuchâtel est libéral envers les conducteurs. A Berne, à partir de 0,8 gramme, on est déjà passible d'une inculpation, chez nous c'est à 1 gramme seulement. Et il faut tenir compte du fait que les cas se multiplient : 60 en 1952, 127 en 1963, les chiffres parlent d'eux-mêmes...

...à la défense

Il était normal qu'après avoir entendu le point de vue de l'accusation, on accorde, comme dans tout procès bien mené, la parole à la défense. Un jeune avocat, Me Boller a bien voulu lui prêter sa voix. On verra qu'il s'agit, comme on pouvait le prévoir, d'un tout autre son de cloche...

L'avocat neuchâtelois attaque immédiatement. — Ce livre vient à point... Il démontre clairement le caractère de poncif accolé généralement au résultat donné au dossier, et surtout il met en lumière des points sur lesquels la cour passe en général comme chat sur braise...

Me Boller souligne trois de ces points : d'abord, en accord avec le Dr Favre, il estime que la fameuse limite de l'ivresse est fixée trop bas ; il faut revoir la jurisprudence à ce sujet. Ensuite, problème capital,

Me Boller, pose le problème du moment de la prise de sang : il a lieu, dans le meilleur des cas, une demi-heure après que le conducteur a été « intercepté ». Neuf fois sur dix, cet écart est judiciairement préjudiciable à l'automobiliste, car durant ces trente minutes, le taux d'alcool dans le sang s'est élevé, et n'est plus celui qu'il avait à l'instant où la police s'est occupée du conducteur. Et Me Boller de citer, parmi ses clients, de nombreux exemples à l'appui de cette position.

Ainsi donc, la première chose à obtenir de la police est qu'elle fasse la prise de sang le plus rapidement possible.

Deuxièmement, devant les variations indéniables de dosage pour une même quantité d'alcool ingérée, il est indispensable que l'analyse soit doublée par une seconde, pratiquée une heure après la première : on obtiendrait ainsi deux points sur la « courbe imaginaire » de l'alcoolémie du sujet, ce qui permettrait de déterminer s'il était en période ascendante ou descendante ce qui, on l'avouera, est extrêmement important pour l'opinion du tribunal.

Troisièmement, il est inadmissible que la décision de considérer un conducteur comme étant pris de boisson soit laissée à des policiers, ou à des gendarmes qui — selon lui — ne sont nullement habilités à agir de la sorte. En effet ils se fondent sur des facteurs purement subjectifs tels que : haleine, excitation ou apathie, démarche, etc. Or, chacun sait que l'on peut avoir l'haleine d'un vrai « poivrot » simplement après avoir bu une lie ou une gentiane, qui laisse sur les papilles une odeur « suis generis » caractéristique ; quant à l'excitation, elle peut être causée par tout autre chose que l'alcool ; enfin la démarche au sortir de la voiture n'est nullement déterminante, selon Me Boller, car chacun sait qu'une longue période de conduite ankylosée obligatoirement les membres et qu'il faut un certain laps de temps avant que le conducteur ne retrouve son allure « normale » de piéton. Sans parler, bien entendu, des états de choc.

Me Boller évoque un autre point, auquel il voudrait que l'on s'attache plus spécialement, et là il rejoint encore le Dr Favre, c'est le contenu de l'estomac, cette fameuse inconnue qui peut accélérer ou ralentir la résorption de l'alcool. Enfin, pourquoi ne pas autoriser le prévenu à faire faire sa propre expertise ?

L'avocat, on le voit, n'est pas satisfait de la situation actuelle ; pour résumer sa pensée, et sa conviction, on peut dire qu'il demande deux choses : l'abaissement (ou la hausse comme on voudra !) de la limite au-dessus de laquelle tout conducteur est « ipso facto » considéré en état d'ivresse, et l'obligation morale pour chaque président de tribunal d'envisager toute affaire de ce genre comme un cas d'espèce personnel.

L'alcool n'est pas tout

Robert Souaille est bien connu à Neuchâtel ; son circuit de Lignières sur lequel un bon nombre de conducteurs ont appris à maîtriser les difficultés et les traîtrises du volant, l'est autant que lui. C'est pourquoi il nous a paru utile d'avoir l'avis de ce spécialiste qui, d'ailleurs, a fait plusieurs expériences relatives à l'alcool au volant. Son opinion sur l'ouvrage du Dr Favre est très favorable. Citons le paragraphe d'une lettre qu'il nous a envoyée à ce sujet : « Le souci d'objectivité, tous les... objectifs y compris le docteur Favre, le jugent actuellement contestable. Tout est avant tout une question d'éducation et de formation, qui substitue, ou non, l'esprit d'investigation au sectarisme, la recherche au respect aveugle de la chose établie. »

Pour M. Souaille, on crie un peu trop haro sur le baudet de l'alcool. Sans sous-estimer l'importance de ce facteur dans la diminution des réactions au volant, il lui semble qu'il y a bien d'autres choses qui devraient entrer en considération. Avant de s'attaquer sévèrement à ce manquement, les autorités devraient bien davantage s'occuper de ceux auxquels elles donnent un permis de conduire, alors qu'ils n'ont pas (encore) les capacités de conduire. Le problème essentiel est de familiariser les automobilistes avec certaines situations critiques qu'ils peuvent rencontrer à chaque instant,

et devant lesquels on ne peut pourtant pas savoir comment ils réagiront.

Il faut hélas ! admettre qu'en général leur réaction est catastrophique...

Le problème des routes à trois pistes, par exemple, dont notre journal a récemment parlé, est la démonstration même de l'impréparation des conducteurs : neuf fois sur dix sur ces fausses autoroutes, quatre véhicules peuvent rouler de front, à condition que chacun sache « serrer » en cas d'urgence, et qu'il n'y ait pas trop de vent. Or, force est bien de constater que l'on ne compte plus les collisions, généralement meurtrières, sur les « trois pistes »... Pourquoi ? Pour la simple raison que les conducteurs connaissent si mal les dimensions de leur véhicule qu'ils n'osent pas se rabattre sur l'extrême bord de la chaussée, et aussi parce que, forts de ce bon droit, qui a causé tant de victimes, ils estiment qu'ils ne commettent pas de faute tant qu'ils demeurent en deçà de la ligne séparant « leur » chaussée de celle réservée aux voitures venant en sens inverse...

L'alcool, oui, c'est un danger, mais peut-être vaut-il mieux rencontrer sur sa route un bon conducteur qui a « un coup dans l'aile » qu'un de ces automobilistes du dimanche, crispé sur son volant, qui hésite deux minutes avant de dépasser, et s'élanche à l'instant où justement il ne le faudrait pas.

L'alcool, oui... Mais que penser de celui qui monte dans sa voiture « pour se calmer les nerfs » après une scène de ménage, ou une altercation professionnelle ; il risque bien de se les calmer à tout jamais, et ceux de quelques innocents avec lui.

L'alcool, oui... Mais tous ceux qui souffrent de cette « psychose d'anxiété » qui colle à la peau de l'homme d'aujourd'hui et qui, dans ces conditions psychologiques, roulent tendus, nerveux, ne voulant pas s'avouer qu'ils auraient cent fois mieux fait de rester à la maison, sont un autre danger. N'oublions pas dans ce tableau le surmenage, l'indisposition passagère, le mal de tête « coupé » à la diable par un cachet trop fort, et même la simple fatigue d'une journée de travail bien remplie.

On le voit, le problème est loin d'être simple ; à le reprendre on peut comprendre et admettre tous les points de vue. (Nous trouverons celui de la police en page 3 dans le compte rendu de la journée expérimentale que le major Russbach a bien voulu mettre sur pied pour la presse).

A ce propos, que l'on nous permette de rendre hommage au chef de la police neuchâteloise :

— Je prends des risques, nous-a-t-il déclaré, mais je veux prouver que nous agissons en toute bonne foi, en toute objectivité scientifique, dans le dosage de l'alcool.

C'était évidemment extrêmement « sport » de sa part que d'organiser la preuve expérimentale dans une question aussi controversée. (Ces lignes sont écrites avant l'expérience.)

Solidairement vôtre...

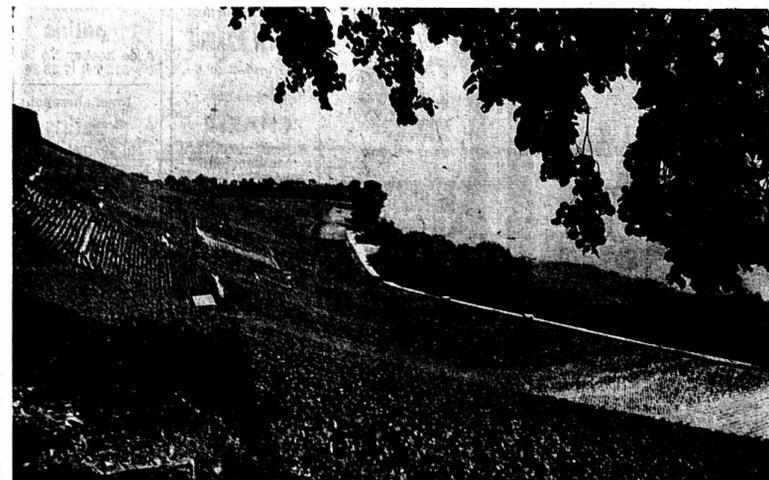
Comprendre, admettre, disions-nous ; mais aussi bien, nous permettra-t-on de donner notre opinion de conducteur de tous les jours ?

Il n'est pas question que nous nous opposions à des spécialistes, pas question non plus que nous nous élevions contre la loi. Toutefois, à la lumière de certains cas, il apparaît de plus en plus que l'alcool n'est pas le seul ennemi de la sécurité routière. Allons plus loin : ce n'est pas le premier. Il faut revoir les épreuves du permis de conduire, et ne le délivrer qu'à ceux qui ont fait leurs preuves techniques si l'on peut dire, mais surtout morales.

En un mot comme en cent, c'est l'absence du sens des responsabilités qui est la cause essentielle des accidents, la disparition de la notion de solidarité aggravant encore le tableau.

Tant qu'un conducteur prendra la route sans penser que dès cet instant il doit impérativement respecter les « règles du jeu », et qu'il tient virtuellement entre ses mains la vie de ses semblables, on ne peut espérer améliorer la sécurité sur les routes de notre pays et d'ailleurs...

G.-M. SCHNYDER.



En pays vigneron le problème est peut-être plus insidieux ; on a si souvent dit que le vin n'était pas nocif

OFFRES D'EMPLOIS

M

EMPLOYÉES de bureau

Si vous vous sentez prisonnière de votre emploi, si vous ne voyez plus de chances d'avancement dans vos occupations actuelles, vous pouvez envisager une solution qui effacera vos inquiétudes tout en vous ouvrant de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Notre entreprise grandit chaque jour. Chaque jour, elle ouvre de nouvelles activités.

Nous vous proposons d'examiner avec nous les voies qui s'offrent à vous et la manière qui vous ménagera les meilleures possibilités de promotion.

Il faut naturellement que vous soyez en possession d'un certificat de fin d'apprentissage ou d'un document équivalent.

Ecrivez à la Société coopérative Migros Genève, Service administratif, case postale, 1211 Genève 24, en joignant curriculum vitae et photographie.

BULOVA WATCH CO. NEUCHÂTEL

Nous engageons, pour notre nouvelle fabrique à la place de la Gare Nos 8-10,

PERSONNEL FÉMININ

pour divers remontages de la montre.

Les intéressées sont priées de se présenter à Bulova Watch Co., place de la Gare Nos 8-10.

Je cherche **PERSONNE** pour faire le marché, à Neuchâtel, le **SAMEDI** matin, pour la vente d'un article de Noël. Tél. 4 03 52, le soir.

Employée de maison

est cherchée par famille avec deux enfants dans villa moderne, à 6 km du centre de Genève. Pas de gros travaux, vie agréable, date à convenir. Faire offres, avec prétention de salaire, sous chiffres T 156697-18, Publicitas, Genève.

On cherche : **sommelière employée de maison**

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. 6 34 21.

Nous cherchons **jeune fille**

ou étudiante pour s'occuper de deux enfants, en février, à Grindelwald. Tél. 5 91 29.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

diplômée, possédant anglais, allemand, pratique, cherche place. Faire offres sous chiffres P 5864 N à Publicitas, Neuchâtel.

DEUX JEUNES FILLES

19 et 20 ans, l'une avec certificat de capacité de vendeuse dans la branche porcelaine, cristal, services de tables et 2 ans de pratique, l'autre terminant son apprentissage dans la même branche au printemps 1965, cherchent places rétribuées dans magasin approprié pour se perfectionner dans la langue française. Ecrire sous chiffres Z 12232 Q à Publicitas S.A., Bâle.

Jeune **employé de commerce**

ayant fait un apprentissage dans une banque, s'intéressant à la comptabilité et à la calculation, cherche place à Neuchâtel pour se perfectionner en langue française. Adresser offres écrites à 1711 - 112 au bureau du journal.

Chauffeur

permis A.D. cherche place. Alimentation ou autre. Entrée à convenir. Ecrire sous chiffres OM 3985 au bureau du journal.

Jeune EMPLOYÉE DE COMMERCE

(Suisse allemand) possédant connaissances de la langue française, cherche place à Neuchâtel, pour entrée le 1er janvier. Faire offre sous chiffres AK 3998 au bureau du journal.

HORLOGER

connaissant toutes les parties, sauf la mise en marche, cherche changement de situation. Adresser offres écrites à EO 4002 au bureau du journal.

FRANÇAIS

parlé, écrit, orthographe, révision, correction, 5 fr. Ecrire sous chiffres P 5845 N à Publicitas, Neuchâtel.

Commerçant ayant plusieurs années d'expérience dans la gestion de commerces d'alimentation cherche place de

gérant de magasin

ou autre poste comportant des responsabilités. Collaboration éventuelle de l'épouse. Excellentes références. Adresser offres sous chiffres L. W. 4009 au bureau du journal.

Chauffeur

poids lourd cherche remplacements ou autres. Adresser offres écrites à CM 4000 au bureau du journal.

Dame cherche travail à domicile

horlogerie ou autre. Adresser offres écrites à IU 4025 au bureau du journal.

On entreprendrait petits travaux

de maçonnerie ou peinture. Adresser offres écrites à HT 4024 au bureau du journal.

Femme de ménage

cherche à faire des heures. Adresser offres écrites à FR 4022 au bureau du journal.

Deux jeunes filles, quittant l'école au printemps

cherchent **bonnes places** dans familles privées, avec 1 ou 2 enfants, ne parlant que le français. Faire offres à Mme Maurer, Dornacherstrasse 7, 4600 Olten.

APPRENTISSAGES

Etude de la ville engagerait jeune fille ayant suivi l'école secondaire, en qualité

d'apprentie sténodactylographe

Faire offres sous chiffres RW 3952 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour le printemps 1965 :

1 apprenti de commerce 1 apprenti vendeur

Demandez le prospectus relatif à la branche.

Se présenter avec bulletins scolaires, à la Quincaillerie BAILLOD S.A., Bassin 4, Neuchâtel.

Jeune fille quittant l'école primaire au printemps 1965

cherche place **d'apprentie régleuse**

(avec contrat) dans fabrique à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres P 5771 N à Publicitas, Neuchâtel.

Perdus-Trouvés

Perdu dimanche soir, à 20 heures environ, petite **montre** dame, en or, par-cours : Croix-du-Marché - fbg de l'Hôpital - Cinéma Apollo. Tél. 8 13 29.

A VENDRE

Margot
BOUCHERIES-CHARCUTERIE
TEL. 5 14 56
5 66 21
SEYON 5 - PAROS 82

Tous les vendredis et samedis

Jambon de campagne

Pour Noël, à vendre d'occasion :

grands trains électriques (O)

Vente par circuit ou en bloc. Prix modéré. — Tél. 5 51 17.

Exposition et vente d'antiquités

Meubles. — armoires, tables, secrétaires, bureaux-commodes, bureaux, vitrines, buffets, trois-corps, fauteuils, bahuts, meubles de paysan, peints, etc.

Travaux en bois. — candélabres d'autel, statues de saints du XVIe au XIXe siècle, crucifix, seaux à lait, cassettes, moules à beurre, rabots, berceaux à fleurs, etc.

Cuivre, laiton, bronze, fer. — marmites, chaudières, jardinières, mortiers, candélabres, lampes florentines, lanternes, cuillers, arrosoirs, etc.

Tableaux, gravures, aquarelles et armes. Samedi et dimanche 21 et 22 novembre 1964, de 10 à 18 heures

Mme G. Hauser, Rössli, 3150 Schwarzenburg. Tél. (031) 69 21 74

Bonne occasion de trouver des cadeaux possédant cachet personnel

SAUCISSONS NEUCHÂTELOIS
Médaille d'or
NOTRE SPÉCIALITÉ
Toujours vite et bien servi
Boucherie-charcuterie P.-A. Boss
Côte 68 Tél. 5 20 60 Neuchâtel

A vendre **guitare électrique**
AMPLIFICATEUR ET HAUT-PARLEUR
Téléphoner dès 18 h 30 au 833 51.

A la Tricoteuse
vous trouverez **Grand choix de laines**
tous coloris mode, pour pullovers et jaquettes
Seyon 14 M. SCHWAAR

VENTE DE BIBELOTS MEUBLES - OBJETS ANCIENS
Magasin ouvert le samedi après-midi
M. PASCHE, Cassards 20, Neuchâtel
Tél. 5 38 95

Choisissez votre machine à coudre portable d'occasion, au magasin
« ELNA »
Saint-Honoré 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 58 93.
Prix intéressants, machines révisées. Facilités de paiement.



UN CAFE LA SEMEUSE

JSOTTA JSOTTA

Une petite histoire

Jsotta

pour l'heure de votre apéritif

Un voyageur arrive essoufflé sur le quai de départ.
— Est-ce que je peux encore rattraper le rapide de Marseille ?
— Ça dépend comment vous courez, répond l'employé. Il est parti depuis dix minutes.

JSOTTA

Excellent disent les amateurs de vermouth

Le Vermouth Isotta-rayon de soleil d'un jour triste et sans couleur.

A vendre **Hermes Baby** parfait état. Tél. 5 20 52.

A vendre **patins** artistique bottines anglaises, blanches, No 27. Tél. 4 14 17.

AU CEP D'OR WILLY GASCHEN
Moulins 11 - Tél. 5 32 52 NEUCHÂTEL

Le spécialiste en **VINS** et **LIQUEURS** de toutes marques

Grand choix en whisky **ASTIS - MOUSSEUX CHAMPAGNES**

Beau choix d'articles de fête Service à domicile

Se sentir à l'aise sur ses skis! Oui! Mais avec des chaussures bien choisies



Fr. 249.-
Fr. 310.-

Molitor

Notre expérience et nos nombreux modèles à votre service

SKIS TOSALLI COLOMBIER tél. 6 33 12

PENDULES NEUCHÂTELOISES
de qualité et fabrication suisses — Décorations peintes à la main
A partir de 420 francs. Deux ans de garantie chez **Paul Derron - Peseux**
Pendulier — Châtellard 24 — Tél. 8 48 18

PORTE-CLÉS et FANIONS

Clubs suisses et étrangers de football et de hockey

En vente à Neuchâtel : **C. Guéissaz KIOSQUE PLACE DU PORT**

PRÊTS et ESCOMPTÉS SA LAUSANNE
Rue Haldimond 14
Sans caution
Fr. 500.- à 3000.-
modes remb. variés
Tél. (021) 23 92 57-58
(3 lignes)

Veut dans la septantaine, en bonne santé, désire rencontrer gentille dame affectueuse et sincère en vue de **mariage**
Vie de famille, tranquille et simple. Bonne compagnie. Age de 55 à 65 ans. Prière de joindre photo. Ecrire sous chiffres CN 4019 au bureau du journal.

CHAUMONT
Aujourd'hui, une bonne raquette ou fondue, dans un cadre sympathique, bien chauffé, avec un bon bol d'air qui vous fera du bien
A 1100 m d'altitude, à 12 minutes de la ville **Petit Hôtel de Chaumont**
Mme Rognon
Tél. 7 59 10

Dem. à acheter
J'achète, j'échange et je vends patins de hockey et artistique Bric-à-Brac G. ETIENNE Rue des Moulins 13 Neuchâtel

A vendre **chauffe-eau** à gaz Merker, presque neuf, pour salle de bains. Tél. 4 14 17.
A vendre pour Noël magnifiques **cockers noirs** avec pedigree. Tél. (038) 5 05 36.
A vendre Boller de 100 l et chaudière pour appartement, en bon état, ainsi que souliers de ski No 37 très peu portés. Tél. (038) 8 31 92.

A VENDRE
1 cuisinière à gaz, 120 fr.; 1 cours d'allemand complet, méthode naturelle, 100 fr.; 1 vélo d'homme 40 fr. Tél. 5 47 88

BUREAU
tout bois dur 125 x 65 cm, **Fr. 225.-** (Port compris)
W. KURTH RENENS — Route de Lausanne 60. Tél. (021) 34 36 43.

Cartes de Noël
tous les motifs possibles. Noir - blanc couleurs. Imprimé par **Procédé-sérigraphique**
Rapidité d'exécution Bas prix. Tél. 4 12 94, heures des repas.
A vendre skis 170 cm avec fixations et bâtons, en parfait état, ainsi que des patins No 38, chaussures brunes. Tél. 8 48 13.

AVIS DIVERS
Célibataire de 38 ans, distingué, indépendant, aisé, désire rencontrer demoiselle en vue de **MARIAGE**
Discretion assurée. Faire offres sous chiffres AL 4017 au bureau du journal.

On cherche à acheter **patins** de hockey No 30-31. Tél. 7 58 34.
Nous cherchons **patins** No 29. Tél. 5 91 29.
On demande à acheter d'occasion **armoire** à 2 ou 3 portes, et commode. Adresser offres écrites à DN 4001 au bureau du journal.
Je cherche à acheter un **SALON ANCIEN** fauteuils ou chaises Louis-Philippe, ainsi que divers meubles anciens. Tél. 7 74 18.

Prêts rapides discrets sans caution **Banque City** Tél. 58, Zurich TEL 051 25 67 76

TAXI CAB 5 22 02

Café-restaurant **LA PRAIRIE** Grand-Rue 8
Ses spécialités : **CHASSE**
Selle et médaillon de chevreuil
Civet de chevreuil
Râble de lièvre
Civet de lièvre et son faisan en cocotte
(Cuisine française)

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SR SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES
BUREAU CENTRAL 15, rue de la Serre LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour son **DÉPARTEMENT DE COMPTABILITÉ**

UN (E) EMPLOYÉ (E)

au courant de tous les travaux de bureau. Préférence sera donnée à personne connaissant la machine comptable « National ». Caisse de retraite, semaine de 5 jours.

Les personnes de caractère agréable, désirant participer au travail d'équipe de collaborateurs dynamiques, sont priées de faire leurs offres manuscrites, accompagnées des pièces d'usage, à la direction.



Tout lui réussit,
il fume
SUPER MAROCAINE

«Beaucoup d'atouts» –
Gagné! Bien sûr.
Et bien gagnée aussi,
cette
SUPER MAROCAINE!
SUPER MAROCAINE
toujours
si fraîche
et si douce.



SUPER MAROCAINE FILTRE
avec «Ventil-Zone» breveté
SUPER MAROCAINE FILTRE

REJOIGNEZ LE PRINTEMPS EN AMÉRIQUE DU SUD AVEC SWISSAIR

Ne vous est-il jamais arrivé, à l'approche de l'hiver, de ressentir un besoin d'évasion dans le temps, et de rejoindre le printemps, ne serait-ce que pour une courte période?

Ce rêve se transforme aisément en réalité avec le rapide et confortable Coronado 990A de Swissair qui, en quelques heures, vous déposera en Amérique du Sud, en pleine saison printannière. Quant au service que vous trouverez à bord, vous constaterez que, comme toujours, c'est un service personnel et amical que nous vous offrons.

Pour tous renseignements et réservations, consultez
votre agence de voyages habituelle, ou

Au départ de Genève, le Coronado 990A de Swissair assure la liaison

avec dans la nuit du
RIO DE JANEIRO jeudi au vendredi, dimanche au lundi
MONTEVIDEO jeudi au vendredi
BUENOS-AIRES jeudi au vendredi, dimanche au lundi
SANTIAGO DU CHILI dimanche au lundi

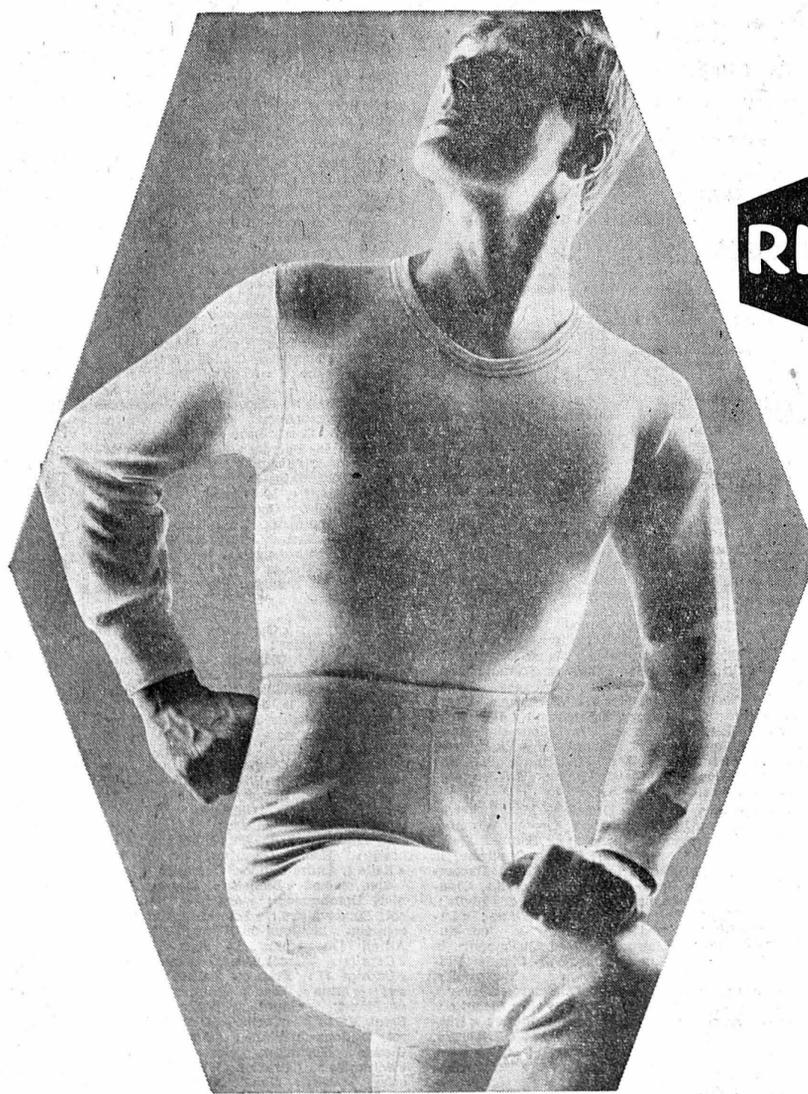
A l'arrivée à Rio de Janeiro, le vendredi matin et le dimanche matin, correspondance immédiate pour Sao Paulo, par Viscount de la VASP.
A ces services s'ajoute un vol hebdomadaire assuré par SAS.

SWISSAIR
Genève - Téléphone 319801

100,000 personnes

lisent chaque jour notre journal. Autant dire que sa publicité vous assure un succès total!

Gonset
Au Sans Rival



Camisole Rhovyl,
encolure ronde,
manches longues.
Ecrû. Gr. 5 à 8
9.90

Caleçon long
Rhovyl, forme croisée,
ceinture élastique
à coulisse.
Ecrû. Gr. 5 à 8
11.90

Kampoda

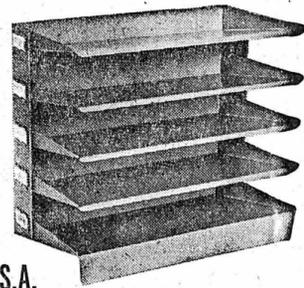
TRIE-LETTRES

3 étages (4023) Fr. 22.50
5 étages (4025) Fr. 34.—
8 étages (4028) Fr. 47.—

Représentation exclusive
pour la Suisse:

Marius Trosselli & Fils S.A.

60 - 62, rue du Stand - GENEVE - Tél. (022) 24 43 40
Agences à Lausanne - Fribourg - Sion - Zurich
Egalement en vente chez les spécialistes de la branche



Papiers peints
Salubra

A Neuchâtel et dans la région

Pèlerinage à Taizé

des jeunes Neuchâtelois du groupe œcuménique

Les jeunes du groupe œcuménique de Neuchâtel ont redécouvert ce qu'est un pèlerinage.

Samedi et dimanche 14 et 15 novembre, une trentaine d'entre eux, catholiques, vieux catholiques, luthériens et réformés, ont vécu cette expérience nouvelle pour eux. Sous le signe de l'unité des chrétiens ils se rendirent en voitures à Taizé. Au cours du trajet, ils discutèrent ferme du « Jour du Seigneur ». La confrontation des opinions eut lieu lors d'un « carrefour » à Louhans. L'étape suivante conduisit les pèlerins à Cormatin, où ils marchèrent en silence jusqu'à Taizé, jalonnant leur marche de moments de prière. De l'église romane de Taizé, construite au temps de l'extension de Cluny, monta leur invocation pour l'unité des chrétiens.

A Taizé, le dimanche, selon la plus vieille tradition chrétienne, commence le samedi soir. Ainsi, les pèlerins participèrent aux offices de la communauté pendant tout le jour, ce qui illustre magnifiquement leur thème de discussion.

Pour réparer les dommages causés par les nazis

La joie lumineuse qu'expriment les frères dans les offices chantés est telle qu'il est impossible d'y assister sans y prendre part. L'église de la Réconciliation est tout entière conçue pour la prière et la louange de Dieu. Sa grande beauté vient d'un certain dépouillement, mais aussi des vitraux, des icônes, des couleurs liturgiques, des cierges... C'est d'après les plans d'un frère de Taizé architecte que de jeunes Allemands de l'action « Sühnezeichen » (signe de réconciliation) ont bâti cette église. Les jeunes qui consacrent une ou

deux années de leur vie à l'action « Sühnezeichen » ont la volonté de réparer une partie des dommages causés par les nazis dans les pays occupés pendant la dernière guerre.

La grande place devant l'église témoigne de l'ouverture de la communauté sur le monde; on s'y retrouve après les offices, les frères y accueillent les visiteurs, les chrétiens s'y réconcilient, tous y trouvent la paix.

Chaque frère a son métier

Taizé est situé sur cette terre de Bourgogne, terre béni, entre Cluny et Cîteaux, où tant de moines ont prié. A contempler la douceur des lignes du paysage, on comprend que de si grandes abbayes y aient été fondées.

Un frère de Taizé a fait connaître aux pèlerins neuchâtelois la vie de la communauté. Les frères — ils sont près de septante — pratiquent tous un métier: céramiste, sculpteur, verrier, potier, peintre, économiste, théologien, sociologue, écrivain, typographe, secrétaire, économiste, cuisinier... Un grand nombre d'entre eux vit dans le monde en « fraternités »: à deux ou trois, ils travaillent comme ouvriers au milieu des désertés. Un frère paysan a fondé, avec quelques agriculteurs des environs, une coopérative agricole: la Copex. Elle est conçue de telle manière qu'elle puisse être imitée partout ailleurs. La joie se lisait sur le visage de tous les participants à ce pèlerinage. Au départ, ils se connaissaient à peine, et au retour de Taizé, une véritable amitié les liait les uns aux autres, amitié née de la profonde joie qu'ils ont vécue ensemble à Taizé.

Môtier-Vully: installation de la nouvelle sœur visitante

(c) Dimanche dernier était jour de joie pour les amis de l'œuvre de la sœur visitante du Vully fribourgeois et de Mur/Vaud, qui avaient le plaisir d'accueillir leur nouvelle sœur visitante: sœur Annette Vuillemin.

L'installation eut lieu au cours du culte solennel au temple par le pasteur Friedemann, président du comité de l'œuvre.

L'après-midi, à la salle de paroisse, très nombreux furent ceux qui répondirent à l'appel du comité pour recevoir la nouvelle sœur et soutenir l'œuvre dont les besoins augmentent considérablement. Le pasteur Friedemann parla chiffres et recommanda à chacun de faire sa petite part, suivant l'exemple des communes qui ont répondu favorablement à la demande d'aide qui leur fut adressée.

Au cours d'une causerie, le pasteur Curchod, directeur de Saint-Loup, fit l'histoire de cette admirable institution qu'il présente au moyen de diapositives. Ce fut ensuite le tour de M. Maurice Guex de présenter le Vully à sœur Annette et du même coup à toute l'assistance qui a pu admirer de magnifiques clichés en couleur du coin de pays que nous habitons.

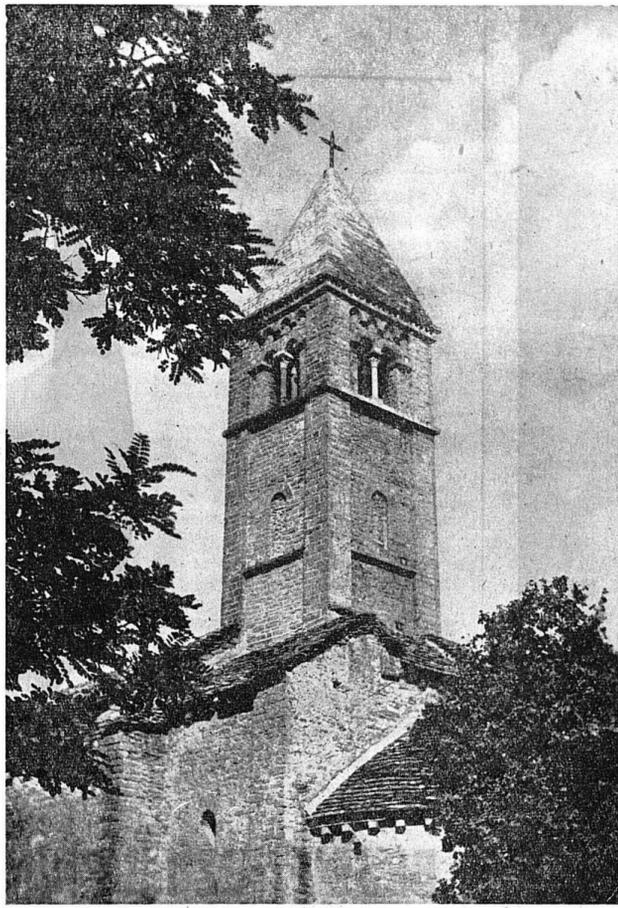
Minute émouvante que celle où sœur Marie s'adressa à sœur Annette pour lui parler de la tâche qui l'attend au Vully et pour évoquer quelques souvenirs des 31 années passées parmi la population.

Sœur Marie Guillet, à laquelle le Vully tout entier souhaite une longue et paisible retraite, laisse une partie de son cœur chez nous, chacun l'a bien senti dimanche. Sœur Annette, enfin, a dit combien elle se réjouissait de travailler utilement au bien de toute la communauté vulleraine.

Le thé — accompagné d'excellentes spécialités maison confectionnées par les dames du comité — fut ensuite offert pour clore la manifestation.

Le comité de l'œuvre prendra congé de sœur Marie ces prochains jours, au cours d'un repas d'adieu.

Samuel Noyer SUGIEZ.



L'ÉGLISE DE TAIZÉ

Boveresse: les nouveaux taux d'impôts et le budget communal

(sp) Le Conseil général de Boveresse se réunira la semaine prochaine pour examiner le projet de budget qui, en résumé, se présente de la manière suivante:

dépenses 198,736 fr.; recettes 189,555 fr.; déficit présumé 9,181 fr. Si l'on tient compte des amortissements légaux portés dans les dépenses par 15,000 fr. l'augmentation prévue de l'actif est donc de 5819 francs.

Relevons que le produit des impôts se monterait à 53,000 fr. environ, celui du fonds des ressortissants à 39,500 fr. net alors que les frais d'assistance et d'aide complémentaire à l'A.V.S. seront de 18,200 francs.

Le nouveau régime fiscal

Au cours de cette même séance, le législatif devra se prononcer sur le nouveau régime fiscal en vertu de l'entrée en vigueur des dispositions cantonales dès le 1er janvier 1965.

En ce qui concerne le revenu des personnes physiques, les taux actuels allaient de 2% à 6%. La nouvelle table prévoit des taux progressifs de 5% à 9,572% comme maximum de chaque catégorie.

Pour la fortune le taux unique sera de 3%, alors que le taux actuel variait entre 4 et 5,45%. A la suite des décisions du Grand conseil, une somme de 1,200,000 francs ne sera plus imposable sur la fortune, ce qui représente une moins-value de quelque 5000 francs.

De nombreux contribuables vont bénéficier d'une baisse d'impôt aussi bien sur la fortune que sur le revenu alors que d'autres subiront une diminution totale ou partielle sur la fortune mais une augmentation sur le revenu.

Comparativement à l'année 1963 au terme de laquelle les impositions communales avaient rapporté 58,900 francs, les recettes prévues l'année prochaine sont de 56,000 fr. d'où une diminution nette de 2,900 francs. Il semble cependant que cette perte pourra être résorbée en raison de l'augmentation du revenu impossible.

D'autre part, si le Conseil communal tient officiellement compte de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'assistance et le critère de répartition entre l'Etat et les communes, on pense que les comptes pourront être équilibrés dans les années à venir. Si tel ne devait pas être le cas, on se trouverait alors dans l'obligation d'instaurer une taxe foncière de 2% sur les immeubles bâtis et de 1% sur les immeubles non bâtis. Cela donnerait un rendement de 5000 francs, soit la compensation de la perte subie sur les impositions communales relatives à la fortune. En revanche, si les comptes bouclent d'une manière satisfaisante à l'avenir, l'exécutif pourrait alors

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA NEUVEVILLE

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville s'est réuni le 10 novembre dernier. Il a tout d'abord parlé du plan d'alignement de quartier, Prés-Guétins — Bel-Air — Stand arrêté du 22 septembre 1964. Le Conseil exécutif du canton de Berne a approuvé le plan d'alignement de quartier Prés-Guétins — Bel-Air — Stand, adopté par l'Assemblée municipale extraordinaire du 29 juin 1964. Ce plan d'alignement fixe la largeur utile et les corrections prévues des chemins dans le quartier des Prés-Guétins, depuis le chemin de Rondans jusqu'au stand de tir.

Caravanes de camping. — En septembre dernier, le Conseil municipal avait pris une ordonnance, tendant à l'enlèvement des caravanes de camping installées sur une parcelle de terrain au lieu dit « Sur les Larus ». Le propriétaire du terrain avait alors adressé à la direction des forêts du canton de Berne une requête par laquelle il sollicitait l'autorisation d'installer ces caravanes à une distance inférieure à 30 m de la lisière de la forêt. Dans sa réponse, la direction cantonale des forêts souligne que la distance de 30 mètres prévue à l'article 10 de la loi sur les forêts, qui doit être respectée lors de constructions à la lisière de la forêt, est valable également pour des caravanes de camping.

Votes et élections. — Le Conseil municipal a nommé les membres du bureau de vote chargés de diriger et de surveiller les opérations du scrutin populaire du 6 décembre 1964 (votes fédéral, cantonal et communal, élections communales).

Ont été nommés: président, M. Gottfried Wenger; membres, MM. Annetto Vallana, Marcel Vauthy, Robert Vuille, Roland Vuilleumier, Georges Wehrli, René Wehrli, Werner Wehlingner, Michel Witold Wilczynsky, Gilbert Wiser, Henri Witold Wilczynsky, Gilbert Iser, Henri Wiser, Jules Wouderlin, Willi Wyssmann, Pietro Zanolari, Hans Zaugg, Alain Zbinden, Kurt Zsigler, Georges Zigerli, Oswald Zigerli, Karl Zmoos, Albert Zumstein, Jean-Pierre Zumstein, Paul Ackermann, Robert Ackermann, et Gaston Aequadro.

Le bureau spécial de dépouillement pour les élections communales a été constitué comme suit:

Président: M. Georges Hodel; membres: MM. Rodolphe Ammann, Rémy Bonjour, Francis Chopard, Marcel Schori, Jean-Jacques Weisli, Jean-Pierre Hirt, Walter Glarner, Robert Wieland, René Wüthrich, Jean Aegerter, Gérald Daetwyler, Jean-Pierre Luther, Théodore Mœckli, et André Imer.

Bâtiment no 1, route de Bienne. — Le Conseil municipal a décidé d'acquiescer le bâtiment no 1, route de Bienne, afin de s'assurer le terrain nécessaire à la construction future d'un trottoir en bordure de la route cantonale, tel qu'il est prévu au plan d'alignement de quartier du 10 juillet 1963. Cette transaction immobilière sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée municipale.

Stand de tir. — Le Conseil municipal a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Paul Wegmüller, en qualité de chef club-barre. La Société de tir de la Neuveville a été invitée à soumettre à l'autorité communale ses propositions en vue du remplacement du démissionnaire.

Rue du Port. — Sur proposition des services techniques de la municipalité, le Conseil municipal a décidé de faire enlever un marronnier, malade, se trouvant à l'entrée nord de la rue du Port, en face de l'atelier des S.T. L'arbre enlevé sera remplacé.

AUX MONTAGNES

Au tribunal de police de la Chaux-de-Fonds

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé mercredi sous la présidence de M. Carlos Grosjean, assisté de M. Narcisse Humbert, greffier.

Un entrepreneur N.B. a été condamné pour l'effondrement d'une dalle de béton, avec un sursis d'une année, à 120 fr. d'amende et 400 fr. de frais.

V.S. a été condamnée par défaut pour flouerie d'auberge à 30 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

Condamné pour infraction à la loi sur la circulation routière, P.F. paiera une amende de 20 fr. et 5 fr. de frais, de même que G.O. qui devra payer 50 francs d'amende et 40 fr. de frais.

J.R. est condamnée par défaut à cinq jours d'emprisonnement et 20 fr. de frais.

Condamné pour abus de confiance à 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans, E.F. paiera en outre 30 francs de frais.

C.C. a été condamné par défaut à deux mois d'emprisonnement et 50 fr. de frais, pour violation d'une obligation d'entretien.

Condamné pour outrage public à la pudeur à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, G.P. paiera en outre 20 fr. de frais.

Grâce au Mouvement de la Jeunesse suisse romande

Après deux mois d'enchantement trente enfants regagnent leur foyer

Samedi 14 novembre, une trentaine d'enfants regagnaient leur foyer respectif à Genève, Lausanne, Neuchâtel, le Locle et la Chaux-de-Fonds.

Ils ont — pendant deux mois passés à la montagne — joui d'une vie simple, pure et joyeuse. Tous en avaient besoin pour des raisons sociales ou médicales.

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande tient, aux Diablerets, une colonie permanente où les enfants retrouvent temporairement un climat familial paisible et accueillant. De plus, ils bénéficient chaque jour de quelques heures d'enseignement individuel ou en groupes très réduits, ce qui leur permet de reprendre leurs programmes scolaires sans grande difficulté, dès leur retour.

Ces séjours prennent souvent l'allure d'un sauvetage évitant à l'enfant de subir les conséquences les plus graves de la méconnaissance de leurs parents ou de quelconques difficultés familiales.

Après la fermeture nécessaire aux vacances du personnel, la maison permanente du Mouvement de jeunesse suisse romande aux Diablerets rouvrira ses portes le 27 décembre pour accueillir des enfants de 9 à 13 ans, jusqu'à fin janvier, puis des petits de 5 à 10 ans, de février à juin 1965. Le prix de ces séjours est proportionnel au revenu des parents. Il est souvent, symbolique.

Est-elle en retard?



Non, il digère mal... Il était facile, pourtant, d'éviter cette mauvaise humeur, et d'en prévenir les causes: VICHY-CÉLESTINS écarte le souci des foies recalculants et des estomacs paresseux. L'eau qui fait du bien, c'est VICHY-CÉLESTINS. En vous aidant à mieux digérer, elle vous permet de mieux vivre.



Le concours d'élevage bovin du Val-de-Ruz

(c) Le concours d'élevage bovins organisé par la Société d'Agriculture du Val-de-Ruz s'est déroulé à Dombresson, le samedi 10 octobre 1964. Les résultats suivants ont été enregistrés:

Catégorie I de 6 à 10 mois: 1re classe: «Nady», Gilbert Opplinger, les Vieux-Prés; «Joconde», Henri Maurer, Saint-Martin; «Mignonne», Walther Hadorn, le Pâquier; «Gabi», Henri Maurer, Saint-Martin; «Sibelle», Fernand Johner, Boudevilliers; «Gîtane», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Collaïque», Orphelinat Borel, Dombresson; «Sirène», Fritz Sommer, les Planches; «Diona», Ernest Jenny, les Vieux-Prés; «Trudi», Paul Jaberg, Savagnier; «Fauvette», Georges Monnier, Dombresson; «Giroflée», Blaise Cuche, le Côté; «Joconde», Arthur Aubert, Savagnier; «Joyeuse», Henri Maurer, Saint-Martin; «Polka», Fritz Sommer, les Planches; «Donau», Samuel Grau, Villiers; «Nadia», Willy Junod, Dombresson.

2me classe: «Fauvette», Willy Boss, Dombresson; «Poupée», Willy Opplinger, Fontainemelon; «Narcisse», Daniel Kämpf, Clémessin; «Sonja», Robert Aeschlimann, Clémessin; «Irma», Charles Veuve, Chézard; «Mésange», René Sommer, fils, les Planches; «Dally», Ernest Jenny, les Vieux-Prés; «Isabelle», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Iris», Charles Veuve, Chézard; «Mounia», Jean-C. Hoffmann, les Planches; «Colombe», Willy Opplinger, Fontainemelon; «Mireille», Alfred Ducommun, la Joux-du-Plâne; «Baronne», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Friponne», Arthur Aubert, Savagnier; «Blanchette», Fernand Johner, Boudevilliers; «Babette», Fernand Johner, Boudevilliers; «Mousseline», Fernand Johner, Boudevilliers; «Magali», Jean-C. Hoffmann, les Planches; «Glorine», Gustave Debély, Saint-Martin; «Colette», Numa Opplinger, les Planches.

3me classe: «Delphine», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Maya», Jean-C. Hoffmann, les Planches; «Baronne», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Quintette», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Taquine», Gustave Debély, Saint-Martin; «Heidi», Bernard Steudler, Saint-Martin; «Barcelone», René Jacot, Boudevilliers; «Noisette», Numa Opplinger, les Planches; «Mouette», Alfred Ducommun, la Joux-du-Plâne; «Baronne», Fritz Sommer, les Planches; «Pistache», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Fleurlette», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Brigitte», Paul Jaberg, Savagnier; «Olivia», Emile Opplinger, la Joux-du-Plâne; «Pigeon», Emile Opplinger, la Joux-du-Plâne; «Princesse», Robert Aeschlimann, Clémessin; «Pimpante», Edmond Aubert, Savagnier; «Grilli»,

Louis Christen, fils, Chézard; «Isola», Charles Veuve, Chézard; «Anita», Charles Junod, les Vieux-Prés.

Taureaux

IIe classe: «Franz», Louis Liechti, Dombresson.

IIIe classe: «Armin», Emile Opplinger, la Joux-du-Plâne; «César», Blaise Cuche, le Côté.

Catégorie II de 10 à 15 mois

1re classe: «Herta», Charles Veuve, Chézard; «Fabiola», Marcel Veuve, Chézard — Saint-Martin; «Zika», Louis Christen, fils, Chézard; «Caprice», André Sandoz, Chézard; «Duchesse», Marcel Amez-Droz, Dombresson; «Alouette», Arthur Aubert, Savagnier; «Jeannefite», Jean-Pierre Schneider, Fenin; «Bella», Henri Maurer, Saint-Martin; «Suzi», Fernand Johner, Boudevilliers; «Colette», André Sandoz, Chézard; «Anita», Fernand Johner, Boudevilliers.

2me classe: «Joyeuse», François Fallet, Dombresson; «Mésange», Marcel Amez-Droz, Dombresson; «Duchesse», Edgar Aubert, Savagnier; «Baronne», Jean Cosandier, Savagnier; «Révell», Jules Perret, les Vieux-Prés; «Caravelle», Orphelinat Borel, Dombresson; «Odette», Marcel Veuve, Saint-Martin; «Margate», Daniel Kämpf, Clémessin; «Babette», Eugène Hoffmann, Chézard; «Waldi», Samuel Grau, Villiers; «Mésange», J.-M. Evard, Saint-Martin; «Babiole», Willy Opplinger, Fontainemelon; «Cerise», Edmond Aubert, Savagnier; «Marjolaine», Jean-C. Hoffmann, les Vieux-Prés; «Charquette», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Elsa», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Mignonne», Henri Maurer, Saint-Martin; «Dallida», Eugène Hoffmann, Chézard; «Solange», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Diane», Robert Fallet, Dombresson; «Oeillette», Gustave Debély, Saint-Martin; «Mousseline», René Sommer, les Vieux-Prés; «Joyeuse», Arthur Aubert, Savagnier; «Mésange», René Jacot, Boudevilliers.

3me classe: «Blondine», Louis Liechti, Dombresson; «Minette», Willy Opplinger, Villiers; «Coquine», Edmond Aubert, Savagnier; «Aglatte», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Chimère», Orphelinat Borel, Dombresson; «Marquise», Eugène Hoffmann, Chézard; «Fauvette», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Melie», Walther Hadorn, le Pâquier; «Lillette», Edgar Cuche, le Pâquier; «Gazelle», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Francine», Jules Perret, les Vieux-Prés; «Walke», Christian Wutrich, le Pâquier; «Bellonne», René Jacot, Boudevilliers;

«Rita», Ernest Jenny, les Vieux-Prés; «Vollige», Emile Opplinger, les Bugnens; «Jacqueline», Jules Perret, les Vieux-Prés; «Jossy», Jean-Pierre Schneider, Fenin; «Lili», Alfred Ducommun, la Joux-du-Plâne; «Babette», René Jacot, Boudevilliers.

Catégorie III de 15 à 20 mois

1re classe: «Bégonia», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Harmonie», Emile Opplinger, la Joux-du-Plâne; «Gloria», Louis Christen, père, Chézard; «Virginie», Willy Opplinger, Fontainemelon; «Cerise», Gilbert Opplinger, les Vieux-Prés; «Falline», Bernard Steudler, Chézard; «Baby», André Sandoz, Chézard; «Coquette», Christian Wutrich, le Pâquier; «Dallida», Louis Christen, fils, Chézard.

2me classe: «Bluemil», Daniel Kämpf, Villiers; «Campagne», Orphelinat Borel, Dombresson; «Cerise», Marcel Amez-Droz, Dombresson; «Heidi», Charles Veuve, Chézard; «Narcisse», Willy Junod, Dombresson; «Caroline», J.-P. Schneider, Fenin; «Bousine», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Belta», Daniel Jacot, Dombresson; «Babette», Marcel Veuve, Chézard; «Capucine», Claude Jeanneret, la Joux-du-Plâne; «Helvétia», Charles Veuve, Chézard; «Lorraine», J.-Maurice Evard, Chézard; «Papillon», Gustave Debély, Chézard; «Doris», Charly Junod, les Vieux-Prés; «Josette», Emile Opplinger, la Joux-du-Plâne; «Minuscule», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Dolly», Fernand Johner, Boudevilliers; «Joyeuse», Edgar Cuche, le Pâquier; «Minouche», Georges Monnier, Dombresson; «Arllette», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Joyeuse», Fritz Sommer, les Vieux-Prés; «Berna», Walther Hadorn, le Pâquier; «Alouette», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne.

3me classe: «Désirée», Marcel Veuve, Chézard; «Mignonne», Georges Monnier, Dombresson; «Bluemil», Samuel Grau, Villiers; «Sonja», Emile Opplinger, la Joux-du-Plâne; «Lilas», Alfred Ducommun, la Joux-du-Plâne; «Röseli», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Idylle», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Lucille», Alfred Ducommun, la Joux-du-Plâne; «Liseron», Alfred Ducommun, la Joux-du-Plâne; «Carina», Claude Balmer, la Joux-du-Plâne; «Bouvreuil», Louis Christen, fils, Chézard; «Béthy», André Sandoz, Chézard; «Bichette», Emile Opplinger, la Joux-du-Plâne; «Ritli», Edgar Cuche, le Pâquier; «Frileuse», Bernard Steudler, Chézard; «Bergère», Arthur Aubert, Savagnier; «Marinette», Marcel Veuve, Chézard; «Bergère», Jules Perret, les Vieux-Prés; «Silvia», Eu-

accorder une ristourne de 4% comme il le faisait jusqu'à présent.

Le budget scolaire

(sp) Le budget scolaire accuse, pour l'année 1965, un total de dépenses de 61,650 fr. et des recettes pour 32,550 fr. laissant une charge nette de 29,100 fr. à la caisse communale. A noter que les frais pour l'enseignement secondaire et professionnel sont inscrits dans les dépenses pour un montant de 8000 francs.

Un excellent et original concert à la salle de musique de la Chaux-de-Fonds

Nous qui sommes habitués à des concerts bien tranquilles, classiques ou romantiques, mais en tout cas parfaitement conformes, nous avons été gâtés. En effet, nous avons eu un concert, c'est en fait, nous faire venir un chœur, c'est en fait, nous faire venir des musiciens, racés et intelligents du raffiné Jacques Horneffer, l'un des princes de notre piano, c'est merveilleux. Il y avait en outre deux tenors anglais, de cette solide race de chanteurs qui allient la puissance à la nuance et la passion à l'ex-

écution, et enfin Ernest Ansermet, le vénéral et toujours si souverainement agréable, ainsi que l'excellent (quand il veut) Orchestre de la Suisse romande. On voit combien la distribution était de premier ordre.

Surtout pour nous révéler deux œuvres du vi-argent Benjamin Britten, le plus sympathique et inventif compositeur qui soit en ce temps. Son «Nocturne» pour ténor, instruments et orchestre mettait en musique les plus lyriques, fantastiques ou tragiques poètes et poèmes anglais, les Shelley, Tennyson, Keats et autre Shakespeare, avec un sens du modèle, de la forme absolument exemplaires et surtout toujours d'une étonnante diversité d'accents aussi bien orchestraux que vocaux. Peter Pears est doué d'une voix incomparable de sonorité, de rythme et de puissance, et d'un sens supérieur de l'interprétation. La cantate «Misericordia» ou l'histoire du bon samaritain composée pour le centenaire de la Croix-Rouge, c'est un récit fringant, imagé, contrasté à souhait, une des conversations étonnantes entre chœur, instruments, cordes et enfin les deux solistes, Thomas Hemsley, l'égal, et c'était bien surprenant, de Pears.

Le concert avait commencé par une soliste mais un peu monotone exécution de la symphonie en mi bémol de Haydn, et se terminait par une récréation absolument exquise de la rhapsodie pour clarinette et orchestre et les rondes de printemps de Claude Debussy, l'ange de la musique française.

J.-M. N.

Double scotch?

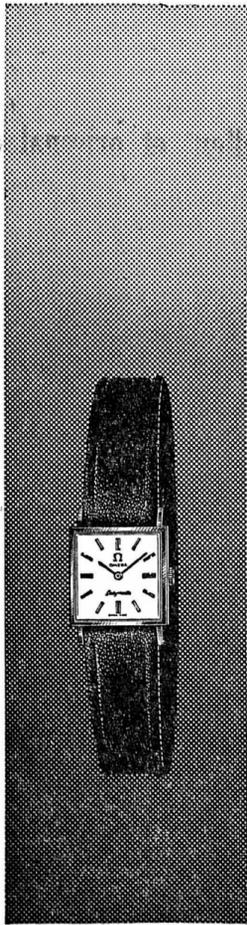
J&B a doublé ses ventes en Suisse! Serait-ce que vous vous serviez des double-scotch? Ou n'est-ce pas plutôt que la Suisse compte cette année deux fois plus d'amateurs du «whisky clair des managers»? D'ailleurs les chiffres sont partout éloquentes: à New-York, J&B a détrôné de puissants monarques du scotch car les hommes d'affaires préfèrent aujourd'hui le whisky clair qui laisse la tête légère: J&B. Il est pâle, il est pur, il est riche et il se comporte en vous en whisky léger. C'est par sa couleur qu'il s'identifie, sa couleur «palest topaz» et c'est par sa saveur qu'il s'authentifie. Deux cents ans de respect du bon whisky gisent derrière les tonneaux de JUSTERINI & BROOKS! Quand J&B sera devenu votre marque, vos amis viendront tous à



Agent général pour la Suisse: Schmid & Gasser, Genève

Dans la nouvelle collection Omega il y a toujours un modèle qui répond par sa forme et ses fonctions à toutes vos exigences

L'étendue de la collection Omega facilite votre choix.
Les 5 modèles illustrés ici ont été conçus
en fonction d'exigences différentes et représentent des groupes de montres
bien distincts. Le concessionnaire Omega vous aidera à trouver parmi les multiples
variantes de chacun de ces groupes
la montre qui vous est plus particulièrement destinée.



Si vous exercez une activité professionnelle

OMEGA «LADYMATIC»

La «Ladymatic» se remonte d'elle-même et vous offre toutes les commodités techniques des montres d'hommes sans rien perdre de son élégance féminine. Ronde ou carrée, à grand ou à petit diamètre, elle peut être selon vos préférences étanche, calendrier ou avec seconde au centre.

«Ladymatic» automatique acier Fr. 265.-
or 18 ct Fr. 490.-
autres modèles dès Fr. 240.-

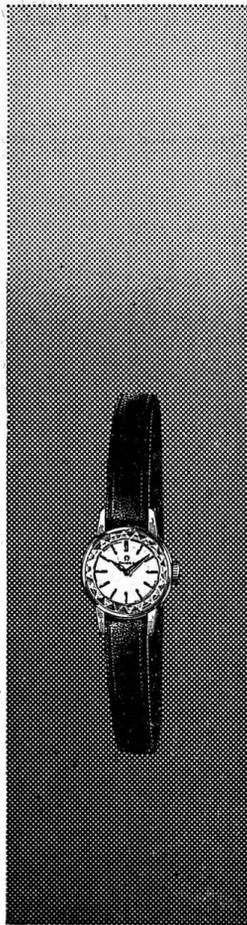


Si vous êtes sportive

OMEGA «SEAMASTER»

La tendance actuelle de la «Seamaster» étanche est aux formes sobres, aux cadrans larges et bien lisibles, tels que les aiment les sportives d'aujourd'hui. A ski ou dans l'eau, le boîtier hermétiquement étanche préserve efficacement le mouvement Omega de haute précision.

«Seamaster» étanche acier Fr. 210.-
goldcap Fr. 255.-
or 18 ct Fr. 465.-
autres modèles dès Fr. 175.-

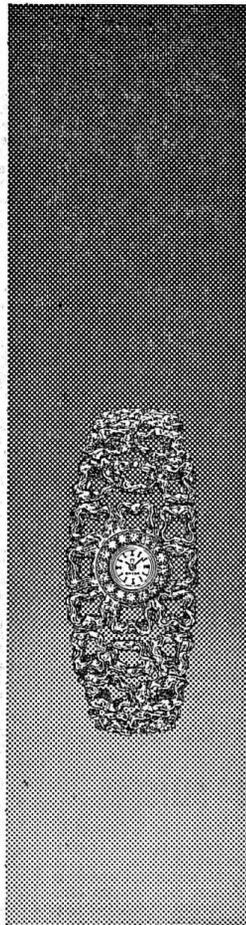


Pour donner un air de fête à votre vie quotidienne.

OMEGA «SAPHETTE»

La glace «Saphette» est taillée dans un saphir synthétique qui est la pierre la plus dure après le diamant. Elle ne s'altère pas et conserve à votre Omega tout son éclat.

La glace «Saphette» ferme hermétiquement le boîtier et protège le mouvement contre l'infiltration de poudre et de poussière.
«Saphette» acier Fr. 215.-
plaqué Fr. 230.-
or 18 ct Fr. 310.-



Si vous aimez les formes originales

OMEGA «MAILLE D'OR»

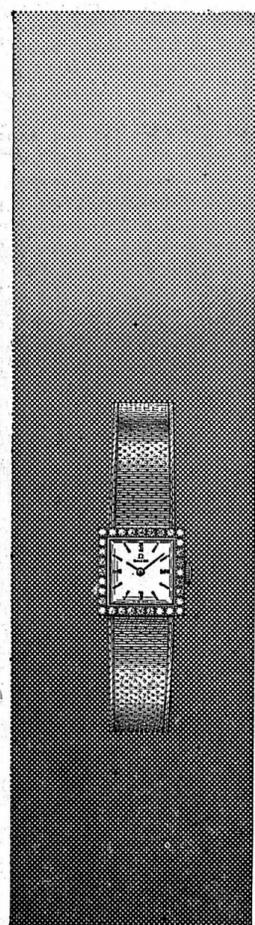
Les plus grands joailliers de notre époque participent chaque année au «Concours International du Diamant» à New York. Quatre modèles Omega viennent d'y remporter un Oscar. En s'inspirant d'un de ces modèles, Omega a créé la collection «Maille d'or» aux lignes entièrement nouvelles.
«Maille d'or» bracelet or jaune 18 ct avec brillants env. Fr. 2465.-
autres modèles sans brillants dès Fr. 1100.-



AGENTS OMEGA A
NEUCHÂTEL

ROBERT
Rue du Seyon 5
SAUVANT

Rue du Seyon 12



Si vous aimez l'éclat de l'or et des pierres précieuses

OMEGA «JOAILLERIE»

La collection Omega chaîne et joaillerie comprend plus de 600 modèles. Pour chaque modèle avec brillants, Omega délivre un certificat garantissant l'authenticité, le poids et la pureté des brillants sertis. Bracelet or 18 ct, 32 brillants, glace saphir or jaune env. Fr. 2150.-
or gris env. Fr. 2200.-
autres modèles sur bracelet or avec brillants dès Fr. 1150.-

Reflets de la vie du pays

A quand la navigation intérieure en Suisse ?

La navigation et la pollution des eaux

Les commentaires encourageants qu'un premier article (1) a suscités montrent bien l'évolution de l'opinion en faveur de la navigation fluviale. Il n'en reste pas moins que si les autorités et le public ont pris conscience aujourd'hui de l'importance de la question, le manque d'information, donc de connaissances pratiques du sujet, freine considérablement la marche vers une réalisation rapide des projets les mieux établis.

A des avantages un peu vagues, on oppose des objections qui ne le sont guère moins. Nous avons perdu l'habitude qu'avaient nos arrière-grands-pères de mettre la navigation sur un plan aussi réel que leurs charrettes. Nous nous proposons donc de prendre point par point les différents aspects du problème de l'introduction d'un trafic fluvial commercial chez nous.

La pollution des eaux

La plus récente et la plus actuelle des objections au développement de la navigation intérieure en Suisse est celle de la pollution des eaux. L'état de nos lacs et de nos rivières est devenu tel qu'il serait criminel de ne pas se poser sérieusement la question, de savoir dans quelle mesure les chalandiers contribueraient à aggraver encore ce mal actuel. Il serait pire encore de se joindre à ceux qui prétendent que la beauté des sites ne compte pas devant la réalité économique, ou les avantages financiers. Toutefois, il faut se garder de rejeter en bloc des projets d'un intérêt vital, sur la base de pensées plus ou moins vagues.

Quels sont donc les faits ? Il est certain que la navigation peut contribuer dans une assez large mesure à la pollution de l'eau, surtout si elle ne fait pas l'objet d'une réglementation judicieuse, précise et contrôlée, ce qui n'est pas encore le cas chez nous. Toutefois, la contamination par les égouts et surtout celle qui relève des activités industrielles, est infiniment plus importante.

Des séries d'analyses de l'eau du Rhin, faites à la frontière hollandaise, ont montré que la part de la navigation à la pollution du fleuve ne dépassait en aucun cas 1%.

De quelle manière la navigation peut-elle polluer l'eau ?

Il y a quatre possibilités pour un chaland de salir les eaux qu'il parcourt. La première, c'est le fait de déverser sans autre dans un lac ou dans une rivière ses eaux usées, douches, W.-C. et éviers. Deux à six personnes vivent sur une péniche, une douzaine sur un grand remorqueur. La contamination, de ce fait, n'est que minime. Certains ports, en particulier ceux dont les eaux sont stagnantes, interdisent l'emploi des toilettes du bord pendant l'escale et offrent, pour les équipages, des installations sanitaires complètes à proximité des bords.

La deuxième possibilité consiste à jeter des déchets solides par-dessus bord, allant des restes de cuisine aux balayures de cales (restes de car-

gaison). La question est assez importante pour faire l'objet de règlements très stricts à l'étranger. Nous nous souvenons d'une amende de 4300 fr. infligée à l'armateur d'un navire faisant escale à Charleston, parce qu'un membre de l'équipage avait vidé une poubelle par-dessus bord.

Une autre source de pollution, plus grave encore, est la vidange des soutes, en particulier des fonds de machines où les pompes puisent un liquide gras et épais. Il va sans dire que cette pratique est interdite. Le règlement de la navigation rhénane demande aujourd'hui que les tuyauteries soient installées de telle sorte qu'il ne soit pas possible de vidanger la salle des machines par-dessus bord. On objectera peut-être qu'il est facile d'interdire, mais qu'on ne supprime pas, pour autant, les besoins de la navigation, ni même les abus.

On remédie à cet état de choses en exigeant des poubelles et des réservoirs à bord pour les déchets solides et liquides, et surtout par l'organisation d'un service de voirie. Les maris-salopes — petits chalands exploités souvent par des particuliers ayant une concession officielle — débarrassent les bateaux de leurs détritus. En passant, on notera que le service de ramassage des ordures, tant en ville que dans les docks et entrepôts, les raffineries et le port de Rotterdam, dispose d'incinérateurs spéciaux, munis de chaudières qui fournissent l'eau chaude et le chauffage central par circulation à une partie de la ville et à un prix défiant toute concurrence.

Les abus doivent être réprimés d'une façon extrêmement stricte, non seulement pour les prévenir, mais pour contribuer aux frais d'épuration et de nettoyage.

La pollution par accident

Il reste encore une quatrième possibilité, celle d'un accident, en particulier lors du chargement ou du déchargement d'un pétrolier. Il est possible d'en réduire considérablement les risques en utilisant systématiquement des moyens adéquats. Une ceinture flottante, entourant le chaland qui mazoute, empêche le liquide de s'élever en cas de fuite. Les bateaux-citernes ne sont pas autorisés à faire le plein et leurs opérations de chargement en même temps, afin de limiter le risque de fausses manœuvres et les réservoirs de carburant se trouvent à une certaine distance de la coque. Tels sont quelques exemples de la prévention en usage aujourd'hui.

De plus, en cas d'accident, le bateau est responsable des dommages qu'il cause ; la pollution de l'eau n'échappe pas à cette règle. A la suite de la rupture d'une conduite, un navire britannique avait laissé couler quelques dizaines de tonnes d'huile brute dans le Solent, près de Southampton. En application de la Convention internationale sur la pollution des eaux, ce pétrolier a été contraint de payer une amende de près de 25.000 fr., ainsi que les frais de nettoyage com-

plet des rives avoisinantes, soit au total une centaine de milliers de francs. Sans vouloir aller si loin dans la sanction des fautes, il existe de nombreuses possibilités de prévention qui devraient être étudiées en fonction des données régionales, pour éviter que la pollution due à la navigation dépasse la faible proportion qu'on lui connaît à l'étranger.

Reprendre le problème pour améliorer les conditions actuelles

On pourrait ajouter que nos eaux ont été gravement polluées malgré l'absence de tout trafic commercial, et surtout qu'une augmentation de 1% du taux actuel ne serait pas sensible. Nous pensons, bien au contraire, que l'activité de chalands obligera les autorités à s'occuper de manière sérieuse de la question, et non pas d'imiter ce conseiller national qui, complètement ignorant de la question, demandait récemment aux associations de pêcheurs professionnels de s'opposer à l'aménagement du haut Rhin.

Une bonne partie des amateurs de sports nautiques, des campeurs sur les rives du lac et quelques professionnels ne font pas faute aujourd'hui de jeter à l'eau déchets et détritus de toutes sortes, ou de pomper consciencieusement leurs fonds de machines, chaque matin, par-dessus bord. L'organisation nécessaire pour une navigation active pourra disposer de manière adéquate des ordures, contribuant ainsi largement à la tendance actuelle de remédier à un état de choses devenu alarmant. Elle contribuera également au sanctionnement d'abus qui passent aujourd'hui plus ou moins inaperçus.

Enfin, les taxes de port et autres sources de revenu permettront à l'Etat d'avoir des crédits plus importants pour la lutte contre la pollution de l'eau, de même que se créeront un certain nombre d'activités annexes fort lucratives, tel un service de voirie par chalands Ochsner.

(1) Voir notre numéro du 30 septembre.

Jean-Didier BAUER.

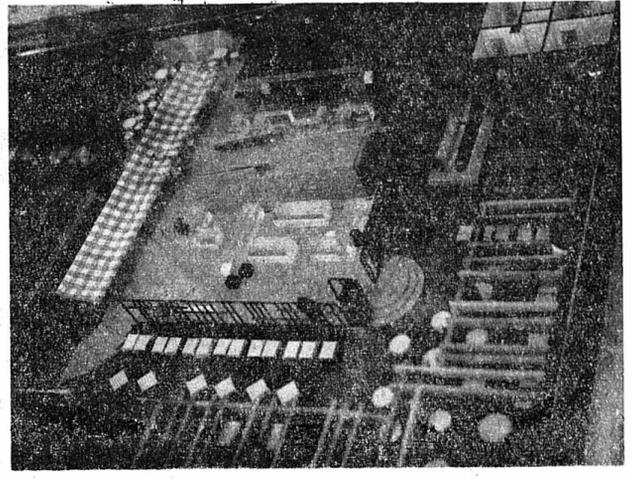


La maquette du « Swiss-center » : beaucoup d'étages et beaucoup de choses à l'intérieur.

De projet qu'il était, le « Swiss-center » de Londres est en train de devenir réalité. Le bâtiment de quinze étages, situé à deux pas de Piccadilly-Circus est en construction. Il abritera une grande banque (suisse, bien entendu), la Swissair et l'Office national suisse du tourisme. Autant dire, une « vitrine » helvétique au cœur du grand Londres pour le plus grand bien du tourisme au pays de Guillaume Tell. Notre correspondant de Zurich, Serge Hertzog a photographié la maquette du futur « Swiss-center » qui disposera également d'un restaurant bien caractéristique et... à la disposition des visiteurs londoniens.

Une « vitrine » suisse au cœur de Londres

L'un des restaurants typiques, tel qu'il se présentera aux visiteurs londoniens. (Photos Serge Hertzog)



Notre conte

VIEUX JOUJOUX

Lorsque je vois des gamins pauvrement vêtus stationner, les yeux écarquillés, devant les vitrines de jouets, à l'époque des étrennes, je veux espérer qu'il y a, dans leurs regards, plus de curiosité que d'envie. L'enfant admire les jouets somptueux, il s'enorgueillit de les posséder, mais il ne les consacre presque jamais de cette préférence qui fait d'un objet, même sans valeur et sans beauté, un témoin de notre vie. Peut-être l'inconstance de l'enfant à l'égard de ses joujoux luxueux vient-elle de ce qu'ils ne laissent de champ ni à son imagination, ni à son ingéniosité. Donnez-lui des ciseaux, de la colle, des clous, des crayons, et tout ce qui se découpe et se colore, et tout ce qui se dévisse et se monte, il se passionnera pour ces jouets informés dont il sera le créateur. Mettez dans sa main une plume d'oiseau, un cocon de ver à soie, un coquillage nacré, une ronde agate, son sens du merveilleux prètera à ces talismans une vertu secrète.

× × ×

La petite fille dont je vais vous parler était l'unique enfant de parents fortunés, mais qui, pauvres, auraient pu contenter ses envies. Tous les ans, il fallait lui rappeler, à l'époque des étrennes : — Etienne ! n'oublie pas de

demander tes joujoux au Père Noël.

Elle cherchait docilement dans les catalogues, prenait ses ciseaux ronds et découpait l'image qui représentait l'épicerie ou le théâtre des marionnettes. Mais la figuration de ces jouets lui plaisait mieux que ces objets eux-mêmes, dont la réalité la surprenait et la décevait d'abord. Parmi « les étrennes » dont les placards de la chambre à jouer étaient pleins, elle ne tenait guère qu'à un chat de peluche et à une poupée, promus dans son cœur à l'ancienneté, car le chat qui se mouvait lorsqu'on pressait sur une poire avait marché avant elle, la poupée incassable avait été jetée cent fois à terre, à l'époque où l'enfant voulait tout saisir, même les rais de la lumière, de ses mains qui ne savaient pas encore tenir. Cette poupée, de chute en chute, avait écaillé l'email de son teint. La perruque mitée, un orbite vide, l'oeil décollé roulant avec un bruit de grelot dans le cerveau, son aspect était lamentable. Le chat, lui, n'avait perdu que ses oreilles. L'enfant le réclamait, impérieusement, pour dormir : « Mon chat ! » et lui faisait place sur son oreiller. Lorsque d'autres enfants étaient invités à jouer avec Etienne, elle leur livrait généreusement ses joujoux : « Prenez tout ! » Mais préalablement elle avait enfermé dans le placard le chat et « Céline ».

La mère s'appliquait à déchiffrer cette sensibilité secrète. — Tu vois bien que tu as honte de ta vieille poupée qui est laide : tu la caches ! Elle haussait les épaules, comme si elle plaignait ces grandes personnes qui ne comprennent rien. — Je ne veux pas que les petits amis se moquent de Céline.

× × ×

Par les hivers qui sont durs aux pauvres gens, un vieux chanteur des rues, un aveugle, entrant dans la cour de l'immeuble, dirigé par sa petite fille aux cheveux filasse qui regardait les fenêtres, attentive à la chute des piécettes, dès qu'elles roulaient sur le pavé. — Est-ce que je pourrais l'embrasser ? demandait Etienne. — Non, elle est malpropre et te donnerait des poux. — Alors jette-lui au moins des sous. L'aveugle chantait ; l'oeil blanc levé vers le ciel et s'interrompait : « Merci ! » lorsqu'il entendait un son métallique dans la cour. La mère d'Etienne ouvrait les croisées : — Signor Marco ! Je vous ai pré-

paré un paquet. Il y a des tabliers presque neufs et des petits souliers qui peuvent encore aller.

Lucia, la petite fille du chanteur ambulancier, en dépliant les tabliers, trouvait dans les poches un nageur de porcelaine, une balle de caoutchouc, une souris de peluche, parfois aussi des boîtes dont elle défilait bien vite les ficelles. La mère d'Etienne lui apprenait, ces soirs-là, à l'heure où le sommeil vous dispose au dépeuplement : « J'ai donné ton « service » dépareillé à la petite mendicante... J'ai donné ton mouton qui n'a qu'une corne... Tu encombres l'appartement avec tes jouets ! » L'enfant réprimait une courte émotion : « Mon ménage !... Mon mouton !... » Puis elle se résignait. Sa mère répétait qu'il ne fallait pas faire, de tous les vieux objets qui lui appartenaient, des pièces de musée.

× × ×

Un jour où l'eau des fontaines était gelée, Etienne rentra de sa promenade les mains gourdies, contente de se retrouver à la chaleur du calorifère et de reprendre ses jouets favoris. Elle ouvrit vite le placard où dormaient le chat et Céline. Stupéfaite, elle regardait le berceau luxueux tendu de soie dont elle exhalait ses belles poupées. — Où est ma fille ?... Où est mon chat ?

La mère prit l'enfant sur ses genoux et lui dit doucement que le signor Marco était venu chanter dans la cour avec Lucia et que personne n'avait jeté de sous ! Alors comme il faut que les enfants pauvres aient aussi leurs étrennes, maman avait mis les vieux jouets dans le paquet, avec les chandails et les petites chaussettes.

Elle était faite aux émotions vite réprimées de sa fille, à son emprise sur elle-même, fruit de l'éducation qu'elle lui donnait, pensait-elle avec orgueil. N'avait-elle pas trouvé l'occasion excellente pour se débarrasser de ces débris qu'on avait honte de laisser traîner, lorsque d'autres enfants venaient jouer ? Etienne secouait ses boucles, pour marquer son incrédulité, mais ses lèvres se crispaient : — Non, non, tu ne les a pas donnés. Tu dis cela « pour de rire ». Mais la mère affirmait. Une stupeur la figeait. Enfin sa douleur coula en torrent. — Mon chat !... Mon pautre petit chat ! Elle se remettait à prononcer « mon tat » comme dans sa petite enfance, à l'âge des detresses inexprimables. — Céline !... Je ne verrai plus ma Céline !... La mère commençait à se sentir mal à l'aise. Mais lorsque son père rentra de son bureau, ce fut une autre affaire. Il ne pouvait supporter de voir pleurer sa fille unique. — Tu n'aurais pas dû, Marie, donner ces joujoux que la petite aimait et qui lui appartenaient. — Il ne faut pas qu'elle s'attache à l'excess à ce qu'elle possède. — Voyons Marie ! Elle cède tout ce qu'elle a. Elle ne tenait qu'à ces vieux jouets. Le dîner fut troublé. Etienne, la gorge nouée, ne pouvait pas littéralement avaler.

— La petite sottie ! Elle va s'en rendre malade !

Le vieux domestique qui servait à table d'un air réprobateur, prononça confidentiellement, en servant l'entremet : — Moi, je connais le domicile de ces Italiens...

— Tiens ? dit le père. Joseph nous donne là une idée. Si l'on rattrapait Céline et le chat ?

— Tu ne veux pas reprendre à cette petite fille déshéritée, les jouets dont on lui a fait la charité ? — Pourquoi pas, Marie ? Puisque nous lui en achèterons des neufs ! Mais la mère pensait que l'enfant destinée à la richesse devait être exercée à se déposséder.

— Etienne, veux-tu offrir à Lucia, en échange, ton bébé jumeau de l'année dernière ?

— Oh ! oui, envoi-lui le bébé ! Elle réfléchit, puis corrigea timidement : — Mais j'aimerais encore mieux donner la poupée « grandeur naturelle » des dernières étrennes.

— Elle ne te plaît pas ?

— Je ne sais pas. Y a pas longtemps qu'on se connaît.

Elle ajouta, éclairée d'un sourire qui s'excusait de ne pouvoir aimer ses jouets neufs : — Donne-z'y aussi à Lucia le « beau » ménage de porcelaine.

Le père avait déjà mis son manteau fourré, pour aller négocier l'échange.

Il y eut deux petites filles illuminées de joie, dans cette nuit de l'étoile, cette nuit des Mages : la pauvre qui se frottait les yeux croyant rêver, devant les assiettes étalées du « beau » ménage et l'enfant de riches qui riait aux anges, en cachant sous son oreiller sa poupée borgne et son chat sans oreilles.

Christiane ATMERY.



Les chalands, toute une poésie, mais aussi un problème... (Archives)

A la lumière de la seconde correction des eaux du Jura. L'importance de la navigation intérieure suisse

Les travaux entrepris, dans le cadre de la deuxième correction des eaux du Jura, avancent normalement. D'Yverdon jusqu'à l'aval de Soleure, la voie sera navigable, afin de permettre la liaison Rhône-Rhin, qui pourra être achevée par le creusement du canal d'Entreroches entre le lac de Neuchâtel et le Léman, le but final étant la jonction au Rhône navigable et à la Méditerranée. La première étape Koblenz-Yverdon exige treize polders ; huit de ces polders sont dus à l'électricité et le neuvième, avec écluse,

à Nidau, a été créé pour la régularisation des eaux des lacs. Les quatre derniers polders sont en projets, les concessions usinières sont demandées ou déjà accordées pour trois d'entre eux. Les frais de la construction s'élevaient à environ 337 millions de francs entièrement à la charge de la Suisse.

Il n'en est pas de même du projet de navigation Rhin-Lac de Constance auquel s'intéresse l'Allemagne et l'Autriche. La navigation sur le Rhin supérieur exige quatorze polders. Du fait de l'électricité,

dix de ces polders sont déjà créés et deux autres (Säckingen et Koblenz) sont en chantier. Dans l'état actuel des choses la navigation ne requiert plus que les écluses pour le franchissement des barrages, un tunnel contournant la chute du Rhin et la régularisation du lac de Constance. Le coût total des travaux est de 392 millions de francs. N'oublions pas que le Rhin transporte annuellement 130 millions de tonnes en trafic international. Il est le principal transporteur des importations suisses, plus du tiers de tout notre commerce extérieur, 8 millions de tonnes étant acheminées par ce fleuve. La flotte rhénane suisse, forte de 470 bateaux, d'une capacité totale d'environ 430.000 tonnes, est un instrument important de l'économie suisse dont elle renforce les possibilités de concurrence et assure le ravitaillement. Comme nous devons dépenser des milliards pour notre appareil de transport, prenons en considération le fait que rien n'est meilleur marché ni plus rentable que l'aménagement de nos fleuves en voies navigables.

Ces considérations émanent d'une étude du bureau de coordination de la navigation intérieure suisse. Nous apprenons encore qu'un bateau transporte 1200 tonnes ce qui sur le rail ferait 60 wagons de 20 tonnes, c'est-à-dire 2 trains de marchandises et sur route 80 camions avec remorque de 15 tonnes. Afin de renforcer durablement l'économie de la Suisse méridionale, il est encore prévu une liaison Locarno-Venise. Les automoteurs de 1350 tonnes chargés au port de Venise peuvent gagner Crémone aujourd'hui déjà par un canal côtier et par le Pô. Grâce à l'espérance d'initiative des Italiens, la voie d'eau est en cours d'aménagement entre Crémone et Milan. Le prolongement de cette voie par le vieux canal jusqu'à Portofino donnerait à la Suisse une relation fluviale directe à la Méditerranée. Notre pays a un intérêt vital à prolonger sur son territoire les grandes voies navigables du continent.

plet. On y retrouve toutes les grandes branches de l'histoire naturelle.

Télévision et livres d'enfants

Un phénomène capital de ces dernières années est l'engouement extraordinaire des enfants pour certains héros créés par la Télévision française à leur intention. Les plus célèbres sont incontestablement les personnages de « Bonne nuit les petits » et « Thierry la Fronde ».

Dans la collection « Un album d'or » voici : Nounours chez le coiffeur. Une aventure désopilante de Nounours, Nicolas et Pimprenelle.

Autre titre : Bon appétit Nounours, une aventure des héros de Laydu, mais publiée dans la collection « Un petit livre d'or ». Thierry la Fronde, lui, fait son apparition dans les « Romans du livre d'or ». Apparition évidemment mouvementée, au long d'une histoire totalement originale. En dehors de ces grandes nouveautés, il faudrait encore citer de nouvelles collections charmantes et pleines d'attraits : Les Albums du petit lutin, Les Albums bonne nuit, Les Livres d'or éducatifs, présentés dans une boîte-cadre, sous sachet plastique.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES DE NOËL
(Ed. des deux coqs d'or)

Entre le 1er janvier et le 30 novembre 1964, 98 ouvrages nouveaux auront été publiés pour les jeunes par les Editions des deux coqs d'or. Nous nous bornerons à en citer les ouvrages les plus marquants.

Contes des coqs d'or

Comme son titre l'indique, cette collection rassemble des contes célèbres ou inconnus, français ou étrangers, qui ont tous comme point commun une indiscutable qualité littéraire doublée d'un puissant intérêt anecdotique pour les enfants. Le premier volume s'intitule Le Coffre aux merveilles.

Les Encyclopédies du livre d'or

La grande nouveauté de cette année, c'est L'Encyclopédie d'histoire naturelle, pour garçons et filles, en 8 volumes de 200 pages chacun. Venant compléter l'Encyclopédie du livre d'or, en 16 volumes et l'Atlas illustré du livre d'or en 8 volumes, cet ouvrage est préfacé par Georges Duhamel, de l'Académie française.

Il est difficile d'en rendre compte en quelques lignes tant il est riche et com-

Waterman
Depuis toujours le stylo c'est WATERMAN

Dès à présent

4 1/2 %

sur obligations de caisse, ferme pour 5 ans ou plus

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

La fierté de votre cave:

VINS DE L'ÉCHANSON

Pour chaque occasion, une bouteille des Vins de l'Echanson: Pour l'apéritif, un Mont-sur-Rolle, un Féchy ou un Saint-Saphorin; avec du poisson, un Yvorne ou un Rosé Côtes-de-Provence; avec des mets légers, un Bordeaux ou un Beaujolais;

avec des plats plus généreux, un Châteauneuf-du-Pape ou un Pinot Noir étranger; avec du fromage, un Pommard, un Fendant ou un Echanson Doré; et au dessert, le doux Muscat «Madrival» de Samos ou un mousseux Echanson Sélect demi-sec. Ces crus,

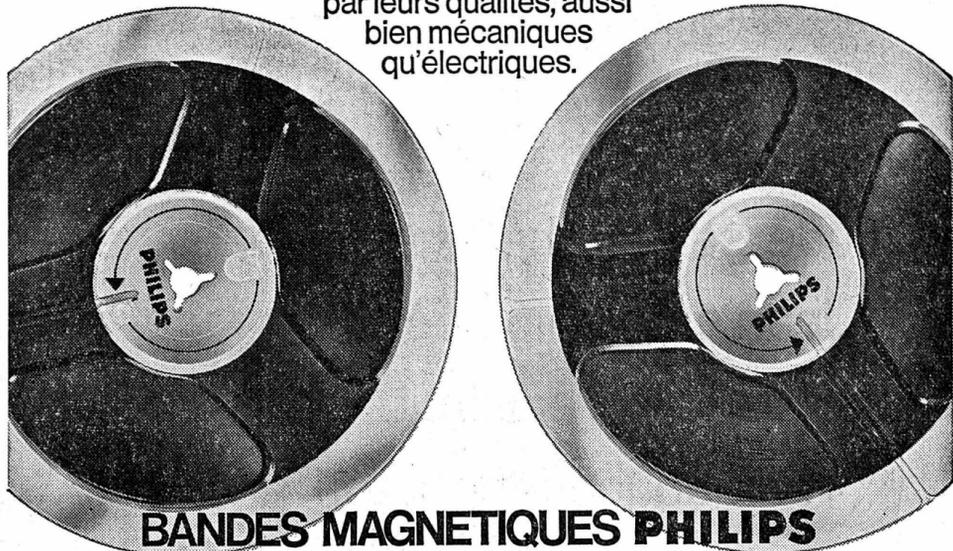
et d'autres tout aussi renommés, sont en vente chez votre fournisseur habituel sous la marque «Echanson», garantie de qualité.

L'Echanson S.A., Rolle



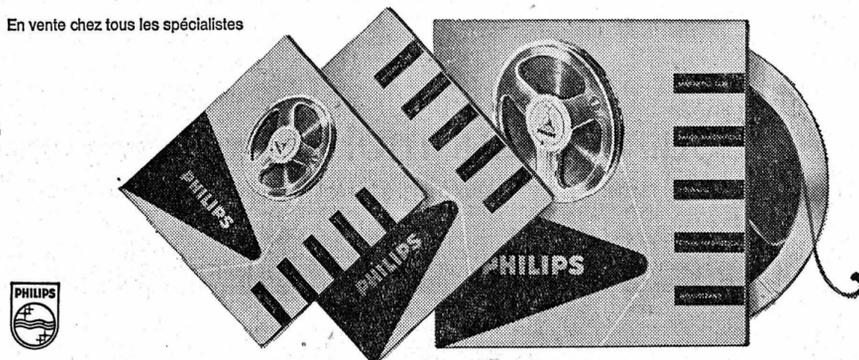
B+C

Les meilleurs enregistreurs magnétiques ne peuvent fonctionner de manière parfaite qu'avec des bandes magnétiques de toute première qualité. Exigez donc les bandes magnétiques Philips qui sont remarquables par leurs qualités, aussi bien mécaniques qu'électriques.



BANDES MAGNETIQUES PHILIPS

En vente chez tous les spécialistes



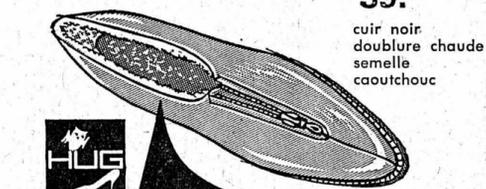
Miel du pays
le bidon de 2 kg, net franco, 22 fr.
Bruno Rœthlisberger à Wavre. Tél. 7 54 69.

Patins
vissés No 27, souliers blancs; une chaudière à lessive, en cuivre. Tél. 8 25 90.

STATION-SERVICE PRÉBARREAU
Normale 90-92 oct. **-.47**
Super 98-100 oct. **-.52**
Neuchâtel 038/5 63 43

A vendre
superbe train H.O. (conviendrait pour amateur) Martin et Haag, avec aligulage et toutes sortes d'appareils, de voiles et décors; un manteau pour homme (grand, mince), 60 fr.; skis avec souliers No 40, fixations Kandahar, 50 fr. S'adresser: Chansons 31, rez-de-chaussée, Peseux.

POUR MESSIEURS... magnifique choix en coupes modernes



39.80
cuir noir doublure chaude semelle caoutchouc



39.80
cuir noir doublure chaude semelle caoutchouc

J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHÂTEL

Le choix en chaussures de ski est exposé dans nos vitrines, place du Marché et rue du Seyon

Votre rêve... sous votre toit!

Un studio à grand succès Fr. 1620.-
Fauteuils tournants, accoudoirs skai...
Grand choix d'autres modèles à partir de Fr. 650.-

Ameublements Ch. Nussbaum
PESEUX/NE en face du temple - Tél. (038) 8 43 44 ou 5 50 88

Voiture à votre disposition à l'heure qui vous convient!

Fr. 1.-
MARYLAND
Brunette
FILTRÉ

Elle est chouette... ma Brunette

Du tonnerre ces les bons bonbons qui font
 du bien. Essayez-les! Et hop!
 Pour vous le premier François savoure le suivant
 quel soulagement pour sa gorge (trop fumé!)
 Charité bien ordonnée... un pour vous
 Claude se met l'haleine au beau fixe: un de moins.
 Jean m'en chipe deux pour les vitamines C: plus d'enroue-
 ment, sa voix s'éclaircit. A propos tiens Christine
 une douceur pour toi! Avec plaisir!
 A vous le dernier... le bon bonbon qui fait du bien



Pour toi, pour moi

Merci

Sana Gola est un produit Alemagna.

Aux fruits, à la réglisse, à la menthe ou au citron.

Le bâton 40 ct. Le sachet 90 ct. En vente partout.



B+C

**Le papier se laisse écrire
 La confiance se gagne
 L'expérience s'acquiert**

Pour votre RADIO - votre TV



**et ses techniciens
 sont à votre service**

**mutuelle
 vaudoise
 accidents**

**vaudoise
 vie**

John Malthys
 Agence générale
 Rue du Musée 5
 2001 Neuchâtel
 Tél. (038) 5 76 61

au bureau assurances de

PREUVE DE CONFIANCE
 Plus de 100,000 machines à cou-
 dre ont passé par notre maison.
 Profitez, vous aussi, de notre SER-
 VICE DE REPARATION ACCÉ-
 LÉRÉ POUR MACHINES À COU-
 DRE DE TOUTES MARQUES.
 Tél. (038) 5 34 24.
 Travail soigné - rapide

Wettstein
 Neuchâtel
 Grand-Rue 5
 Seyon 16

Prêts jusqu'à Fr. 10.000.-,
 aussi pour les vacances. Rapide,
 discret, coulant

enocari + cie
 Gartenstr. 120, Bâle, Tél. 061/35 53 30

Miel
 de forêt de mon
 rucher, 50 fr. le
 bidon de 5 kg,
 emballage et port
 compris. Ed. Cat-
 tin, Côte 2,
 tél. 5 28 39,
 Neuchâtel.

**Meubles-
 occasion**
 toujours du nouveau
 AU BUCHERON
 Neuchâtel
 Tél. 5 26 33, facilités
 de paiement

**NOIX
 NOUVELLES**
 5 kg, 11 fr.; 10 kg,
 21 fr. plus port et
 emballage. Gius. Pe-
 drioli, Bellinzona.

**TELEVISION
 RADIO
 DISQUES
 ENREGISTREURS
 TOURNE-DISQUES**

vous serez
 mieux servis
 par

G. HOSTETTLER
 NEUCHÂTEL - Saint-Maurice 6 / Succursale à Cernier

MEDIATOR

meubles de goût

meubles PERRENOLD

4 étages d'exposition à Neuchâtel: rue de la Treille 1

**Le magasin spécialisé
 vous offre le plus grand
 choix et les meilleures
 qualités de**

VOLAILLES
 toujours fraîches, extra-tendres
 de notre abattage quotidien

**Jeunes pigeons et canetons
 Poules - Poulets - Lapins
 frais du pays**

**TOUTE LA CHASSE
 GIBIER**

Chevreaux: selle, gigot, épaule, ragoût frais
 ou mariné

Lièvres entiers ou au détail, frais ou marinés

Sangliers (marcassins)
 Faisans - Perdreaux - Bécasses
 Canards sauvages frais - Cailles

*Pour le gibier à plumes, prière de passer
 vos commandes la veille*

Cuisses de grenouilles fraîches - Escargots maison

LEHNHERR FRÈRES
 Gros et détail Commerce de volaille
 Neuchâtel
 Place des Halles, tél. 5 30 92 Vente au comptant

LE MANOIR
 À proximité d'Orbe, route de Baulmes

VALEYRES-sous-RANCES
 Téléphone (024) 7 52 58

VENTE EXPOSITION PERMANENTE DE MEUBLES RUSTIQUES ET DE STYLE
 Ouverte chaque jour de 14 à 18 heures, dimanche compris. **Ouvert le matin sur rendez-vous.**
 En plus de notre assortiment unique de meubles reconstitués

GROS ARRIVAGE D'ANTIQUITÉS

- Dans le cadre magnifique du Manoir, nous présentons actuellement une exceptionnelle et remarquable collection d'antiquités comprenant :
- Un grand nombre de salons, fauteuils, bergères, sièges anciens de styles divers en carcasses, en blanc ou rembourrés (très beaux Gobelins et Aubussons). De magnifiques vitrines de salon en Régence, Louis XVI, Empire.
- Des armoires marquetées Louis XVI, des armoires paysannes peintes des XVIIIe et début XIXe d'une rare beauté, des bahuts, des commodes, un splendide fumoir Renaissance, des bibliothèques et quantité de meubles divers.
- Un grand nombre de tableaux de maîtres du XIXe, un lot impressionnant de bibelots de valeur en figurines et porcelaines, faïences, bronzes, cristaux, pendules, etc. Pièces signées.
- Un riche assortiment de tapis anciens, de tapis chinois et français de grandes et petites dimensions, à des prix incomparables.

Cette grandiose rétrospective du passé a été conçue et organisée par ARMAND GOY, ensemblier-décorateur, propriétaire des Grands Magasins de meubles « ART et HABITATION », 14, avenue de la Gare, Sion. Tél. (027) 2 30 98.

Romans historiques

Voir « Feuille d'avis »
des 17 août 1963
4 et 31 janvier
1er mai et 19 juin 1964

« MAIS SOUDAIN LE VENT TOMBA... »

par J. Le Poezat-Guigner



« Fils des steppes ».

« Fils des steppes », d'Yvonne Girault, relate la jeunesse et la vie de Gengis Khan, dès le moment où le jeune garçon de 13 ans, à la mort de son père, doit affronter les Taid-joutes résolus à faire disparaître celui qui deviendra un des plus célèbres conquérants de l'histoire.

(G.P. Rouge et Or, coll. Spirale, nov. 1964).

Le roman historique pour les adolescents, et même pour les enfants est un secteur de la littérature enfantine qui doit attirer notre attention. Nous avons déjà consacré plusieurs chroniques à des ouvrages qui peuvent parfaitement s'adapter à un programme scolaire, que ce soit au degré primaire ou au degré secondaire. Nous avons déjà dit les précautions qui s'imposent dans le choix de ces romans, sans qu'il soit nécessaire d'y revenir. Nous avons dit aussi l'intérêt que les enfants portent à ce genre et comment, à partir du roman historique, il est possible d'éveiller le goût des enfants à la recherche de documents, les diriger vers des ouvrages



« Grandes énigmes de l'histoire »

Louis XVII au Temple, vu par David. Cette illustration est extraite de « Grandes énigmes de l'histoire » de Gilbert Gulleminault (« Gauthier-Languereau, coll. Jeunes bibliophiles », oct. 1964). Comme pour « Le Roman vrai de la IIIe République », Gulleminault s'est entouré d'une équipe de collaborateurs sérieux. Le style direct qui est plutôt celui du reporter que de l'historien de cabinet permettra aux jeunes lecteurs de 14 ou 15 ans, de suivre sans difficultés les arcanes de sept affaires mystérieuses éclaboussées de la Bastille au bunker de Hitler.



« Cléopâtre d'Égypte »

Ce beau profil stylisé de la reine Akmet, qui régna sur l'Égypte plusieurs siècles avant notre ère, répond à l'image idéalisée que l'on se fait généralement de la « belle » Cléopâtre. Cette illustration est extraite de « Cléopâtre d'Égypte », dans une collection récente dont nous re-parlerons ultérieurement, (Histoire et documents), Nathan, éd., Paris 1964). Pour autant que nous puissions en juger par la lecture que nous avons faite de deux ouvrages de cette collection, nous pensons qu'elle peut convenir à des enfants dès 12 ou 13 ans.

documentaires sérieux qui satisfèrent leur curiosité et leur penchant naturel pour la vérité.

Le roman historique, contrairement à ce qui se passe très souvent pour les adultes, n'est pas une fin en soi pour les enfants et les adolescents, mais un point de départ, un point d'accrochage qui peut être à l'origine d'une technique de travail utile à la bonne marche des études, l'occasion aussi de former le jugement des jeunes lecteurs et d'exercer leur esprit de discernement.

La collaboration entre les parents et les éducateurs d'une part, et les enfants d'autre part, est ici indispensable si l'on veut que le roman historique joue le rôle que nous aimerions, et qu'il ne soit pas seulement le prétexte à des évocations sensationnelles de bagarres, de massacres ou d'intrigues scandaleuses. Certaines périodes de l'histoire s'y prêtent, évidemment, et c'est le tort de beaucoup d'écrivains, pour la jeunesse, de s'y complaire. Il en est d'autres, heureusement, qui s'attachent à relever les mérites de ceux qui ont, dans le passé, contribué au bien de leur nation et au progrès de l'humanité, au péril de leur vie.

« On ne peut éviter de mettre en évidence la barbarie... »

L'intention d'un auteur, en décrivant certaines scènes de brutalité, est parfois louable. J. Le Poezat-Guigner, dans la préface de son roman a pris quelques précautions que nous retenons volontiers :

« Lorsqu'on évoque ces périodes lointaines, on ne peut éviter de mettre en évidence la barbarie qui régissait les rapports des hommes, que ce soit entre compatriotes ou à l'égard des étrangers ; de montrer la férocité de la guerre, la cruauté des mœurs, le mépris de la vie humaine et l'affreuse condition des esclaves. Il est malheureusement permis de se demander si tout cela est entièrement révolu, si le suicide concerté des vaincus et des opprimés, l'assassinat ou l'exploitation des prisonniers de guerre et des races réputées inférieures, les sanctions collectives contre tout un peuple, ont bien disparu de notre planète ? Mais exposer le mal, sans insister toutefois sur des détails atroces, n'est-ce pas tendre à le faire détester ? Cependant, la Vie est plus forte que la Mort, et l'Amour a su, de tout temps, redonner l'espoir aux hommes. C'est aussi de cette pérennité que nous avons tenté de convaincre nos jeunes lecteurs ; nous leur souhaitons de trouver dans ce

livre sans prétention un peu de distraction et d'enrichissement. »

Une incursion au premier siècle avant notre ère

Ils trouveront l'un et l'autre, nous en sommes persuadé, dans ce roman historique qui s'adresse à des garçons de 12 ans, s'ils sont éveillés au goût de la lecture, ou mieux, de 13 ou 14 ans.

C'est une incursion au premier siècle avant notre ère dont il s'agit ici.

Nous reprendrons, car elle est fort bien faite, la présentation que l'auteur fait lui-même de ce livre :

« A cette époque, Rome veut dominer le monde ; Jules César, politicien de génie, qui fut aussi l'un des plus grands et des plus implacables hommes de guerre de tous les temps, a résolu de s'imposer, en soumettant ce pays riche et peuplé qui s'appelle la Gaule. La conquête par les armes, la ruse et l'intrigue paraît tout d'abord facile. Mais voici que tout risque d'être remis en question par un événement peu connu. Le peuple vénète, qui occupe notre actuel Morbihan, est, comme aujourd'hui, formé de marins hardis et jaloux de leur indépendance. Et César lui-même, dans les pages de ses « Commentaires de la guerre des Gaules » où il raconte sa mésaventure, est contraint de laisser percer son inquiétude, d'admettre qu'il aurait pu voir dans notre Bretagne sonner le glas de ses ambitions effrénées.

Ce sont, en effet, les Vénètes qui ont fait lui infliger sa première défaite dont les réactions en chaîne auraient peut-être changé le cours de l'histoire ; la flotte armoricaine était en effet invincible, mais « soudain le vent tomba » et l'atroce vengeance du Romain est le témoignage de l'angoisse qu'il avait éprouvée. »

Il nous semble que J. Le Poezat-Guigner a su restituer l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé cet épisode de la guerre des Gaules. En tout cas, on ne saurait l'accuser d'avoir trahi la but qu'il s'était proposé : la brutalité et la violence, la déloyauté et la trahison susciteront ici dans l'esprit des jeunes lecteurs : horreur et dégoût.

Claude Bron.

1) J. Le Poezat-Guigner : Mais soudain le vent tomba... (G. P. Rouge et Or, coll. Super 1000, nov. 1964).

Problèmes pratiques de la pédagogie à l'école primaire

I

Entre la théorie et la pratique, l'éducateur rencontre un fossé qu'il n'est pas toujours facile de franchir. Si la pédagogie moderne, soucieuse d'assurer son crédit, se veut être une science, au bord de la difficulté, elle restera toujours un art !

Un art passionnant, délicat, pénible parfois ; à tel point qu'il n'est pas superflu d'aller quérir chez nos meilleurs penseurs certaines règles de méthode.

Voyons cela de plus près.

Première règle : se fonder sur le bon sens

Lorsqu'un enfant présente des difficultés, que ce soit à l'école ou à la maison il est malaisé de trouver des solutions dans les traités d'éducation ou les manuels de pédagogie ! Les instituteurs et les parents le savent bien. Vouloir régler une classe indisciplinée ou assagir un gosse désobéissant en appliquant des théories, mène à une action rarement couronnée de succès : on est conduit en général à utiliser de petits moyens sans prétention, des trucs, qui réussissent ou ne réussissent pas mais qui ont l'avantage de ne pas compliquer les choses. L'esprit spéculatif se retrouve sans gloire mais l'efficacité reste : l'essentiel paraît sauve !

Cette attitude, communément adoptée, montre une certaine sagesse ; elle relègue les vues théoriques à leur vraie place, à leur rang d'instruments. Trop souvent, on provoque des troubles d'ordre psychologique, on brime des enfants, en voulant à tout prix conduire leur éducation selon des principes qui tiennent davantage du préjugé que d'une norme convenablement établie.

Ceci nous mène à relever une première règle pratique : nous ne donnerons notre adhésion qu'à des mesures éducatives visant le bien de l'enfant de façon directe ; en d'autres termes, nous n'accepterons pas que des théories toutes faites s'inscrivent comme intermédiaires entre nos gosses et nous, qu'elles nous privent par là même d'un contact vivant, humain, soutenu par l'intuition et le bon sens.

Deuxième règle : diviser la difficulté

Les problèmes soulevés par l'éducation d'un enfant montrent toujours un caractère d'unicité assez déroutant. Prenons un exemple : un élève normalement doué travaille mal à l'école ; est-il paresseux, inhibé par quelque cause extérieure, gêné par la croissance ? Il est difficile de répondre et les expériences antérieures ne permettent pas au maître de poser un diagnostic à priori.

Il faut aller voir dans le détail. L'analyse des éléments, qui nous conduira à une appréciation correcte de la situation, doit porter en premier lieu sur l'enfant lui-même ; il convient d'observer son comportement pendant la classe, la récréation, il faut le regarder jouer, discuter avec ses camarades. Ce travail exige de la patience, de la discrétion. Nous devons nous intéresser encore et tout autant à la somme des circonstances auxquelles l'enfant doit s'accommoder : connaître le milieu familial, le contexte social aussi.

Les indications recueillies à travers une telle investigation conduisent à une vue d'ensemble et conditionnent une saisie adéquate du problème. Nous voici donc amenés à énoncer une seconde règle pratique : à l'occasion de chaque difficulté, il faut pousser l'analyse dans deux directions ; l'une visera le pôle des manifestations endogènes exprimant le caractère et le développement de l'enfant, l'autre, le pôle d'accommodation constitué par toutes les données particulières et extérieures.

Troisième règle : réunir les éléments

Un grave défaut affecte fréquemment les solutions adoptées. Partant d'une observation juste mais fragmentaire, l'éducateur généralise inconsidérément et accorde par là même un caractère global à une perspective partielle. De nombreuses théories pédagogiques souffrent d'une telle malformation ; celle-ci, confusément ressentie par le bon sens, mène à des réalisations boiteuses, qui n'effacent jamais complètement nos difficultés. Comment concevoir, en effet, qu'un problème humain, nuancé et mobile, puisse trouver une solution à travers une simple vue de l'esprit, aussi séduisante soit-elle ?

Nous éviterons cet écueil en observant une troisième règle pratique : les mesures que nous envisagerons devront tenir compte de tous les facteurs mis en lumière par une analyse minutieuse des éléments ; les pôles d'assimilation et d'accommodation seront liés par une relation souple sur le fil de laquelle nous essaierons une solution modeste mais parfaite, susceptible d'ajustements progressifs.

Quatrième règle : se fixer un but

Une dernière préoccupation doit marquer notre travail. Quelque variées que soient les difficultés surgies dans notre action et quelle que puisse être l'adéquation des réponses fournies, il importe que notre influence sur l'enfant manifeste une certaine constance. On ne peut changer de direction à chaque accident du terrain ; il faut bien savoir où l'on va, désigner un objectif, fixer une norme.

Pendant le cheminement, nous saurons accepter les détours, les haltes, nous aurons la patience de vivre et de laisser vivre l'enfant ; nous nous dirigerons vers le but choisi au pas de promenade, comme on le fait en course d'école : le maître mène la classe mais les gosses marchent en avant.

Ces remarques désignent une quatrième règle pratique : s'il est nécessaire de conduire notre action éducative en nous référant à des normes clairement aperçues, il reste important de s'y attacher en préservant la spontanéité, la délicatesse et la poésie de toute âme d'enfant.

J.-M. ZAUIG.

En marge de l'ouverture prochaine d'un centre de loisirs à Neuchâtel VERS DES LOISIRS ACTIFS

Feu l'Expo 64, en consacrant un secteur aux loisirs a mis en évidence un problème qui prend de plus en plus d'importance, lié qu'il est à l'évolution sociale du monde d'aujourd'hui.

La diminution toujours croissante des heures de travail, les vacances plus longues, la retraite plus tôt, procurent à beaucoup de gens pas mal de temps libre. Les rythmes rapides de travail moderne, l'activité professionnelle souvent monotone, les traces quotidiennes rendent l'homme nerveux et irritable quand il ne trouve pas durant ses heures de loisirs les possibilités d'exercer les forces créatrices inutilisées.

Ajoutons que la famille actuelle suit un processus de désagrégation apparemment irréversible. Autrefois, il était normal que plusieurs générations forment dans la maison une communauté nombreuse et unie. Aujourd'hui, les jeunes ménages créent tout de suite leur propre foyer.

Le foyer n'est plus un « paradis des loisirs »

Mais ce foyer, à son tour, ne forme pas noyau. L'économie par secteur divisée a séparé le domicile du lieu de travail. « Le père travaillant à son domicile, voilà plutôt une rareté de nos jours ! » Cet éparpillement sera encore plus grand là où les deux conjoints travaillent. En d'autres termes : la famille n'est souvent plus à même de former, comme autrefois, le cadre naturel de l'organisation des loisirs.

A cela s'ajoutent les conditions particulières créées par notre style d'habitation en grande partie « technicienne ». Jadis, la ferme à la campagne, la petite villa, même du XIXe siècle, formaient un petit paradis pour organiser les loisirs : du petit enfant à l'aïeul, tout le monde s'occupait. Aujourd'hui, le bricoleur, le petit artisan, l'ami des bêtes, sont vus d'un mauvais œil dans l'appartement moderne.

Si, ni le milieu familial, ni la maison n'offrent plus l'atmosphère d'une saine organisation des loisirs, il nous faut constater que la rue et le quartier ne sauraient plus les remplacer. Il y a longtemps que la rue, le lieu d'amusement pour les

enfants est devenue, pour eux, un danger mortel. L'adulte, de son côté, a de moins en moins de contacts avec le voisinage ; anonyme, il vit au sein d'une masse anonyme et



perd ainsi de très précieuses attaches.

Tuer le temps !

Tous ces phénomènes négatifs ont, au cours des dernières décennies, provoqué, surtout dans les villes, une véritable industrie du plaisir. A grand renfort de publicité, l'homme est conduit à « tuer » simplement le temps et, spectateur passif, à se laisser étouffer par d'énormes et tentaculaires entreprises de divertissement.

Ce problème si vaste et si actuel, bien des gens l'ont compris. De multiples organisations ont créé de nombreuses et excellentes possibilités de loisirs actifs. Leurs programmes comprennent non seulement des activités pratiques : menuiserie, travail du métal, mécanique, cuisine, etc. mais font appel également aux aptitudes poétiques et artistiques de l'homme en stimulant son esprit de création et son imagination.



Dans le cadre des « jeux créateurs » la formule de l'atelier d'expression libre est particulièrement heureuse, car elle permet aux enfants non seulement de s'exprimer, mais aux éducateurs de « compléter leurs coordonnées » sur les gosses qui leur sont confiés.

(Photos Avipress - R. Loewer)

des aménagements qui permettent à tous, jeunes ou vieux, de se distraire à leur gré d'une façon intelligente et créatrice.

J.-M. DAPPLES.

La peau demande des vitamines,

donnez-lui
vitamol

Crème hydratante
un miracle de finesse

CONFORTABLE



Ce magnifique PYJAMA en croisé molletonné, irrétrécissable et grand teint, se fait dans une grande variété de rayures mode.

18.90

+ votre avantage la ristourne ou 5% escompte.



La Cité

CHAUSSURES

self service

BOTTES
dans tous les prix

Un exemple:

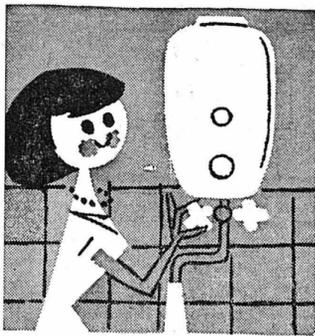


Bottes de dames, très résistantes, en noir avec col fourrure et fourrées laine chaude

24.-

7, rue des Epancheurs
près de la place Pury, Neuchâtel

Dès aujourd'hui:
de l'eau chaude
à discrétion!



Téléphonez-nous et vous aurez tout de suite chez vous une source d'eau chaude aussi intarissable qu'économique. Sans aucune installation spéciale, le chauffe-eau Butagaz est prêt à fonctionner partout. A partir de Fr. 228.-



ROCHAT
G E R N I E R

Tél. 7 11 60
P facile



Tél. 6 33 54

PETITS MEUBLES DE GRANDE UTILITÉ

Commode noyer, 3 tiroirs 135 fr.; meubles pour chaussures à partir de 58 fr.; table pour la télévision 55 fr.; Étagères pour livres 65 fr.; fauteuils modernes, toutes teintes, 39 fr.; chaises, bols dur, 18 fr.; chaises de cuisine formica, pieds chromés, en jaune, rouge, bleu, vert, 35 fr.; tabourets de cuisine, formica, pieds chromés, en jaune, bleu, vert ou rouge 16 fr.; Echelle, en métal, pliable, cran de sûreté 2, 3, 5 marches et plate-forme. Nécessaire dans chaque ménage, à partir de 39 francs. Livraison franco

KURTH
Pas de changement d'adresse, toujours Avenue de Morges 9 YL (021) 24 66 66 LAUSANNE

A vendre **lavator**
gaz ou bois, une machine à laver 220 volts; prix très avantageux. Tél. 5 80 31, le matin.

A vendre belle **machine à laver**
Siemens semi-automatique, 300 fr., en parfait état. Tél. 6 78 75.

M. BLANC-MAYOR
CHARCUTERIE DE CAMPAGNE

HALLE DE VIANDES
Samedi 21 novembre

A vendre **PIANOS neufs**
à partir de Fr. 1890.-, location Fr. 29.- par mois.

PIANOS à QUEUE neufs
à partir de Fr. 4900.-
Plus de 50 instruments en magasin, ainsi que diverses occasions de marques connues telles que: Steinway & Sons, Petrof, Bösendorfer, Grottrian-Steinweg, Burger & Jacobi, Schmidt-Flohr, etc. à partir de Fr. 880.-

OCCASION:

1 PIANO DE CONCERT
Steinway & Sons, occasion à Fr. 1350.-
Location-vente prise en compte totale des montants payés en première année. Facilités de paiement, garantie. (En cas d'achat, transport gratuit.)

HALLE DE PIANOS ET PIANOS à QUEUE
G. HEUTSCHLI, Springelstrasse 2, BERNE, (Egghölzli), tél. (031) 44 10 47



Un cadeau bienvenu!

Automate à repasser à vapeur et à sec Jura — un produit suisse de tout premier ordre. Repasse humide et à sec. L'eau du robinet suffit. Poids: seulement 1,75 kg env. Puissance de 1000 watts. 5 ans de garantie et un bon pour une révision gratuite. Fr. 88.-

Informations suisses

LETTE DE BÂLE

De notre correspondant de Bâle:

Le « Stadttheater » de Bâle, comme chacun, ressent les effets du renchérissement du coût de la vie, et n'arrive plus à nouer les deux bouts. Son personnel, notamment, lui coûte de plus en plus cher: augmentation de 6% des salaires en 1961, attribution d'allocations spéciales et introduction de la semaine de 44 heures en 1962, nouvelle augmentation de 3% des salaires et de 4% des allocations en 1963, sans compter le réajustement du barème des pensions, tout cela fait que la subvention annuelle de 2,77 millions votée par le Grand conseil, en janvier 1961, ne suffit plus. Elle a dû être portée à 3,85 millions pour la saison 1964-1965, et à 4,36 millions pour la saison 1965-1966.

Amélioration saisonnière à Blotzheim

Le bel été que nous avons eu a permis à l'aéroport de Blotzheim d'enregistrer une légère augmentation de son trafic entre le 1er avril et le 30 septembre: 6312 vols de ligne et 6123 durant la période correspondante de 1963, 3096 vols « charter » (2959), 263,924 passagers (260,090), dont 208,986 (195,184) locaux et 54,938 (64,896) en transit, 5535 tonnes de fret (5527) et 2041 voitures (1308) représentant 2429 tonnes (1525). Ce phénomène encourageant a malheureusement pris fin avec la belle saison, et les chiffres de septembre marquent un nouveau recul: 1561 vols (1593), 45,730 voyageurs (46,157), 1064 tonnes de fret (1113) et 411 voitures (430) pesant 491 tonnes (523).

Des lits pour les malades chroniques

Les hôpitaux bâlois, malgré les efforts méritoires des autorités, n'arrivent plus à faire place aux malades chroniques, dont les neuf dixièmes sont âgés de plus de soixante ans. Or, le nombre de ces « vieux » a passé de 7125 en 1900 à 27,990 en 1960, et les spécialistes nous annoncent qu'il atteindra 52,000 en 1970. Comme les statistiques montrent que 3% environ des personnes ayant dépassé la soixantaine deviennent un jour ou l'autre des malades chroniques, c'est quelque 700 lits qui devront être mis à leur disposition jusqu'à la fin de ce siècle, soit six prochaines années.

Un premier pas a été fait dans ce sens, l'an dernier, par la création de

la fondation Adullam, qui comprend 80 lits. Cent soixante-dix autres lits seront très prochainement disponibles à la nouvelle « Leimenklinik », un très beau bâtiment dont la construction, qui vient d'être terminée, a coûté près de sept millions. Des annexes à l'hôpital Félix-Platter (350 lits) et à l'hôpital des Bourgeois (environ 200 lits) viendront compléter cet ensemble d'ici à la fin de cette décennie.

Portes du dimanche et portes de la semaine

Sait-on qu'il existe, à Bâle, quelques vieilles demeures qui sacrifient encore

à la vieille coutume de la porte du dimanche et de la porte de la semaine? On décroche tout simplement, le samedi soir, la porte « utilitaire », et de modeste apparence qui servit pendant les six jours de la semaine, et on la remplace par une porte plus ou moins richement sculptée et ornée de fer forgé qui reste en place jusqu'à l'aube du lundi. Nous connaissons deux cas de ce genre (et sans doute y en a-t-il d'autres): l'immeuble « Zur Hohen Sonne », à la Rittergasse, et le No 34 du Blumenrain. Ils datent l'un et l'autre du XVIIIe siècle.

A PROPOS DE LA TAXE BRITANNIQUE DE 15% SUR LES IMPORTATIONS

Une voix patronale suisse

La nouvelle surtaxe douanière de 15% décrétée par le gouvernement travailliste britannique de M. Wilson aussitôt après sa victoire aux élections parlementaires a suscité, on le sait, d'assez vives réactions non seulement dans les pays partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'A.E.L.E., mais aussi dans les autres nations exportant outre-Manche.

Le « Journal des associations patronales » signale à ce propos que la presse et la radio ont transmis de faux renseignements. En effet, écrit ce périodique, ce ne sont pas les droits de douane actuels qui ont été relevés de 15% (ce qui n'aurait qu'une incidence minime), mais il s'agit d'une taxe nouvelle sur la valeur des produits importés; celle-ci est frappée d'une taxe supplémentaire et non négligeable de 15%. Une confusion s'est certainement produite par analogie avec les récentes démobilitations douanières de la C.E.E. et de l'A.E.L.E., où par exemple des droits de 15% sur la valeur des produits ont diminué de 20%, ce qui représente une réduction de

3% du droit lui-même, qui est porté à 12%. Or, dans le cas présent pour le « Journal des associations patronales », l'augmentation décrétée par l'Angleterre signifie qu'à des droits de 15% s'ajoute une taxe de 15%, soit au total 30%. Cela représente une sérieuse différence par rapport aux premiers communiqués de presse; en effet, ceux-ci laissent supposer qu'il fallait prendre les 15% de 15% ce qui n'aurait provoqué qu'une majoration des droits au niveau de 17,25% dans notre exemple! La différence est sensible et l'incident ne peut être considéré comme une bagatelle, même si la Grande-Bretagne est disposée à rétroceder vers la fin de l'année certaines faveurs à ses partenaires de l'A.E.L.E.

Et le journal de conclure: « La décision des travaillistes anglais qui — comme tous les socialistes — ne voit de salut que dans les restrictions, les contingentes, les contrôles et le malthusianisme, paraît au surplus inadéquante; la nage à contre-courant qu'ils pratiquent semble inopportune à l'heure où l'évolution tend vers une concentration internationale et vers l'abolition des frontières. »

La consommation d'énergie en Suisse au cours du semestre d'été écoulé

BERNE, (ATS). — L'Office fédéral de l'économie énergétique communique que la consommation d'énergie électrique s'est élevée pendant le semestre d'été, c'est-à-dire pendant les mois d'avril à septembre 1964, à 10,823 (année précédente 10,454) millions de kWh. Le taux d'accroissement par rapport au semestre d'été précédent atteint 4,5 (4,4) % si l'on ne tient pas compte de la consommation très inconsistante des chaudières électriques et du pompage d'accumulation.

Les usines hydrauliques ont produit 11,852 (13,325) millions de kWh, soit 1473 millions de kWh de moins que pendant le semestre d'été 1963. Du point de vue de la production hydro-électrique, ce dernier semestre d'été a été un des plus secs que nous ayons connus ces trente dernières années. Les usines thermiques ont produit 100 (58) millions de kWh. Par suite de la faible production des usines du pays, les exportations d'énergie électrique ont été restreintes et, à l'inverse, les importations ont augmenté, ce qui a permis de remplir les bassins d'accumulation jusqu'à un niveau convenable.

L'excédent des exportations sur les importations n'a atteint que 1129 millions de kWh, contre 2929 millions le semestre d'été précédent.

Bonnes réserves pour l'hiver

Les perspectives pour la couverture des besoins d'énergie électrique pendant le présent semestre d'hiver sont satisfaisantes. Les bassins d'accumulation sont encore remplis à 84% à la mi-novembre et la production des usines du pays permettrait de couvrir la totalité des besoins en cas de débits moyens des cours d'eau jusqu'à la fin de l'hiver. Cependant, même si les débits continuent à être faibles, les possibilités d'importation découlant des contrats conclus par les entreprises électriques suisses avec des entreprises étrangères sont suffisantes pour assurer l'approvisionnement du pays en électricité. De l'énergie est importée actuellement afin de restreindre les prélèvements dans les bassins d'accumulation. Les importations nettes couvriraient le 11 novembre 18% de la consommation du pays.

Les recettes douanières en octobre

BERNE (ATS). — En octobre 1964, les recettes de l'administration des douanes ont atteint 173,8 millions de francs. Dans ce montant figurent 22,1 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes sont destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'A.V.S., ainsi que 44 millions provenant des droits de douane sur les carburants, dont 60% est réparti entre les cantons, et 13,9 millions de taxe sur les carburants destinée à financer à titre complémentaire.

Il reste, ce mois-ci, à la disposition de la Confédération, 132,1 millions de francs, soit 6,1 millions de plus que pour le mois correspondant de l'année précédente. Pour les 10 premiers mois de 1964, les montants restant à la disposition de la Confédération s'élevaient à 1208,5 millions de francs, ce qui, comparativement à la même période de l'année dernière, représente une augmentation de 114,3 millions de francs.

Schublig de famille la paire (300 g environ) **190**
 Moût de pommes frais du pressoir le litre **-.55**
 + verre
 Biscômes au miel, aux noisettes, aux amandes
 Avec ristourne !

Pour dimanche:
 Tourte Forêt-Noire **250**
 Tresse viennoise **150**
 Ristourne à déduire !



DÈS AUJOURD'HUI

nous mettons en vente, en grande quantité, de magnifiques

COUPONS ET FINS DE PIÈCES EN

• lainages - cotons - soieries •

à des prix irrésistibles. Jugez-en: en lainage, quelques exemples: pour confectionner

1 JUPE largeur 140 cm 8.- Le coupon de 80 cm	1 ROBE unie ou fantaisie largeur 130 cm 20.- Le coupon de 2 m	1 ROBE DE CHAMBRE largeur 140 cm 30.- Le coupon de 3 m	1 MANTEAU de superbe qualité largeur 140 cm 36.- Le coupon de 3 m
---	---	---	---

DES COUPONS INTÉRESSANTS POUR CADEAUX DE NOËL:

1 TABLIER-BAVETTE Le coupon de 1 m 2.-	1 JUPE MONTANTE Le coupon de 1 m 20 12.-	1 CHEMISE DE NUIT pour dames Le coupon de 4 m 8.-	1 PYJAMA POUR HOMME croisé-molletonné Le coupon de 5 m 11.-
--	--	--	--

EN SOIERIES:

1 BLOUSE en jersey tricot imprimé Le coupon de 1 m 30 10.-	1 JUPE fantaisie largeur 140 cm Le coupon de 0 m 80 7.-	1 ROBE soie et rayonne dessins originaux Le coupon de 2 m 50 15.-	1 ROBE largeur 90 cm cocktail en façonné lourd Le coupon de 2 m 50 20.-
---	---	---	---

ET POUR FARFOUILLER:

Une multitude de petits coupons en tout genre et à tous les prix

ADMIREZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 3013 NEUCHÂTEL



A vendre
tente

de camping marque Fraso, modèle Royal 1963, à l'état de neuf; avec ou sans accessoires. Tél. 8 19 46.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Citroën 2 CV
1959, parfait état, toit neuf, pneus neufs. 2000 fr. Tél. 8 41 52 heures des repas.

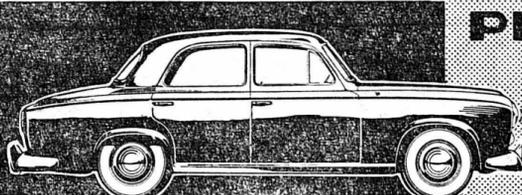
Un bon conseil Avant d'acheter une voiture Occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un grand choix à des prix intéressants. Téléphone 038 5 07 72

VW 1964

Luxe 1200, blanche, comme neuve, prix avantageux, crédit, échange, 1er versement 1850 fr. Tél. 4 12 62 aux heures des repas.

A vendre
Florett
d'occasion parfait état
M. Bornand Poteaux 4

Belles occasions à partir de **Fr. 3900.-**



PEUGEOT 403

SÉCURITÉ
ROBUSTESSE
CONFORT
ÉCONOMIE

Venez les voir et les essayer à l'agence **PEUGEOT GARAGE DU LITTORAL** - J.-L. Segessemann & Fils, Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, Tél. 5 99 91 Exposition en ville: Place-d'Armes 3



Particulier vend tout de suite ou pour le printemps 1965

NSU Sprinz 1963

3 CV, 5 places, 16,000 km, état de neuf. Facilités de paiement. Tél. 5 21 36.

A vendre
deux Opel Kadett

moteur Super, 6000 km, avec garantie d'usine. Echange, facilités de paiement. Garage du Rallye W. Dumont, Le Locle. Tél. (039) 5 44 55.

A vendre
2 CV

fourgonnette modèle 1959, bon état, 1200 fr. Tél. (039) 6 71 77.

A vendre
VW

1956, toit ouvrant bon état de marche, embrayage et freins neufs. Prix 1500 fr. Téléphoner au 7 63 66, heures des repas.

A vendre
MORRIS 850

Belle occasion, de première main, en parfait état de marche.

Prix de vente Fr. 3300.-

Essais sans engagement. Facilités de paiement Garage R. Waser, rue du Seyon 34-38 Neuchâtel AGENCE MG MORRIS WOLSELEY

A vendre
VW 1200

modèle 1963, 27,000 km, couleur blanche, garantie OK. Echange, facilités de paiement. Prix 4800 fr. Garage du Rallye W. Dumont, Le Locle. Tél. (039) 5 44 55.

Urgent

A vendre, pour cause imprévue, VW 1200 de luxe, beige, en excellent état de marche, plaques et assurances payées jusqu'à la fin de l'année. Prix intéressant. Tél. 5 11 23 aux heures des repas.

VW Combi

modèle 1961, 35,000 km, 8 places, sans accident; excellent état. Tél. 6 42 10.

A vendre urgent

FIAT 600

état impeccable, expertisée. Bon marché. Tél. (037) 2 38 77

entre 12 et 13 h et de 19 à 20 heures

Citroën 2 CV

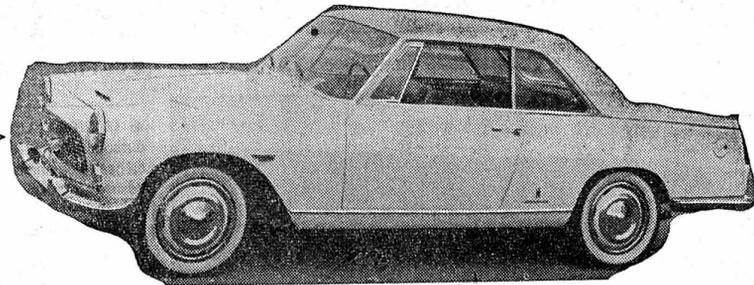
très spéciale, en parfait état. Tél. (031) 50 12 55 (Bureau)

DAF 600 LUXE 1960

3 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili, révisée
Segessemann & Fils GARAGE DU LITTORAL
 Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel - Tél. 5 99 91
 Exposition en ville: Place-d'Armes 3

ADMIREZ cette

LANCIA FLAMINIA



elle **VOUS PLAÎT** certainement !
NEUVE... elle dépasse peut-être vos prévisions...

MAIS - POUR VOUS -

nous vous offrons d'excellentes
OCCASIONS entièrement **REVISÉES**

à partir de Fr. **12,500.-**

Tous renseignements, essais et démonstrations aux

Garages des 3 Rois

J.-P. & M. NUSSBAUMER

Tous nos services...
 ...à votre service

Neuchâtel
 La Chaux-de-Fonds
 Le Locle

GALERIE-CLUB

11, rue de l'Hôpital (4^{me} étage)
EXPOSITION DES JEUNES PEINTRES

L'ÉPÉE - DELUZ - FÉVRIER

du 14 novembre au 15 décembre 1964

Heures d'ouverture: mardi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 heures
Samedi de 15 h 30 à 19 heures

ENTRÉE LIBRE

Vernissage: samedi 14 novembre à 15 h 30

PRÊTS

Banque
de Crédit S.A.
11, RUE D'ITALIE
GENÈVE
Tél. (022) 25 62 65

L'ESTHÉTICIEN DE VOTRE BEAUTÉ
Concessionnaire exclusif pour Neuchâtel des produits
de beauté Lancaster et J. Gatineau - Paris

droguerie
parfumerie
du
marché

Hurzel
PLACE PURY - NEUCHÂTEL

Manteaux et costumes
de dame, ainsi que
vestons croisés
seront modernisés.
Tél. 5 90 17.

Les Halles

à Neuchâtel
Tél. 5 20 13

Les filets de
dorades
à la moutarde
de Dijon



Notre grande action chauffage

TROIS JOURS DE CHAUFFAGE gratuit. Essayez chez vous un de nos merveilleux radiateurs à gaz Buta Therm X.

Sécurité absolue

sans feu, sans flamme, sans fumée, sans odeur

Aucun entretien. 2 ans de garantie. Le plus grand choix de chauffage à gaz.

Démonstrations dans nos magasins.

Cretegnny & Cie
Boine 22, Neuchâtel
tél. (038) 5 69 21

Pour vous qui appréciez votre «chez-soi»...

Les plus récents modèles exclusifs, de toute l'Europe, sont actuellement exposés!

Une collection de plus de 300 ensembles rembourrés, 3 pièces dès 195.—, 235.—, 320.—, 490.— etc. Fauteuils, canapés, également très avantageux! Chacun trouve ce qu'il cherche!



Fauteuil TV réglable d'un confort insurpassable, à partir de 330.—. Ensembles rembourrés assortis.

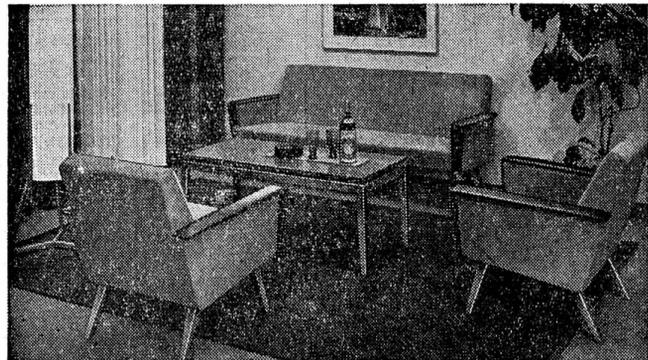
«Etrences appréciées!»

Jugez-en vous-même!

Grand choix de rocking-chairs dès 79.—



Fauteuil à bascule sans patin, avec appuie-tête. Self-service 253.— seul.



● **CARINA** Ensemble rembourré de qualité, moderne, avec dossiers à rembourrage anatomique et accoudoirs lavables. Pour le budget étudié (787 K)
3 pièces, seulement **690.—**



● **BIJOU** avec fauteuils pivotants et canapé-lit. Beau tissu, rembourrage mousse robuste, accoudoirs à manchettes bois. (10/810 K)
3 pièces, seulement **960.—**

Pour la nuit un lit à 1 ou 2 personnes

Sur demande, crédit jusqu'à 36 mois, aucun risque - livraison franco domicile dans toute la Suisse!



Vue partielle du nouveau TAPIS-CENTRE de Pfister-Ameublements à Bienne

Pour accompagner votre nouvelle garniture rembourrée, un nouveau tapis — choisi sous le même toit, quel grand avantage!

Grand choix en tapis de qualité de tous genres et prix ● **GRACE A NOS IMPORTATIONS DIRECTES** magnifiques TAPIS D'ORIENT à des prix populaires! ● Pièces rares pour collectionneurs et spécialités en vente exclusive. ● Tapis de fond dans plus de 800 échantillons différents, genre main. Pose rapide par nos spécialistes qualifiés. ● **ATTENTION: LES TAPIS D'ORIENT** renchérissent, assurez-vous un TAPIS D'ORIENT de valeur, un placement de premier rang!

Toujours d'avantageux tapis d'Orient, modèles d'exposition peu usagés!

Un conseil pour Noël:

Faites votre choix aujourd'hui déjà! Nous pouvons ainsi exécuter votre commande avec tout le soin voulu et vous assurer la livraison à domicile à la date prévue. Garde-meubles gratuit avec prix garantis jusqu'à la livraison. ● **SAMEDI** prochain — jour d'achat!



● **LUXUOSA** Lignes d'une beauté durable, rembourrage crin de qualité, sièges élégamment arrondis. Avec tissu de qualité-RW à choix. (762 H)
3 pièces, seulement **1380.—**



● **BETTINA** Élégant ensemble avec canapé-lit 2 pl., 193x160 cm, avec tête réglable. Lit idéal, matelas indépendant. (10/817 K)
3 pièces, seulement **1845.—**

Un geste = 1 lit 2 pl. Canapé-lit dès 410.—

Tous les modèles illustrés ici sont en VENTE EXCLUSIVE chez Pfister-Ameublements!

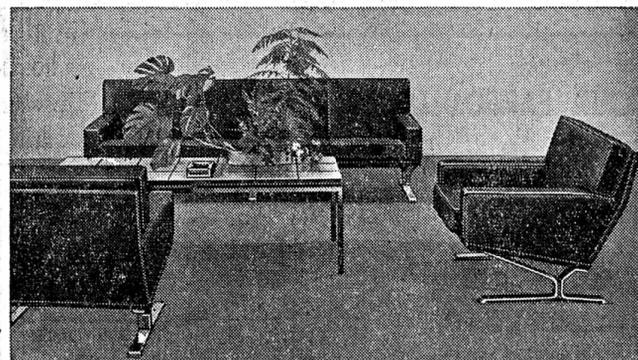


● **RONDA** Un modèle exclusif et apprécié, de Pfister-Ameublements. De grande classe et pourtant très avantageux! Rembourrage mousse de caoutchouc, tissu RW à choix. (778 EG)
3 pièces, seulement **2850.—**

Notre spécialité:

Les garnitures cuir coussins édre-dons sont de plus en plus appréciées.

● **ELITE** (mod. 800 dg), recouvert de fin cuir anglais, noir ou cognac, vous offre un confort adapté aux plus hautes exigences.



La plus grande collection internationale d'Europe uniquement chez le spécialiste d'avant-garde:

Pfister

ameublements s.a. partout où le confort s'impose!

BIENNE, place du Marché-Neuf
Tél. 032/36862 Magnifique exposition sur 8 étages
Le nouveau «Centre du meuble» du Jura et du Seeland (lundi matin fermé)
de l'immobilier ou environs

NEUCHÂTEL, Terreaux 7
Tél. 038/57914 Régulièrement voyages gratuits à la merveilleuse
fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau
Essence gratuite/remboursement du billet CFF pour tout achat dès fr. 600.—

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Tél. 5 26 65 Hôpital 15
Tél. 5 26 05 Neuchâtel

Samedi grande vente de

CHOUCROUTE COMPOTE aux raves

Porc fumé et salé

Civet de chevreuil
Bœuf mariné

Poulet
Poularde française
Poule et lapin frais
du pays

Tripes cuites
Escargots d'Areuse
Choux farcis
et toujours
notre grand choix de
viandes cuites

Salades et aspics
Tous les lundis
à partir de 11 heures

BOUDIN frais

ROHRER



BOUCHERIES

Rue de l'Hôpital et avenue des Portes-Rouges

Viande de qualité, à prix Migros!

les 100 g sans os

- RÔTI DE VEAU** à partir de **1.10**
- TRANCHES DE VEAU** **2.-**
- BROCHETTES** **1.10**
- RAGOÛT DE LAPIN** **- .70**
étranger les 100 g

1er étage, rue de l'Hôpital et galerie Portes-Rouges

AUTO-RADIO « Hitachi »

8 transistors, 2 longueurs d'ondes, longues et moyennes. Possibilité d'emploi indépendant en portatif, fonctionnant sur piles ou dans cadre support-alimentation 6 ou 12 volts. Livré avec antenne-auto, cadre, haut-parleur supplémentaire pour la voiture et matériel de déparasitage moteur,

du prix particulièrement avantageux de

210.-

Marchés

MIGROS

BARS

Rue de l'Hôpital et avenue des Portes-Rouges



AUJOURD'HUI, le grand succès de notre boulangerie «JOWA»

BOULES DE BERLIN

la pièce **-.25**

et toujours un riche choix de pâtisserie et canapés

A PRESENT

4+16 POINTS SILVA EXTRA

Chaque boîte de CAOFORCE est une provision de sucre de raisin, de vitamines et d'autres éléments reconstituants dont l'organisme a besoin quotidiennement. Quelle richesse de goût! C'est le fortifiant au chocolat qui rafraîchit et stimule. De plus, le chèque SILVA réjouira les amateurs de beaux livres.



Un produit *Stalben*

NEUCHÂTEL

Rue des Sablons 57, tél. 5 55 64
Rue du Seyon 21, tél. 4 14 33

Service à domicile



Röthlisberger

Lavage chimique, Bâle

Grande salle de Cortaillod

Samedi 21 novembre 1964, dès 20 heures

Sensationnel MATCH AU LOTO

une pendule neuchâteloise

1 radio portatif
1 fer à repasser de voyage - 1 réveil électrique - 1 rasoir électrique - 4 jambons - lapins - poulets - vin - salamis liqueurs, etc.

Abonnement pour toute la soirée, tours spéciaux compris Fr. 16.-

Prolongation d'ouverture autorisée
BUFFET

Autobus: Saint-Aubin - Bevaix - Boudry tram Cortaillod et retour, départ 19 h 20 de Saint-Aubin

FANFARE ET CHOEUR D'HOMMES

CERCLE NATIONAL

Samedi 21 novembre, dès 20 heures précises

LOTO

de la Société de chant «L'Echo du Sapin»
Premier tour gratuit • Abonnement 15 fr.
BEAUX QUINES

Monsieur

seul, 56 ans, cherche à faire la connaissance d'une gentille dame pour amitié et sorties. Prière de joindre photo qui sera rendue. Ecrire sous chiffres BM 4018 au bureau du journal.

Vendredi 20 novembre 1964, dès 20 heures,

MATCH AU COCHON

organisé par le F.C. Hauterive vétérans au Club-House (terrain des Vieilles-Carières).
Tél. 7 43 55

Hôtel de la Croix-d'Or à Vilars

ce soir
Match au cochon

Tél. 6 92 21

SCHIMMEL

Toutes les qualités réunies

Sonorité
Toucher
Dimensions
Élégance

Pianos droits
Pianos à queue

En démonstration chez



HUG & CO, Musique
NEUCHÂTEL

MATCHES AU LOTO

Chœur d'hommes de Boudevilliers, samedi 21 novembre, dès 20 heures, à l'hôtel du Point-du-Jour à Boudevilliers

Dimanche 22 novembre, dès 14 heures,

au restaurant de la Croix-Blanche chez Roger, à la Jonchère

QUINES: un porc entier, débité; sac de sucre, filets garnis, volailles, etc.

Premier tour gratuit
Abonnement 20 francs

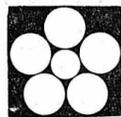
Où irons-nous samedi 21 novembre 1964?

Au Cercle National
AU FORMIDABLE LOTO
de la Chorale du Sapin
ABONNEMENTS

SAVEZ-VOUS QUE pour allonger et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montélan, avenue d'Echallens 94 et 96, Lausanne? Résultat garanti. G. Borel.

Mesdames... Pour être vite et bien servies, téléphonez au **5 19 42** la veille ou le matin avant 8 h
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

C. SUDAN
avenue du Vignoble 27
la Coudre-Neuchâtel



FONDS SUISSE DE PLACEMENTS IMMOBILIERS

Immoplan

PAIEMENT DU COUPON N° 1

Sur présentation du coupon No 1 le paiement suivant sera effectué dès le 30 septembre 1964 pour l'exercice 1963-64:

Fr. 4.75 net de l'impôt sur les coupons

Fr. -.75 déduction de 27% impôt anticipé calculé sur Fr. 2.78, part des revenus soumise à cet impôt.

Fr. 4.- net par part.

Domiciles de souscription et de paiement pour le canton de Neuchâtel

Fiduciaire Leuba et Schwarz, 13, fbg de l'Hôpital, à Neuchâtel, tél. (038) 5 76 71.

Me Julien Girard, notaire, 58, rue Jaquet-Droz, à la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 40 22.

IMEFBANK, agence de Neuchâtel, 13 faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, tél. (038) 4 08 36, et auprès de votre banque habituelle.

Direction du Fonds IFISA, Institut Financier pour la gestion de fonds de placements S.A., Genève.

Gérante fiduciaire trustee IMEFBANK - Genève

Les parts Immoplan vous garantissent de la dépréciation monétaire. Emission permanente auprès des domiciles de souscription Cours Fr. 104.40.

Banque de l'Etat de Fribourg

Etablissement avec garantie de l'Etat

Emission d'un emprunt
4³/₄ 0/0 1964 de Fr. 20,000,000

destiné au financement de ses opérations courantes de crédit

Conditions de l'emprunt:

Durée: 15 ans, remboursement facultatif dès la dixième année.

Coupsures: de Fr. 1000.- et Fr. 5000.- au porteur.

Cotation: aux Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

100% Prix d'émission: plus 0,60% timbre fédéral.

Délai de souscription: du 20 au 26 novembre 1964, à midi.

Libération: du 10 au 31 décembre 1964.

Prospectus détaillés et bulletins de souscription à disposition auprès des banques sur toutes les places suisses.

Banque de l'Etat de Fribourg

Restaurant de la Poste à Peseux

8 40 40 Grand-Rue 37

P

Nouveau tenancier: **Carlo Casati**
Chef de cuisine: **Pierre Köhler**

A la brasserie: *service sur assiette, à midi et le soir*

Au restaurant: *spécialités du chef*

Repas de noces, banquets, etc.

NORGE

Nettoyage chimique à sec
CENTRE PRÉBARREAU 7

4 kg = Fr. 10.-

SELF-SERVICE TÉL. 5 25 44

.....
Hôtel des Deux Colombes
 à Colombier

vous offre son **GROTTO**
 pour ses **SPÉCIALITÉS**
 et son **BAR RÉNOVÉ**
 ouvert tous les soirs (sauf le lundi)

Jeux de quilles automatiques
 Salle pour sociétés

.....

Eglise française de Berne

Dimanche 22 novembre, à 15 h 15

Grand concert choral

220 chanteurs

Au programme : œuvres de Scheidt, Schein,
 Beethoven, Bruckner, Brahms

Direction : **Théodore LOOSLI**

Solistes : **Arthur LOOSLI**, basse
Bruno VERGÉS, orgue

Location : tél. (031) 22 15 30

Fiancés...
 vos
ALLIANCES
 à prix avantageux
 Grand choix

Horlogerie-Bijouterie
D. Harthe
 Grand' Rue 3
 Neuchâtel

BOUCHERIES-CHARCUTERIE
 TEL. 5.14.56
 5.66.21
 BR. SEYON 5-PARCS 82

Margot

Belles tripes cuites

Restaurant de Pertuis

Samedi 21 novembre

Souper tripes

Famille Ernest Studer, tél. 7 14 95.

Café du Théâtre
 Neuchâtel

Homard frais — Saumon fumé

Moules marinières

Toute la chasse

Tripes neuchâtelaises...

Un petit aperçu de notre carte
 et toujours

nos très bons menus

accompagnés

d'excellents vins

Giuliano
 vous
 recommande
 sa riche
 fondue
 bourguignonne
 et les
 spécialités
 de la carte

Hôtel
Tête-de-Ran

Centre des Libraires du Vaudois

Téléphone (038) 7 12 33

RADIO

Confiez au spécialiste
la réparation
de votre appareil
NOVALTEC
 est à votre service
 Parcs 54 Tél. 5 88 62

TÉLÉVISION

PRÊTS

- Sans caution jusqu'à 5000 fr.
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue

Banque Courvoisier & C^{ie}
 Tél. (036) 5 12 07 - Neuchâtel

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS
 Le Locle - La Chaux-de-Fonds

VISITE
DE L'ÉTABLISSEMENT
EN ACTIVITÉ

Le public est cordialement invité
 à visiter l'établissement en activité
 le samedi 21 novembre 1964, de 8 h
 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45.

au Locle (Technicum) ;

à la Chaux-de-Fonds,
 bâtiment principal, Progrès 40 : hor-
 logerie, mécanique, art, boîtes ;

Collège 6 : chauffages centraux et
 sanitaires, soudage, forge ;

Beau-Site 11, collège des Crêtets :
 école de travaux féminins.

Le directeur général,
 P. Steinmann.

Gros achats?
 Vacances
 d'hiver?

prêts
 sans formalités
 de 800 à 5000 fr.

Envoyez ce
 coupon à :

Société de Prêts et de Participations
 Lucinge 16, 1000 Lausanne S.A.

Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 Localité _____

FN 1



*Vous trouverez, certainement, le cadeau original qui plaît à chacun,
 dans notre magasin, transformé pour les fêtes en*

GRANDE EXPOSITION
DE CADEAUX

du parterre au 3^{me} étage

Une série d'annonces, sous le titre

« bien choisir pour mieux offrir »

*vous apportera, au fur et à mesure, de multiples suggestions
 pour vos cadeaux.*

Faites vos achats dès aujourd'hui, alors que notre choix est complet.

Nous réservons pour les fêtes.

amourins
 neuchâtel

Nos magasins sont ouverts sans interruption de 8 h à 18 h 30

Actualité suisse et romande

Sur la route Berne-Zurich, près de Langenthal

Deux Français tués à un passage à niveau

LANGENTHAL (ATS). — Un grave accident de la circulation est survenu jeudi, peu après 10 heures, près de Langenthal, sur la route Berne-Zurich.

Une voiture dans laquelle avaient pris place trois ressortissants français, a dépassé un autre véhicule qui s'était arrêté, conformément aux prescriptions, au signal clignotant du passage à niveau du chemin de fer « Oberaarau - Jura ».

Le véhicule est allé se jeter contre l'automotrice d'un train de marchandise qui survenait au même instant. Deux des occupants, les

Français René Gobert, né en 1925, chef d'atelier, de Valence, et Donat Deloye, né en 1923, de Valence également, ont été tués.

Le troisième occupant a été transporté à l'hôpital avec de graves blessures. La voiture a été totalement détruite, tandis que l'automotrice a été sérieusement endommagée.

CONFÉDÉRATION

La commission des Etats et le budget pour 1965

BERNE (ATS). — La commission des finances du Conseil des Etats a siégé du 16 au 18 novembre, à Berne, sous la présidence de P. Müller (Lucerne). Elle a examiné le budget de la Confédération pour l'année 1965. Les conseillers fédéraux Tschudi et Spuehler ont été entendus à cette occasion. La commission a pris connaissance des propositions de la commission des finances du Conseil national. Aucune décision n'a été prise, car la commission reviendra sur le projet présenté après les débats au conseil qui a la priorité.

Plainte pour atteinte à l'honneur

BALE (ATS). — Me Robert Meyer, avocat à Zurich, a déposé au nom des huit auteurs de la brochure « Expo 64 - Trugbild der Schweiz », une plainte pour atteinte à l'honneur contre M. Fred Rihner. Celui-ci, dans un article publié dans la « Nouvelle Gazette de Zurich » sous le titre « Un pamphlet non conformiste », avait comparé les thèses de la brochure aux déclarations du traité Franz Burri, condamné par la Cour pénale fédérale en 1948 à 20 ans de réclusion.

Les auteurs, MM. Walter Biel (Zurich), Rolf Eberhard (Saint-Blaise), Manuel Isler (Bottmingen), Arnold Kuenzi (Bâle), Peter Meyer (Zurich), Alfred Peter (Münchenstein), Peter Rippmann (Bâle), et Paul Ignaz Vogel (Bâle), dès la publication de cette critique, avaient fait parvenir à la « Nouvelle Gazette de Zurich », une réponse qui ne fut pas publiée par la rédaction de ce journal, de sorte que le dépôt d'une plainte pour atteinte à l'honneur devenait inévitable.

Le vote par correspondance

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi concernant des facilités en matière de votations et d'élections fédérales a décidé à l'unanimité de passer à la discussion du projet et d'étendre la possibilité de voter par correspondance aux citoyens absents de leur lieu de domicile pour des raisons professionnelles. Quelques autres modifications de nature plutôt formelle ont été apportées au projet de loi.

Le crime de Zurich

La police recherche le meurtrier

Il pourrait s'agir d'un Italien du sud

ZURICH (ATS). — Des renseignements ont été fournis hier par les autorités compétentes au sujet du meurtre commis mercredi soir à Zurich et au cours duquel M. Gilindo Borelli, âgé de 75 ans, a été poignardé.

La victime tenait un petit magasin de comestibles, de tabac et de spiritueux. A l'arrivée de la police, le corps baignait dans une mare de sang, portant huit coups de couteau. Deux clients s'apprêtaient à pénétrer dans le magasin dont la porte était fermée lorsque celle-ci s'ouvrit tout à coup pour laisser place à un jeune homme qui, la tête baissée, déclara en dialecte italien du sud : « Chiuso ». L'inconnu prit la fuite et disparut. On retrouva sur le trottoir un couteau d'éclaircir dont on ne sait encore s'il appartenait à la victime ou à l'assassin.

Le meurtrier arrêté

La police a annoncé cette nuit que le meurtrier a été arrêté. Une conférence de presse est prévue pour aujourd'hui.

Gas de fièvre aphteuse à Bâle-Campagne

BERNE (ATS). — Le dernier cas de fièvre aphteuse a été de nouveau constaté dans le canton de Bâle-Campagne, à Binningen. Trois pièces de bétail et 137 pores ont dû être abattus.

ÉNORME INCENDIE aux Grisons

Un million de francs de dégâts

SCUOL (ATS). — Un incendie a éclaté mercredi en début de soirée dans la station de transformateurs des forces motrices de l'Engadine et de l'Impria electrica de Scuol. Quelque cinquante mille litres d'huile ont pris feu, de telle sorte que les pompiers ne sont pas parvenus à maîtriser le sinistre. Le bâtiment a été complètement détruit. Les dégâts s'évaluent approximativement à un million de francs. Plusieurs communes de la Basse-Engadine ont été privées de courant pendant deux heures.

GENÈVE

Trafic de voitures volées entre Genève et la Haute-Savoie

GENÈVE (ATS). — Après l'arrestation, il y a trois semaines environ, d'un habitant de Gaillard (Haute-Savoie) âgé de 22 ans, mécanicien, pour entrée illicite à la suite d'une interdiction de séjour prise contre lui, une enquête a été ouverte. Elle a permis la découverte d'un trafic de voitures volées, qui s'effectuait de part et d'autre de la frontière et dans le sens Genève-Haute-Savoie.

Cet individu a reconnu que depuis la fin de l'été, il avait volé à Genève un certain nombre de voitures qu'il avait réussi à introduire clandestinement sur le sol savoyard. Des complications ont joué pour l'acheminement de ces voitures à l'intérieur de la France. Deux arrestations ont été opérées également en Haute-Savoie, l'une à Annecy, l'autre à Annemasse, en rapport avec cette affaire.

L'assemblée de l'Italo-Suisse Les Raffineries du Rhône seraient hors d'affaire en 1965

GENÈVE (ATS). — Le président de la Société financière Italo-Suisse, M. Albert-Charles Nussbaumer, a déclaré mercredi, au cours de l'assemblée générale, que les difficultés dans lesquelles se trouvent actuellement les Raffineries du Rhône doivent pouvoir être résolues, lorsque l'entreprise pourra utiliser plus largement sa capacité de raffinage, notamment lorsque la centrale thermique de Vougy entrera en activité en 1965.

Le président de l'Italo-Suisse a précisé que le déficit d'exploitation des Raffineries du Rhône, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1964, sera d'environ 5 à 8 millions de francs, compte non tenu des amortissements. Toutefois, il a souligné que la situation s'était améliorée au cours des deux derniers mois, et que l'entreprise avait réussi à comprimer notablement ses prix de revient. La dette globale des Raffineries envers l'Italo-Suisse s'élève à 58 millions de francs au taux de 5 1/2 %. Les Raffineries du Rhône, à Colombey-Muraz, représentent l'investissement le plus important de la Société financière Italo-Suisse. M. Nussbaumer a déclaré que les Raffineries du Rhône n'excluaient pas les possibilités d'accord avec d'autres entreprises. D'autre part, en réponse à des questions, le président de l'Italo-Suisse a affirmé que des négociations étaient actuellement en cours avec les milieux italiens pour parvenir à un accord supprimant la double imposition. L'assemblée a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes de la Société pour l'exercice 1963-1964, qui fait ressortir un bénéfice net de 16.688.948 francs.

VALAIS

Donnant suite aux nombreux cris d'alarme

Le gouvernement entend sévir contre les « écremeurs » d'antiquités

(c) Donnant suite enfin aux nombreux cris d'alarme lancés depuis plusieurs années déjà par divers milieux face aux ravages de toute sorte commis par les marchands d'antiquité et les « margoullins », le gouvernement valaisain vient d'édicter un arrêté qui aura pour but de lutter dans la mesure du possible contre l'appauvrissement du patrimoine.

On sait que depuis des décennies, des spéculateurs ont littéralement « écremé » nos villages et fonds de vallées pour acheter à bas prix vieux bahuts, statues crucifix, channes ou racards même afin de les écouler ensuite à prix d'or. Bien que certains prétendent

qu'actuellement il n'y ait plus rien à « enlever » dans un Valais appauvri des richesses du passé, on voit régulièrement encore rouler dans nos vallées des voitures chargées de tables sculptées ou d'objets divers.

SEVERES CONTROLES

Le nouvel arrêté du Conseil d'Etat oblige les marchands ambulants faisant métier d'acheter ou de vendre des objets d'antiquité de quelque nature que ce soit à tenir un registre « page 2 et côté », dans lequel ils inscriront à l'encre d'une façon lisible, jour par jour, sans interligne, ni rature, les achats et ventes qu'ils feront, ainsi que les noms et domiciles des personnes avec lesquels ils traitent. Ils devront également préciser l'arrêté qui laisse entendre d'éventuels contrôles de la part de l'Etat, donner le détail exact de la nature des objets avec prix d'achat et prix de vente. Ces registres spéciaux seront fournis par l'Etat lui-même. Le marchand devra être en possession d'un permis qu'il renouvellera en présentant son registre. Celui-ci d'ailleurs devra être immédiatement présenté lors d'un contrôle par un agent assermenté. Le moindre manquement sera passible de dispositions pénales.

Cet arrêté ne semble avoir qu'un seul défaut : il arrive à un moment où il ne reste guère plus aux spéculateurs d'antiquités qu'à marchander le Cervin ou Valère et Tourbillon...

Martigny

Un objet d'art dérobé cet été est retrouvé

(c) A l'exemple des organisateurs de l'exposition d'art de Martigny, les descendants de l'illustre famille Ganioz, dans le canton de Fribourg vont pousser un soupir de soulagement. En effet, la pièce historique, sorte de capsule d'argent ciselé frappée aux armes de la famille Ganioz, qui avait été volée cet été à Martigny vient d'être récupérée au moment où on n'y comptait plus.

A l'époque, des appels avaient été lancés par la presse et la radio pour tenter de ramener le voleur à des « bons sentiments ». Dans leurs communications, les organisateurs surent très bien mettre l'accent sur la valeur historique de l'objet volé face à une valeur marchande dérisoire. Il faut croire que cet appel n'a pas laissé le voleur insensible puisqu'à l'étonnement général, il vient d'envoyer à la gendarmerie de Martigny son « trésor » sous pli anonyme il va sans dire.

A propos des incunables « dérobés » en Espagne

Un libraire genevois mis en cause s'explique

L'affaire des précieux manuscrits et d'incunables espagnols volés à la bibliothèque de la cathédrale de Saragosse et vendus dans divers pays à des collectionneurs a mis en cause un libraire genevois. Ce dernier, M. Edwin Engelberts, a déclaré qu'il était persuadé que l'archevêque de Saragosse, actuellement archevêque de Madrid, était parfaitement au courant de ces ventes. Il a ajouté que l'italien qui aurait obtenu divers manuscrits, en avait acheté par l'intermédiaire de deux chamois avec l'assentiment du chapitre de la cathédrale. Le produit des ventes d'ouvrages devait servir, lui avait-on dit, à financer la restauration de la cathédrale.

D'ailleurs, le fait que ces ouvrages « disparaissent » aient paru dans des catalogues ou offerts en vente publique prouve qu'ils furent acquis non dans l'intention de les dissimuler, mais avec la seule intention d'en faire commerce, après une opération commerciale normale de vente et d'achat.

Du reste, le libraire genevois, accusé de recel, puisqu'un journal étranger a prétendu que la maison Rauch et Engelberts était dans le circuit de diffusion du libraire italien condamné en Espagne par contumace, a annoncé son intention de protester publiquement.

Ajoutons que selon une enquête menée par un ancien bibliothécaire de la cathédrale de Saragosse, 763 ouvrages, valant plus de 13 millions de pesetas ont été prétendument dérobés, dont 110 par le libraire italien, ce qui représentait une valeur de 4 millions et demi de pesetas.

VEVEY

Embardée mortelle

VEVEY (ATS). — Hier, à 14 h 40, à la sortie occidentale de Vevey, une camionnette a fait une embardée, s'est couchée sur le flanc et immobilisée contre un talus. Son passager, M. Jean-Claude Wannaz, 24 ans, habitant Epesses, a été tué sur le coup. Le conducteur du véhicule, qui habite Epesses lui aussi, a été arrêté.

A NYON

Découverte d'une affaire de « ballets roses »

Une affaire de mœurs a été découverte à Nyon. Il s'agirait, cette fois, de « ballets roses ».

La police vaudoise garde un mutisme complet à ce sujet. Toutefois, à Nyon, les inspecteurs de police se sont montrés très actifs ; de nombreux jeunes gens ont été interrogés et le gérant d'un tea-room est recherché. La police a également enquêté dans un club privé de la localité.

Les faits remontent à l'été dernier. Les parents d'une jeune mineure enceinte — auraient déposé une plainte.

Pia Riva ne connaît pas l'inconnue de Sauvabelin

En attendant que la jeune inconnue retrouvée il y a trois semaines dans les bois de Sauvabelin, au-dessus de Lausanne, et qui est soignée à la clinique de Cery, retrouve peut-être la mémoire, sa photo a été largement diffusée dans la presse suisse et internationale, sans que pour autant on ait réussi à l'identifier. La championne italienne de ski Pia Riva, qui se trouve présentement aux Etats-Unis, et dont une des médailles remportées à une course en Allemagne se trouve en possession de l'inconnue, a déclaré ne pas connaître cette dernière (notre bémol). L'énigme reste totale.

On apprend encore que l'inconnue a réclamé son sac à main. La police est aussitôt retournée dans les bois de Sauvabelin pour essayer de le trouver, mais en vain.



(Bélino A.P.)

la vie horlogère

A propos du « Kennedy-round » au G.A.T.T.

Les concessions demandées par la C.E.E. mettent-elles en cause l'existence même de notre industrie horlogère ?

De notre correspondant pour les affaires horlogères :

Des pourparlers importants — on le sait — se déroulent actuellement au GATT, à Genève, La Suisse, et en particulier les milieux horlogers, ont été surpris d'apprendre que la Communauté européenne (C.E.E.), en vertu de ses principes fondamentaux, cherchait à obtenir des concessions lourdes de conséquences. Le statut horloger du 23 juin 1961, entré en vigueur le 1er janvier 1962, a cherché à maintenir un minimum de mesures destinées à sauvegarder l'existence de l'industrie horlogère.

Un permis d'exportation est nécessaire, non seulement pour les produits horlogers soumis au contrôle technique, mais encore pour les outillages, les plans de construction de calibres, les appareils servant au montage de mouvements et fournitures, et enfin pour les machines dites « spécifiques » horlogères.

On sait que ces mesures de protection furent déjà reprochées à la Suisse lors des procès antitrust aux Etats-Unis.

Une société « Machor » a été constituée qui centralise l'exportation de ces machines spéciales. Le permis est délivré par le département fédéral de l'économie publique.

Chaque cas doit faire l'objet d'une étude particulière et l'autorisation d'exporter ne sera accordée que si des intérêts prépondérants de l'économie suisse ne sont pas lésés.

Il ne faut pas perdre de vue que la C.E.E. entend éliminer tous obstacles au libre-échange des marchandises, que le Marché commun a déjà fait de grands pas dans la réduction des tarifs douaniers internes, et compte bien favoriser ses adhérents. La C.E.E. veut aussi lutter contre toute restriction cartellaire ou parasitaire entachée de protectionnisme. C'est sur ce point que nos positions mises sous attaque, et il est difficile de dire dans quelle mesure nos délégués pourront faire reconnaître nos arguments. Avec une optique aussi divergente, la discussion n'est pas aisée. Par tradition, nous cherchons à maintenir chez nous ce qui est considéré comme un patrimoine national. Le vent de libéralisme qui souffle dans le monde est certes un progrès, mais il faut que tout le monde y trouve son compte. Nous allons donc au-devant de compromis. Espérons seulement qu'ils ne seront pas trop douloureux.

Ed. H.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH (COURS DE CLOTURE)

Table with 3 columns: OBLIGATIONS, 18 nov., 19 nov. Includes entries like 3 1/2% Fédéral 1945, déc., 99.-, 99.90.

Table with 3 columns: ACTIONS, 18 nov., 19 nov. Includes entries like Union Bques Suisses, 3375.-, 3380.-.

Table with 3 columns: ACTIONS, 18 nov., 19 nov. Includes entries like Itaio-Suisse, 325.-, 302.- d.

BALE

Table with 3 columns: ACTIONS, 18 nov., 19 nov. Includes entries like Ciba, 6750.-, 6750.-.

LAUSANNE

Table with 3 columns: ACTIONS, 18 nov., 19 nov. Includes entries like B.C. Vaudoise, 1175.-, 1185.-.

GENÈVE

Table with 3 columns: ACTIONS, 18 nov., 19 nov. Includes entries like Amerosec, 122.-, 121.-.

Bourse de Neuchâtel

Table with 3 columns: ACTIONS, 18 nov., 19 nov. Includes entries like Banque Nationale, 590.-, 590.- d.

OBLIGATIONS

Table with 3 columns: Obligation details, 18 nov., 19 nov. Includes entries like Etat Neuchât. 2 1/2 1932, 98.50 d.

Taux d'escompte Banque nationale 2 %

Cours communiqués, sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises

Table with 3 columns: Pays, Achat, Vente. Includes entries like Etats-Unis, 4.31 1/4, 4.32.

Cours des billets de banque étrangers

Table with 3 columns: Pays, Achat, Vente. Includes entries like France, 86.50, 89.50.

Marché libre de l'or

Table with 3 columns: Pièces suisses, Pièces françaises, Pièces anglaises, Pièces américaines, Lingots. Includes entries like Pièces suisses, 38.50, 40.50.

Clarel le produit de lavage et nettoyage réputé

CRITIQUE FORMAT 16-20

Faut-il comparer ou juger en valeur absolue? Comparons! De très loin, FORMAT 16-20 (qui nous vient de la télévision belge) bat le démagogique et faussement spontané AGE TENDRE ET TÊTE DE BOIS. La formule est intéressante, qui fait alterner chanteurs et orchestres avec des enquêtes sur des sujets qui touchent et intéressent les jeunes.

Jo Excoffier nous conduit, non visiter les collections du Musée Baur consacrée à la Chine, mais entendre le conservateur M. P.-F. Schneeberger. Roger Bimpage compose de belles images de quelques objets, leur faisant faire des mouvements rotatifs un peu lassants, mais les éclairant merveilleusement bien (à part quelques reflets de sources lumineuses).

Freddy LANDRY

Dernières dépêches de la nuit

LES IDÉES, ET LES FAITS

La «dékrouchtchévisation» s'accroît

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il s'agit d'abord du camarade Chelepine, ancien chef de la police du régime, celui même qui traita de porc l'écrivain Pasternak, et qui est considéré comme le représentant de la tendance dure du communisme. On dit de lui que c'est l'homme qui monte et voilà qui ne nous étonnerait pas, à moins qu'une nouvelle révolution de palais n'éclate dans ce temple de la démocratie moderne qu'est l'Union soviétique, selon nos intellectuels progressistes et engagés. Agé de 46 ans seulement, Chelepine a sauté par-dessus tous les échelons — et notamment celui de la suppléance — pour entrer de plain-pied au «praesidium».

Et il s'agit ensuite de M. Chelest, premier secrétaire du parti communiste d'Ukraine que Khrouchtchev humilié publiquement, lors de son dernier voyage de Hongrie, en disant de lui (qui était chargé d'un haut poste dans l'agriculture) que, gras et rose, il consommait lui-même tout ce qu'il produisait. On imagine la dent qu'a gardée à «K» ledit Chelest à la suite de cette grossière boutade. Il est, au demeurant, significatif qu'il soit désigné au «praesidium» alors que, parmi les griefs qui sont adressés à Khrouchtchev, sa politique agricole, à vrai dire assez catastrophique, a été tout particulièrement critiquée.

XXX

Tous deux — Chelepine et Chelest — remplacent et Khrouchtchev et Kosslov qui fut naguère un espoir du parti, mais qui a été frappé récemment d'hémiplégie. Ils flanquent l'équipe composée principalement de Brejnev, de Podgorny, un dur lui aussi, et de Sousslov, le théoricien du parti qui appartiennent tous trois au secrétariat général.

Quant au comité central, formé d'une centaine de membres — que téléguide en fait le «praesidium» comme celui-ci téléguide le gouvernement

Selon le maréchal Krylov

L'URSS a l'arme absolue

MOSCOU (UPI). — Le maréchal Nikolaï Krylov, dans un ordre du jour à l'occasion de la journée des fusées, a déclaré hier que l'URSS possédait des fusées d'une portée « pratiquement illimitée » capables de transporter à « n'importe quel point du globe » des charges nucléaires d'une « puissance stupéfiante ».

« La position géographique des Etats-Unis, a-t-il dit, ne pourra plus sauver les agresseurs s'ils déclenchent la guerre ».

Le maréchal Krylov a ajouté : « Notre pays a résolu le problème de la destruction des fusées ennemies en vol et a trouvé des procédés efficaces pour détruire tout moyen d'attaque aérienne ou spatiale d'un agresseur ».

Paul VI demande que soit modifié le schéma sur l'œcuménisme

Celui sur l'Eglise voté à une grande majorité

CITÉ DU VATICAN (UPI). — Le pape a demandé hier aux Pères conciliaires quelques modifications de dernière minute dans le schéma sur l'œcuménisme.

Le Souverain Pontife a dressé une liste de 19 amendements qu'il a envoyée directement au secrétariat pour la promotion de l'unité chrétienne, qui avait rédigé le schéma.

Le Concile avait déjà approuvé le texte final des trois chapitres du schéma qui vise à ouvrir une nouvelle ère de dialogue entre les catholiques et les autres chrétiens, et l'annonce de l'intervention pontificale a causé une grande surprise dans la basilique Saint-Pierre.

Un vote sur le document complet est prévu pour aujourd'hui mais le Concile n'aura aucun moyen d'exprimer l'approbation ou le rejet des modifications décidées par le pape.

Le schéma sur l'Eglise

Le Concile a en outre approuvé hier matin à une très grande majorité le texte définitif du schéma sur l'Eglise qui est ainsi le premier décret adopté au cours de la session actuelle.

En revanche, le vote de la déclaration sur la liberté religieuse, qui a provoqué des discussions animées, ne sera pas voté, comme prévu, mais envoyée à la prochaine session, dont la date n'a pas encore été établie.

Le Sacré-Collège convoqué

On apprend enfin que le pape a convoqué les membres du Sacré-Collège. On ignore les raisons de cette convocation à la veille de la clôture des travaux conciliaires.



et le Soviet suprême qui tient lieu de «parlement» à l'URSS — l'exclusion la plus retentissante est celle d'Adjoubel qui, après avoir été détrôné de ses fonctions de rédacteur en chef des «Isvestia», n'est plus rien ainsi dans le parti.

A travers lui, c'est incontestablement de nouveau Khrouchtchev qui est visé. Si l'ex-dictateur conserve pour l'instant encore son siège au comité central et son mandat de député, on insiste trop sur sa «maladie» pour qu'on n'apprenne pas bientôt la nouvelle de sa démission. Il n'aura pas été battu d'une balle dans la nuque comme au temps de Staline. Il aura été éliminé sans qu'il puisse fournir la moindre explication publique.

Ce n'est plus de la dictature sanglante, mais c'est encore et toujours de la dictature, n'en déplaise à certaine presse bien pensante qui continue à mettre ses espoirs dans une «démocratie» russe. Quant aux partis communistes occidentaux, une fois de plus, ils ont démontré leur «inconditionnalité». Leurs délégations sont venues l'oreille basse de Moscou. Et s'ils ont quelque peu maugréé devant les mystères qui entourent la disparition de Khrouchtchev, les voilà prêts derechef à se mettre corps et âme au service des nouveaux maîtres du Kremlin. C'est ce que nos «sartiens» appellent les «chemins de la liberté» !

René BRAICHET.

L'ultime combat pour le réduit congolais Les troupes de Moïse Tchombé préparent l'assaut final contre la place de Stanleyville

Promesses rebelles sur le sort des otages

LÉOPOLDVILLE (UPI). — Selon des indications fournies par des voyageurs, les forces gouvernementales congolaises ont quitté hier Kinshasa en direction du bastion rebelle de Stanleyville, à quelque 500 kilomètres de là.

De divers côtés, on prédit que les forces gouvernementales réussiront dans le courant de la semaine prochaine à reprendre le contrôle de Stanleyville.

LES MERCENAIRES

Les «volontaires» étrangers, dont les autorités congolaises n'ont formellement l'existence il y a deux mois et en tout cas leur participation aux opérations militaires, forment aujourd'hui le «fer de lance» de l'armée nationale congolaise.

Sud-Africains, Rhodésiens du Sud, Belges, Allemands, mais aussi Brésiliens et Hollandais, leur nombre ne peut être fixé que très approximativement.

Selon les sources, ils sont 500 à 1000, voire 10,000 comme l'affirment les dirigeants rebelles de Stanleyville. En fait il semble que le chiffre de 500 soit actuellement le plus proche de la réalité.

LA VIE D'UN AFRICAÏN

«Les autorités révolutionnaires de Stanleyville désirent porter à la connaissance du monde entier que la vie

d'un Africain à la même valeur que celle d'un Américain ou d'un Européen» déclare un communiqué parvenu à Nairobi et signé de M. Thomas Kanza, ministre des affaires étrangères du «gouvernement révolutionnaire congolais».

DES PROUESSES

On apprend enfin que M. Christophe Ghenye, «président de la République populaire du Congo» (Stanleyville) a répondu au message que lui avait adressé mardi M. Godley, ambassadeur des Etats-Unis à Léopoldville.

Dans ce message, M. Ghenye déclare qu'il «est prêt à ouvrir des négociations pour régler le sort des prisonniers de guerre américains, détenus comme otages à Stanleyville».

APPEL DE TCHOMBÉ

M. Moïse Tchombé a adressé un appel aux insurgés de Stanleyville, leur demandant de déposer les armes. «Nous disposons, a-t-il dit, du premier ministre congolais, de tous les moyens militaires nécessaires et nous sommes prêts à les utiliser pour restaurer l'ordre».

Nouvelles menaces

La radio de Stanleyville a fait état hier soir de nouvelles manifestations antiaméricaines et antibelges. Plusieurs

dizaines de milliers de personnes auraient défilé en réclamant la mort pour les otages américains ou belges «à la moindre attaque» contre Stanleyville.

M. Ghenye, président du gouvernement de Stanleyville a fait savoir qu'il n'attendrait pas indéfiniment la fin des pourparlers engagés et que Carlson se serait exécuté lundi si d'ici là aucune base de négociation n'était trouvée.

Le Saint-Siège et le régime hitlérien Deux témoignages apportent de nouvelles précisions sur le rôle prêté à Pie XII

Inquiétude du pape sur le sort des catholiques

LONDRES (ATS-AFP). — «Dans son cœur, on nous l'a assuré maintes et maintes fois, Pie XII se range aux côtés des puissances de l'Axe», indique M. Fritz Menshausen, alors conseiller à l'ambassade d'Allemagne auprès du Saint-Siège, dans un mémorandum à son gouvernement daté du 12 septembre 1941 et rapporté dans le nouveau volume de «documents sur la politique étrangère allemande», publié hier par l'Office des éditions d'Etat britannique.

Dans un autre document, daté du 16 septembre 1941, M. Bernardo Attolico, alors ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège, fait état d'une conversation avec Pie XII dans les termes suivants : «Le pape m'a parlé de nombreuses années qu'il a vécues en Allemagne et de son attachement pour les Allemands. Même ici à Rome, il reçoit tous les jours au Vatican tous les Allemands qui viennent le voir, sans même exiger d'eux qu'ils s'agenouillent devant lui comme le font tous les autres visiteurs. Quelquefois il interrompt même le compte rendu quotidien du secrétaire d'Etat pour les recevoir».

INQUIETUDES

Cependant, dans le même document, M. Attolico fait également état des inquiétudes du pape quant à l'aggravation de la situation en Allemagne depuis son départ de Berlin : «Même si le Führer a ordonné de «suspendre» les persécutions, cela ne signifie pas que le Christ a été admis à nouveau dans les écoles d'où il avait été chassé et que les nombreux couvents

fermés seront rouverts, ou que les enfants allemands ne seront plus obligés de réciter cette parole de Pater Noster dans laquelle ils remercient Hitler pour leur pain quotidien.»

UN FAIT PAR JOUR

Secrets

Il arrive aux archives ce qui arrive parfois à certaines femmes : avec le temps, elles livrent leurs secrets. L'ennui est que, le plus souvent, les archives sont beaucoup moins pressées que les femmes. Il a fallu vingt ans pour que soit livré au public le tome treize des archives du IIIe Reich, et encore ne s'agit-il que de la période allant du 23 juin au 11 décembre 1941. Précisons qu'il s'agit de documents officiels allemands et non pas d'une littérature à prétention commerciale.

On y voit un Hitler tiraillé entre sa volonté «d'intégrer le brave peuple français dans la nouvelle Europe et la méditer et l'antipathie qu'il éprouve pour lui».

Le 25 août 1941, Hitler rencontre Mussolini. Il lui montre — je cite les textes — «l'anomalie de la position de la France, et combien il était essentiel d'enlever aux Français tout espoir et toute illusion».

Un aide-mémoire trouvé par les chercheurs nous ramène à un Hitler qui, comme l'âme de Buridan, ne savait plus très bien à quel saint se vouer. Il est vrai que la guerre contre l'URSS était commencée depuis quelques jours.

«Le peuple français, se demande le Führer, pourra-t-il jamais être vaincu?»

Son chauvinisme ne sera-t-il pas de nouveau mis en évidence ? «Il faudrait, conclut Hitler, que les Français se conduisent comme leurs prisonniers de guerre.»

Les documents qui suivent risquent de réveiller outre-Jura une très vive querelle, réveiller, comme dirait Mauriac, «les serpents endormis». «Il faut, dit Hitler, parler franchement aux gens de Vichy. On ne peut pas ignorer la question de la participation de la France à la guerre contre l'Angleterre.»

Deux questions, lit-on dans les textes, «pesaient sur le cerveau» d'Hitler. D'abord, l'Alsace-Lorraine : «Il faudra la demander à la France»; puis le Pas-de-Calais... : «J'ai besoin de la côte de la Manche...»

Il faudrait des pages et des pages pour extraire de ces textes les choses essentielles. Bornons-nous à évoquer une conversation qu'Hitler eut avec Abetz au sujet des revendications italiennes. «La Corse ou Tunis», questionne Hitler ? «Tunis», répond Abetz.

Parlons encore du réquisitoire d'Hitler contre les otages «qui continueront à être passés par les armes» et baissent le rideau sur cette page d'histoire en citant un texte du maréchal Pétain en date du 1er décembre 1941. Il s'agit d'une lettre adressée à Goering : «La collaboration franco-allemande n'est pas acceptée sans réserves. Le peuple français s'interroge sur son avenir et ne voit pas clairement, en raison des pressions dont il est l'objet, vers quel objectif on le conduit».

Il arrive que les archives finissent par faire bon ménage avec la vérité.

L. GRANGER.

Lever de rideau au tribunal de Strasbourg

L'abbé Boyer: le droit canon m'autorisait à favoriser l'enlèvement des petits Kovacs

STRASBOURG (UPI). — C'est dans la grande salle des assises du Palais de justice de Strasbourg, où siégeait exceptionnellement le tribunal correctionnel, que se sont ouverts les deux procès de l'affaire Kovacs.

Dans le procès en enlèvement d'enfants qui sera évoqué le premier pour dénonciation calomnieuse et complicité, sont notamment accusés : l'abbé Boyer, ecclésiastique — il tient beaucoup à cette qualification, — Mme Hanff, secrétaire, la mère des enfants Kovacs, et Gérard Cornil-Lacoste, sculpteur, neveu du cardinal Gerlier.

Seuls Mme Hanff et Cornil-Lacoste sont accusés de dénonciation calomnieuse.

L'abbé Boyer est défendu par Me Floriot et Me Couzins, de Paris; Mme Hanff a confié sa défense à Me Tixier-Vignancour, Me Le Coroler (Paris) et Me Baumann (Strasbourg).

Le droit de garde

La première «vedette» interrogée est Mme Hanff. Il se dégage de ses réponses qu'elle a mis en scène l'enlèvement parce qu'elle en avait assez d'attendre une réponse à sa demande en révision du droit de garde des en-

fants, réponse que la justice semblait peu pressée de lui donner, à son sens.

L'abbé Boyer n'a pas déçu son auditoire : à l'occasion de l'exposé des mobiles qui l'ont incité à agir en faveur de Mme Kovacs, il a fait un magistral cours de droit canonique sur les mariages mixtes (M. Kovacs est protestant et Mme Hanff catholique). Il s'est d'abord les textes en latin et les traduisant immédiatement et sans hésitation. Il en ressort que, selon ce droit canonique, les enfants Kovacs auraient dû être confiés à leur mère.

L'abbé Boyer plaide non coupable.

PARIS :

Les étudiants nationalistes ont manifesté

PARIS (UPI). — Hier soir, vers 18 heures 30, à l'issue de la réunion qu'avait tenue au palais de la Mutualité, Me Tixier-Vignancour, un groupe d'étudiants de droite a tenté d'atteindre la librairie communiste «Clartés» théâtre, avant-hier, d'incidents.

Ils ont été interceptés par un barrage de gendarmes mobiles.

Il semble que cette manifestation ait été déconseillée par Me Tixier-Vignancour lui-même qui avait recommandé à ses sympathisants de se disperser.

Cependant, dès le début de l'après-midi, d'importantes forces de police avaient occupé les principaux carrefours du quartier latin.

A l'issue de sa visite en France

Hussein invite de Gaulle à se rendre en Jordanie

PARIS (UPI). — A l'issue de la visite officielle en France du roi Hussein de Jordanie, un communiqué a été publié, dont nous relatons ci-dessous l'essentiel.

Sur le plan des relations franco-jordanaises, les problèmes qui se posent dans le domaine économique et dans le domaine de la coopération technique et culturelle ont été attentivement examinés. Il a été entendu que les discussions se poursuivront entre les deux gouvernements sur les différentes questions qui ont été soulevées. Il a été convenu, d'autre part, que des négociations seraient

engagées aussitôt que possible pour la conclusion d'un accord de coopération.

Sa majesté le roi Hussein a fait connaître au président de la République son désir de le recevoir en Jordanie. Le général de Gaulle a accepté avec plaisir le principe de cette invitation.

L'affaire de la malle

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quant aux circonstances dans lesquelles Dahan-Mordecai s'est retrouvé dans la malle-cabine, elles restent confuses. La «victime» a raconté qu'elle avait rendez-vous avec un de ses «contacts» habituels et qu'avec celui-ci elle s'est rendue à l'ambassade de la R.A.U. à Rome.

La Dahan-Mordecai aurait eu une discussion sur des questions d'argent. Il aurait réclamé davantage d'argent que ce qu'on lui proposait pour ses services. Alors ses interlocuteurs l'auraient placé devant l'alternative : être libéré de l'organisation pour laquelle il travaillait, ou aller au Caire dans la malle-cabine pour s'expliquer de vive voix avec des dirigeants. Il aurait accepté cette solution mais semble avoir pris peur alors qu'il

se trouvait déjà sur l'aérodrome et sur le point d'être embarqué.

ALGÉRIE. — Hier s'est ouvert à Tizi-Ouzou (Kabylie) au siège du tribunal correctionnel populaire le procès de quarante inculpés d'aide à la contre-révolution.

«Presque tous les accusés ont plaidé la contrainte», écrit «l'Algérie ce soir», mais il n'en reste pas moins qu'ils ont aidé les ennemis de notre révolution.»

Après réquisitoire, la cour rendit plusieurs verdicts allant de trois mois à trois ans de prison ferme, les juges ont par ailleurs prononcé six relaxes. L'audience se poursuit.



LE DOLLAR ET LE ROUBLE

Celui qui parle est M. Kossiguine, chef du gouvernement soviétique. Il s'adresse à 92 hommes d'affaires américains en visite en URSS. Ces représentants du «capitalisme» «valent» ensemble des capitaux évalués à 250 milliards de nos francs. «Votre visite, a dit M. Kossiguine, témoigne de l'intérêt existant aux Etats-Unis pour les problèmes relatifs aux échanges commerciaux entre nos deux pays.»

(Bélino A.P.)

Réunion de l'A.E.E.E.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les deux ministres ont affirmé que le gouvernement de Londres restait fidèle à l'A.E.E.E. et voulait contribuer au succès de la zone de libre-échange. Londres n'entend pas laisser en vigueur ses mesures extraordinaires un jour de plus qu'il ne sera nécessaire.

Dans les milieux proches de la conférence, on assure que les partenaires de la Grande-Bretagne viseraient à faire atténuer la portée des mesures britanniques. Toutefois, l'idée d'un traitement particulier en faveur des membres de

l'A.E.E.E. a été pratiquement abandonnée, le Royaume-Uni ne pouvant pas agir librement dans ce domaine, à la suite de ses négociations visant à obtenir une aide monétaire internationale. On en revient donc à l'idée d'obtenir une réduction de la surtaxe, laquelle pourrait être ramenée de 15 à 10 %. Cette réduction pourrait entrer en vigueur au plus tard dans quelques semaines. Un autre postulat tend à obtenir une limitation de la durée d'application de cette surtaxe. Un troisième postulat demanderait que la Grande-Bretagne renoncât à prélever la surtaxe sur les produits qui sont contingents (les montres bon marché, par exemple).

On se propose aussi de demander à Londres de respecter les contrats de livraison existants, c'est-à-dire les contrats conclus avant le 26 octobre.

DURCISSEMENT

La séance de l'après-midi d'hier a montré que les partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'Association européenne de libre-échange n'étaient pas disposés à accepter ses explications concernant la surtaxe de 15 % sur les importations britanniques.

Un porte-parole de l'A.E.E.E. devait déclarer à l'issue de la séance que les six partenaires de la Grande-Bretagne avaient adopté une attitude commune et demandé à la Grande-Bretagne qu'elle prenne des mesures pour redresser la situation. Ils ont donné aux délégués britanniques jusqu'à aujourd'hui pour revoir leur position.

Tous les ministres présents — il y en avait dix-huit — se sont entendus pour tenir secret le détail des discussions de l'après-midi.



A guichets fermés

Le match de championnat de hockey sur glace de Ligue A Langnau - Berne, qui aura lieu ce soir, se déroulera à guichets fermés. Le comité du S.-C. Langnau communique, en effet, que toutes les places ont été vendues !

● Coupe valaisanne : Montana-Crans - Sierre 3-11.

Football

A Utrecht, en match aller comptant pour la coupe des villes de foire, Liégeois a battu Utrecht 2 à 0.

